

Sensationnel exploit des Russes

Premier arrimage entre deux vaisseaux cosmiques habités

MOSCOU (Reuter) — Deux cosmonautes soviétiques ont "marché" aujourd'hui dans l'espace, peu après le premier arrimage de l'histoire entre deux vaisseaux cosmiques habités. Les deux "marcheurs de l'espace" ont quitté le bord du Souyouz 5, — une capsule transportant trois cosmonautes lancée mercredi —, pour rejoindre le pilote du Souyouz 4 qui avait été placé sur orbite mardi.

La manœuvre d'arrimage avait été effectuée plus tôt aujourd'hui pour former ce qui a été appelé la première station cosmique expérimentale au monde.

UNE HEURE
Une dépêche transmise par l'agence Tass a précisé que le lieutenant-colonel Eugène Khrounov, âgé de 36 ans, et l'ingénieur Alexis Yeliseiev, un civil âgé de 35 ans, ont marché séparément dans l'espace durant une heure environ.

Ce serait Khrounov qui, le premier, aurait quitté son habitacle pour rejoindre l'autre vaisseau, alors que son collègue attendait son tour près d'une écouteille ouverte.

Khrounov a terminé sa "marche" au moment où le navire survolait l'Amérique latine. Lorsque la station s'est retrouvée au-dessus du territoire soviétique, Yeliseiev est sorti à son tour pendant que Khrounov l'attendait dans l'écouteille demeurée ouverte du Souyouz 4.

Tass rapporte que les deux hommes ont passé ensemble près d'une heure dans l'espace, même s'ils ne se sont pas trouvés à l'extérieur en même temps.

L'agence officielle précise que l'expérience reproduisait une situation qui pourrait un jour survenir lors d'un rendez-vous nécessaire le remplacement d'équipage pour des missions de longue durée ou le rescapage des cosmonautes en cas d'urgence.

A bord de Souyouz 4, les cosmonautes ont rejoint le lieutenant-colonel Vladimir Chatalov, qui avait effectué la manœuvre d'arrimage.

UNION

Le commandant de la mission, le lieutenant-colonel Boris Volinov, est demeuré à bord du Souyouz 5.

Les deux navires de l'espace sont divisés en deux compartiments et peuvent transporter chacun plusieurs cosmonautes.

En langue russe, le mot Souyouz signifie "union" et les observateurs s'accordaient à croire que l'arrimage constituait une étape-clé dans le projet soviétique de construction d'une plateforme spatiale qui pourrait être utilisée comme aire de lancement d'un véhicule quelconque vers la lune.

Ainsi, la mission Souyouz a une première mondiale à son actif, celle de l'arrimage de deux capsules habitées. Durant le programme Gemini, les Américains ont effectué l'arrimage d'un engin habité à un engin non habité.

Pour la première fois également, l'URSS réussissait un arrimage manuel, ce que les Etats-Unis ont déjà réalisé. Les deux autres manœuvres de rendez-vous effectuées par les Russes étaient automatiques et les véhicules utilisés n'étaient pas habités.

Après l'arrimage survenu à 11 h 20 a.m., heure de Moscou (3 h 30 a.m. H.N.E.), le lieutenant-colonel Volinov, capitaine du Souyouz 5 prenait le commandement de la station.

Approche contrôlée
Selon Tass, tout a fonctionné normalement et des communications téléphoniques ont aussitôt été établies entre les deux parties de la station.

L'approche préliminaire des vaisseaux a été contrôlée à partir du sol et les satellites volaient à moins de 300 pieds l'un de l'autre quand Chatalov a pris les commandes manuelles.

L'exploit historique a été réalisé durant le 34e orbite de Souyouz 4 et le 18e de Souyouz 5. Les navires étaient au-dessus de la Russie à cet instant précis.

Chatalov a dû modifier son orbite pour lui donner une forme oblongue plus accentuée. C'était la seconde altération apportée manuellement aux paramètres de l'orbite, la première étant survenue durant la quatrième révolution mardi.

La Gazette Officielle du Québec a 100 ans!
— Reportage de Renald Keroack en page 5 —

Il ya cent ans, paraissait le premier numéro de la "GAZETTE OFFICIELLE DE QUEBEC". Avec la parution de son dernier numéro, la doyenne de toutes les publications actuelles du gouvernement de l'Etat québécois devient centenaire. C'est en effet le 16 janvier 1869 qu'elle paraissait pour la première fois, à la suite de l'entrée en vigueur des dispositions d'une loi votée à la première session du premier parlement de Québec. Depuis lors, la Gazette Officielle de Québec a paru régulièrement tous les samedis, sans exception. Du 16 janvier 1869 au 16 janvier 1969; tout un long chemin dont nous vous rappelons les principales étapes dans notre reportage spécial sur ce centenaire en page 5.



ce numéro marque le centième anniversaire de la « Gazette officielle du Québec »

this number marks the hundredth anniversary of the "Québec Official Gazette"

Alcool à Vanier

La Commission forcée d'ajourner l'enquête

PAR CLAUDE ST-LAURENT

QUEBEC — Comme il était sans doute à prévoir, la Commission de police du Québec, qui enquête sur la conduite des policiers de Ville Vanier en rapport avec le transport et transbordement d'alcool survenu entre le 26 juin et le 15 novembre, a ajourné ce matin ses travaux. Les audiences publiques seront suspendues jusqu'au 3 février prochain en raison d'une requête de bref d'évocation en Cour supérieure, bref demandé par les quatre employés de la compagnie Melchers qui devaient comparaitre comme témoins devant la Commission mais qui sont également accusés en Cour des sessions de la paix de conspiration dans cette affaire.

Les procureurs des quatre employés, Mes Jacques Ducros, René Letarte et Michel Cogger ont donc eu recours à des procédures extraordinaires dont les dispositions sont contenues dans le nouveau Code, et la requête en bref est présentée à un juge de la Cour supérieure le 24 janvier.

La Commission présidée par M. le juge Roger Gosselin se voit donc, malgré sa volonté bien arrêtée de poursuivre l'enquête, obligée d'ajourner jusqu'à ce que la Cour supérieure se prononce.

LES MOTIFS INVOQUES

Dans la requête de bref formulée afin de faire stopper l'enquête de la Commission de police les procureurs allèguent que la Commission opère illégalement puisque son mandat lui a été confié par le lieutenant-gouverneur en conseil. Les avocats des quatre employés de Melchers invoquent également le fait que la Commission ne peut protéger les témoignages de leurs clients puisque cette provision contenue dans la loi fédérale de la preuve ne s'applique pas à la Commission.

On se rappellera que M. le juge Roger Gosselin avait rejeté hier dans un jugement de 14 pages la première demande d'ajournement de la Commission, demande qui avait été formulée par Me Jacques Ducros.

Ce dernier prétendait principalement que ses clients ne pouvaient se permettre de témoigner puisqu'ils s'incrimineraient automatiquement. Ils doivent en effet comparaître le 29 janvier sous des accusations de conspiration.

VOLONTE D'AVANCER

La Commission de police avait exprimé clairement hier son intention de poursuivre les audiences publiques mais une épée de Damocles était suspendue au-dessus de sa tête, puisque les procédures avaient l'intention de faire appel à des procédures extraordinaires. Ces derniers avaient d'ailleurs demandé un autre ajournement de 24 heures de façon à ce que la commission ne se lance pas avec un "faux départ". M. le juge Gosselin disant qu'il ne pouvait présumer du jugement de la Cour supérieure avait rejeté cette demande et avait ordonné que l'enquête s'ouvre.

Un autre procureur avait par la suite demandé que les quatre témoins soient entendus à huis clos mais le président de la commission avait de nouveau rejeté cette demande faisant valoir que toutes les audiences devaient être publiques.

PROCÉDURES ET LENTEUR

La journée d'hier se résume à peu de choses puisque la plus grande partie du temps a été consacrée à des questions de procédures. Me Gérard Boisvert, procureur de la commission dont le rôle avait d'ailleurs été contesté lors de la première audience a interrogé le premier témoin, le secrétaire de la commission. Ce dernier a été interrogé sur la nature du mandat de la Commission et c'est alors que les procureurs ont inscrit leur objection faisant valoir que la commission devait être mandatée par le lieutenant-gouverneur en Conseil et non par le procureur général de la province.

MANDAT

La Commission de police qui reprendra ses audiences le 3 janvier à moins qu'elle ne soit jugée illégale par la Cour supérieure, n'a pas pour but d'accuser, de juger et d'imposer des sanctions. Elle ne peut que faire des recommandations au procureur général relativement à la conduite des policiers de Ville Vanier entre le 26 juin et le 15 novembre '68.

Trudeau et le pape parlent des grands problèmes mondiaux

CITE DU VATICAN PC — Recevant aujourd'hui le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott-Trudeau, en audience privée, le pape Paul VI a formulé l'espoir que les communautés anglophones et francophones du Canada réussissent à résoudre leurs divergences.



L'entretien entre le chef du gouvernement canadien et le Souverain Pontife s'est déroulé en français dans la bibliothèque du palais apostolique. Il a porté sur un large éventail de problèmes, allant du Vietnam à l'unité européenne, en passant par la paix. Selon des conjonctures non confirmées, les deux interlocuteurs auraient même évoqué la possibilité de l'établissement de relations diplomatiques entre le Canada et le Vatican. Avant l'audience pontificale, M. Trudeau avait eu des entretiens au palais du Quirinal avec M. Giuseppe Sagarat, président de la République d'Italie, qui lui a réservé un accueil chaleureux.

C'est la première fois que M. Trudeau rencontre le Pape et c'est sa première visite en Italie en tant que premier ministre du Canada. En raison du cachet privé qu'il a voulu donner à sa visite, M. Trudeau n'a pas été reçu au Vatican avec tout le cérémonial

qui entoure généralement la visite officielle d'un chef d'Etat ou de gouvernement. A sa descente de voiture dans la cour St-Damas, M. Trudeau fut dirigé vers un ascenseur. Il est monté au quatrième étage et a été immédiatement introduit dans les appartements pontificaux.

A Rome, au moment de son arrivée, le temps était gris et pluvieux et la température aussi douce qu'en avril. Des membres de la communauté canadienne de Rome l'attendaient à l'aéroport. La presse italienne lui a réservé un accueil cordial.

Le courrier Della Sera, un des plus grands journaux d'Italie, qui paraît à Milan avait annoncé son arrivée par un long et enthousiaste article. Une photo montrait M. Trudeau bavardant avec la fille du premier ministre de Trinidad, au cours d'une réception à Londres lors de la conférence du Commonwealth.

Sommaire

Années classées ...	14
Décès et funérailles ...	15
Editorial	4
Féminine	6
Finance	13
Horoscope	6
Mot-caché	7
Mots croisés	14
Nouvelles canadiennes	8
Nouvelles provinciales	9
Nouvelles internationales	16
Spectacles, T.V.	7-12
Sport	10-11-12

Le ministre des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

L'évolution économique de la province se compare avantageusement avec celle du pays

Par Jacques Dallaire

QUEBEC — Toujours optimiste, le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Jean-Paul Beaudry, a déclaré, hier, que l'évolution économique de la province en 1968 se compare avantageusement à celle du Canada en général, voire même à celle

de 3% par rapport à 1967, passant de 83 milliards 202 millions à 3 milliards 360 millions de dollars.

Le ministre soutient que les investissements provoqués par les bills 23 et 24 (deux stimulants industriels qui accordent des primes aux compagnies désireuses de s'installer au Québec) et par l'Office du Crédit Industriel ainsi que les investissements majeurs déjà annoncés ou en voie de l'être par certaines compagnies très importantes dans le secteur de la fabrication surtout, sont les facteurs majeurs qui lui permettent d'entrevoir un avenir meilleur.

D'après les renseignements fournis, hier, par M. Beaudry, les estimations veulent que le produit national brut ait augmenté, en 1968, de 7,4% au Québec, comparativement à 7,9% pour le Canada. L'écart que l'on note s'explique, selon le ministre, presque entièrement par l'augmentation plus rapide des prix dans le cas du pays.

Au cours de l'année qui vient de prendre fin, M. Beaudry a précisé que la main-d'œuvre a augmenté plus rapidement au Canada qu'au Québec (dans un rapport de 3% à 1,4%) contrairement, selon lui, à la tendance des dernières années.

"Cette faible augmentation", dit-il, "du nombre de candidats sur le marché du travail est le résultat, d'une part, de la prolongation de la scolarité et, d'autre part, d'une diminution dans le groupe des plus âgés, 65 ans et plus".

Si la tendance est à l'optimisme au ministère de l'Industrie et du Commerce, il reste qu'une tâche importante lui incombe pour les années à venir au niveau de l'emploi.

M. Beaudry a du admettre, hier, que l'emploi s'est accru très faiblement en 1968: 0,1% seulement. Dans le secteur de la fabrication notamment, il de-

meure à peu près au même niveau. Malgré ces facteurs peu reluisants, M. Beaudry précise que cette situation peu favorable recèle tout de même des facteurs encourageants pour l'avenir. A ce titre, le Québec devra, selon les propos tenus hier par le ministre, prévoir la création de 70.000 nouveaux emplois par année d'ici 1971, ce qui signifie que les investissements devront emboîter le pas pour suffire à la demande.

"L'augmentation rapide des salaires ces dernières années et la mise en application d'une partie des accords du Kennedy Round", explique M. Beaudry, "ont obligé les entrepreneurs canadiens et québécois à moderniser leurs méthodes de production, afin de concurrencer les produits étrangers non seulement sur le marché extérieur, mais aussi sur les marchés intérieurs. La part croissante de la capitalisation en machinerie et équipement aura à moyen et à long terme des effets d'entraînement bénéfiques sur l'économie et plus particulièrement sur l'emploi".

Les seuls ralentissements sérieux notés par le ministre ont trait au groupe des aliments et boissons et dans l'industrie des papiers et produits connexes. On explique que l'importance des investissements effectués dans ces deux groupes au cours des dernières années rendait prévisible ce fléchissement, quoique la baisse soit cependant plus faible que prévue au début de 1968.

Le pétrole, les industries chimiques, l'industrie du matériel de transport sont en pleine expansion compte tenu du marché

qui s'offre à eux. Les immobilisations augmentent également dans l'industrie du textile et du vêtement, quoiqu'elle doive faire face à une concurrence étrangère plus forte et accroître leur productivité tout en modernisant leurs méthodes de production et en modifiant leur gamme de produits.

La croissance rapide de l'économie américaine et les exportations hors du Canada, profitant de grèves ou menaces de grève aux Etats-Unis ont été favorables au Québec, puisque la valeur des expéditions manufacturières, selon une première estimation, s'est accrue de 4,0% dans la province.

Les joueurs russes arriveront demain

OTTAWA PC — L'agence de nouvelles soviétique Novosti a fait savoir à Ottawa aujourd'hui que l'équipe de hockey soviétique arrivera à Montréal vendredi pour entreprendre sa tournée canadienne qui avait supposément été contremandée.

L'agence de nouvelles cite un officier de presse soviétique selon lequel l'équipe russe ne sera probablement pas en mesure de participer au premier match de la tournée qui devait l'opposer à l'équipe nationale du Canada, au Forum de Montréal, vendredi soir.

Les Russes avaient annoncé au début de la semaine qu'ils avaient contremandé leur tournée de huit matchs au Canada.

M. Vladimir Makhotin, attaché de presse à l'ambassade soviétique à Ottawa a reçu de Moscou la nouvelle que l'équipe soviétique quitterait l'URSS par avion de bonne heure vendredi.

Même si la première joute était contremandée à cause de l'arrivée tardive de l'équipe russe, les sept autres matchs auront donc lieu tel que prévu.

Un mouvement chrétien radical prend naissance avec les dirigeants démissionnaires de la JEC

par Uriel POITRAS

Tels les prêtres guerilleros qui préfèrent se battre au maquis avec le peuple et uniquement pour lui, un effectif dirigeant important vient de se détacher de la Jeunesse étudiante catholique, et de l'Eglise hiérarchique, tout en "continuant d'adhérer à Jésus-Christ" afin d'entreprendre une libération étudiante radicale et "rallier les énergies de ceux qui désirent opérer de réelles transformations, indépendamment de leur option de foi". L'exécutif national et ceux de Québec, Montréal et St-Jérôme, une quarantaine de dirigeants en tout, viennent de remettre leur démission et mettent en péril le mouvement catholique étudiant qu'est la J.E.C.

Il se dessine donc à la fois un mouvement étudiant chrétien parallèle, détaché de l'Eglise et une J.E.C. dont le ressourcement catholique s'effectuera probablement avec moins de contestation. A moins que cette dernière ne soit condamnée à périr pendant un bon bout de temps.

A Québec on ne sait pas encore ce que va devenir la J.E.C. Personne ne s'est encore proposé de relever le défi et l'organisation, diocésaine, représente environ 100 adhérents qui ne

savent plus s'ils doivent se joindre au mouvement radical de leurs dirigeants.

A Montréal l'association représente entre 300 et 400 étudiants du secondaire 2e cycle et du collégial. Il n'y a plus rien à Valleyfield, Chicoutimi marque une nette indécision et Sherbrooke s'est fait harakiri. Vue de cet angle, la situation de la J.E.C. semble précaire. Néanmoins, un comité provisoire national de réorganisation a été constitué et la J.E.C., contrairement au mouvement d'action qui vient de s'en détacher, possède l'immense avantage d'être bien soutenue financièrement par la pastorale scolaire.

Le seul problème semble être dans les diocèses où il y a eu démission des dirigeants, puisque le recrutement des étudiants se fait sur une base individuelle.

Il n'y a cependant plus de contradictions dans les options de base, du moins si l'on se fie au communiqué de presse du comité provisoire de la J.E.C. et c'est à partir de cette observation que l'on est porté à croire au ressourcement.

Le comité provisoire déclare en effet qu'il est important de "réaffirmer la nécessité d'un mouvement étudiant chrétien à l'intérieur de l'Eglise institutionnelle. En effet nous croyons important, continue-t-on, la présence dans un milieu étudiant de plus en plus pluraliste, que des chrétiens puissent se regrouper entre eux, pour entreprendre une action de transformation et de libération et annoncer la Bonne Nouvelle".

Cette position ne suppose pas la négation de lacunes et faiblesses à l'intérieur de l'Eglise, note cependant le comité pro-

visoire. "Et nous croyons que c'est été une démission que de refuser de se battre de l'intérieur." Il y aura donc deux organismes étudiants d'allégeance chrétienne qui se battront, l'un de l'intérieur et l'autre de l'extérieur.

Quant à l'action à entreprendre pour réaliser le pouvoir étudiant, les fidèles à la J.E.C. croient à une démarche d'un caractère gradué ou évolutif et volontairement restreinte. C'est d'ailleurs essentiellement ce qui sépare les démissionnaires des étudiants fidèles à l'association.

L'oecuménisme dans l'action radicale

Pour le nouveau "mouvement d'action" qui se donnera des statuts au début de février prochain, c'est l'action radicale et oecuménique dans son sens le plus large, qui le caractérise.

Sa situation semble aussi si non plus précaire que celle de la J.E.C.: le mode d'adhésion est individuel, c'est-à-dire à partir des relations déjà obtenues au temps de la J.E.C. et le financement est une immense pierre d'achoppement. Surtout si l'on pense à un organisme national comme l'U.G.E.Q. qui marque un net essoufflement, bien que les cotisations s'effectuent à partir des associations d'étudiants qui y sont rattachées.

Le nouveau mouvement ne se veut cependant aucunement syndical et le credo de ses membres se lit comme suit: "un besoin pressant du milieu étudiant tant secondaire que collégial est de vivre un travail étudiant créateur, suscitant l'expression, l'esprit de recherche, permettant à chacun de se

réaliser personnellement et collectivement. Plusieurs de ces dynamismes sont absents dans le quotidien de l'étudiant. La prise en charge de ces situations problématiques doit se faire de façon radicale par la transformation des structures et des mentalités en utilisant des moyens tels que: boycottage des examens, des cours magistraux, la mise sur pied de coopératives étudiantes."

"Sortir de son ghetto"

L'équipe nationale démissionnaire dénonce "au nom des objectifs de justice, de création et de participation", la structure hiérarchique autoritaire de l'Eglise officielle, "son monolithisme de pensée, la répression qu'elle exerce face à l'expression non-orthodoxe de certains chrétiens, son éloignement de l'expérience concrète des hommes".

C'est le mouvement de contestation intérieure de l'Eglise qui se fait doublement sentir dans un milieu assouffé de participation comme le milieu étudiant.

Peu étonnant dès lors que l'équipe démissionnaire refuse toute allégeance à l'Eglise comme telle et par conséquent refuse aussi d'être financée par la Pastorale scolaire.

Cependant, c'est un mouvement chrétien qui peut naître à cause même des individus qui le composent. Les démissionnaires déclarent d'ailleurs que, "continuant d'adhérer à Jésus-Christ, ils tenteront certaines formes de regroupement de communautés chrétiennes authentiques en milieu étudiant, sans lien entendu avec la structure hiérarchique de l'Eglise officielle."

Nouvelles de la Rive-Sud

INTRONISATION

LEVIS — Hier soir avait lieu au salon Bel-vue à Lauzon l'intronisation du nouveau président de la Chambre de Commerce de Lévis, M. Gérard Couture. On a également profité de l'occasion pour remercier le président sortant de charge, M. Georges Lafflamme, ainsi que tous les membres du comité exécutif qui terminent leur mandat.

La remise du marteau, symbole de l'autorité du nouveau président, a été faite par le maire de Lévis, M. Vincent Chagnon, qui a profité de l'occasion pour adresser quelques mots à l'assemblée.

M. Couture a ensuite défini ce qu'il entendait faire au cours de son mandat. Il s'agit en premier lieu, selon lui, de recruter de nouveaux membres. Celui-ci veut aussi procéder à une révision de la charte et des règles de la Chambre de Commerce; les derniers amendements ont été effectués en 1875. Les deux pôles de développement que sont l'industrie et le commerce seront faites au Conseil de ville de Lévis. Le développement touristique de Lévis est une autre préoccupation du nouveau président.

Cette année encore, la Chambre de Commerce organisera des soupers causerie lors desquels des conférenciers de marque seront invités à prendre la parole. Divers sujets d'actualité, tel la fusion totale ou partielle seront également étudiés. La Chambre sera aussi amenée à se prononcer sur le problème des loisirs sur la Rive Sud.

PARTI QUEBÉCOIS

ST-JEAN-PORT-JOLI — Les bases du Parti Québécois dans le comté de l'Islet ont été jetées officiellement vendredi, le 3 janvier 1969 au Castel des Falaises à St-Jean-Port-Joli. Le nouvel exécutif est formé de MM. J. Maurice Chouinard, président, Pierre-Paul Boucher, vice-président, Georges-F. Trudelle, secrétaire-trésorier, Julien Chouinard, Yves Deschênes et Pierre Bourgault, conseillers. Le premier mandat de cet exécutif est d'obtenir du Conseil exécutif du Parti Québécois une accréditation officielle de cette nouvelle association de Comté.

\$100,000

LAUZON — La Cité de Lauzon a décidé lors de son dernier conseil d'effectuer un emprunt temporaire de \$100,000.00 pour défrayer ses dépenses d'administration d'ici le 1er mai 1969. Ces fonds seront remis lors de la collection des dernières taxes qui sont dues ainsi que les redevances de la ville. L'emprunt a été contracté à la Banque Canadienne Nationale, succursale de Lauzon, sur billet à demande, à un taux d'intérêt n'excédant pas 7 1/4 %.

Québec appuie Drummondville pour son futur aéroport

(G.B.) — Le maire Gilles Lamontagne a déclaré hier, lors d'une séance du conseil, que le support de la capitale que sollicite la ville de Drummondville pour la construction d'un aéroport international à cet endroit lui serait accordé.

Le premier de la ville est en effet d'avis, après avoir consulté des représentants de

compagnies d'aviation et autres personnes sérieuses et versées sur le sujet, que l'endroit tout désigné pour un aéroport international était Drummondville.

M. Lamontagne a donc manifesté son intention d'envoyer sous peu aux dirigeants de cette ville une lettre officielle la supportant auprès des autorités fédérales.

J. Arthur Bédard

"Cherchons une nouvelle hiérarchie des valeurs"

(C.W.) — "Le chef d'entreprise devra accepter des valeurs plus complexes que les valeurs algébriques dans le monde". C'est ainsi que s'est exprimé, hier midi, M. J. Arthur Bédard, président du Centre des dirigeants d'entreprises, alors qu'il était le conférencier invité devant les membres du club Richelieu Québec.

Selon le conférencier toutes nos réponses ne doivent pas venir des ordinateurs. Le profit est toujours un élément important de la pensée, de même que la technologie mais ces deux choses ne peuvent pas devenir des buts. Ce ne sont que des objectifs secondaires.

"Les priorités données dans notre société sont souvent faussées et nous devons travailler ensemble à établir une nouvelle

hiérarchie des valeurs". M. Bédard a déclaré qu'en "placant l'homme au premier rang des préoccupations socio-politico-économiques, tout de suite on voit le besoin de changer quelque chose aux structures, aux concepts actuels parce que l'on a déjà changé le sens d'une valeur".

Bien des choses dans le passé ont été réglées par l'argent et à la fin de la dernière guerre on a cru que de donner de l'argent ou en prêter aux pays pauvres, leur permettrait d'arrêter de se plaindre et de se sortir, ce qui ne fut pas le cas pour nombre de pays qui sont dans une situation intenable.

Prise de conscience
Selon M. Bédard il est plus que temps que nous prenions conscience des problèmes et que le Québec et le Canada se dissocient de la triste destinée de certains pays puissants parce que nous jouissons encore d'un préjugé encore favorable auprès du tiers-monde.

Le conférencier a poursuivi en disant: "Il y a une chose que l'on ne peut pas ignorer c'est qu'il y a actuellement en Chine environ 300,000,000 de Chinois qui ont moins de 20 ans, qui s'imposent une discipline sévère, qui ont quitté leurs études pendant un an pour aller aider les paysans et se rendre compte de ce que c'est que cultiver la terre. Ces jeunes grandissent avec l'objectif de changer le monde."

Il faut apprendre à pouvoir mesurer nos gestes, nos actes, nos options et nos notions. Il est regrettable que l'entreprise privée laisse aux gouvernements tout ce qui n'est pas rentable. Si l'Etat ne fait pas de profit c'est que presque toujours on lui laisse les choses qui ne sont pas rentables, quantitativement parlant.

Il faudrait arrêter de critiquer l'Etat en disant que tout coûte cher et aussi arrêter de lui quêter toutes sortes de services. Il vaudrait mieux l'aider,

Un thème à approfondir:

"La circulation en forêt"

par Michel BELLEAU

"La circulation en forêt" est le thème qu'a décidé d'approfondir le bureau de direction de l'Association Forestière Québécoise réuni en Assemblée générale annuelle. Ces assises débutaient hier après-midi au Château Frontenac, à Québec, et se poursuivront aujourd'hui.

Tous les panélistes qui ont été invités à prendre la parole ont admis comme base de discussion que chaque année le nombre d'usagers de la forêt augmentait et que ce phénomène allait aller en s'amplifiant principalement à cause du nombre d'heures croissant dont le citoyen peut disposer pour ses loisirs.

Cette circulation plus intense dans nos forêts implique des problèmes qui ne sont peut-être pas nouveaux mais dont l'acuité est plus grande aujourd'hui. Il s'agit donc de contrôler la circulation en forêt.

Pour ce faire le seul moyen qui a existé jusqu'à nos jours est le permis de circulation en forêt que l'usager pouvait recevoir aux divers endroits prévus à cette fin comme la barrière de nos parcs provinciaux par exemple. Les participants à cette assemblée annuelle se sont appliqués au cours de leurs discussions à démontrer les avantages et les inconvénients de ce système.

La conservation de nos forêts est mise en danger, d'après les

propos émis lors de cette assemblée, principalement par les feux de forêts. D'autres problèmes, tels certains actes de vandalisme, ont fait l'objet de commentaires, mais la plus grande plaie, c'est le feu.

Comment donc arriver à diminuer les pertes que fait subir, à ces richesses que sont nos forêts, ce grand fléau? Les opinions ont été à ce sujet quelque peu divergentes.

Un bon nombre de participants ne voient pas l'utilité de conserver le système des permis de circulation en forêt qui, selon eux, n'aide aucunement à la conservation et même à la mise en valeur de nos grandes étendues boisées. C'est, d'après eux, une simple mesure restrictive qui ne sert d'aucune façon à améliorer la situation puisqu'on ne s'attaque pas au vrai problème qui est une éducation des citoyens.

Par contre, d'autres participants se sont portés à la défense de ce système en prétextant que si la forêt est ouverte à n'importe qui, les actes de vandalisme iraient en s'accroissant.

Cette mesure n'est peut-être pas, selon eux, le seul remède à apporter mais c'est sûrement un élément qu'il faut conserver.

Il s'agit donc en définitive de parvenir à un équilibre entre une plus ou moins grande liberté de circulation en forêt et la protection ou conservation des richesses naturelles que sont nos forêts. De plus, quelles que soient les positions prises hier lors des discussions, on s'entend pour conserver un certain contrôle.

D'autre part, il a été demandé par l'assemblée et ce fut l'objet d'une résolution adoptée à l'unanimité, qu'on insiste auprès du ministère de l'Éducation pour que des cours de conservation des ressources naturelles soient dispensés et adaptés à tous les niveaux scolaires, de l'élémentaire au secondaire.

Une autre résolution demandait qu'une somme soit octroyée annuellement par le ministère des Terres et Forêts à l'Association Forestière Québécoise pour mener une campagne publicitaire intensive sur la prévention des incendies forestiers; cette somme serait équivalente au budget qui était consacré à l'émission de permis de circulation qui ont été suspendus d'une façon temporaire.

"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD

abonnements - service : **ROBERT BRETON**
34, Boul. de l'Entente
LAUZON - LEVIS
Tél. : 837-1922

Remboursement

ST-ROMUALD. Remboursement, ébénisterie, réparation, neuf, usagé, 126, rue Dussault, St-Romuald, Tél. : 839-6234. 9700 2812 (1 mo) 187 C.L.

Avis divers

60 Ans d'expérience pour mieux vous servir

DECORATION - AMEUBLEMENT - APPAREILS ELECTRIQUES

G.J. Lemieux

15 RUE ST-LOUIS LEVIS, QUÉ. TEL. : 837-8871

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT
8783 18-11 (L.S. au 16-1) 25 C.L.

Horlogers — Bijoutiers

Vente avant inventaire

\$25,000. DE MARCHANDISES A SACRIFIER

MONTRES - BAGUES - VERRE TAILLE

Rabais de **33 1/3%** sur MONTRES BULOVA et autres marques connues

Diamants 20% à 50%

JONG ET ASSURANCE GRATUITS

OMER ROUSSEAU

IMPORTATEUR-DIAMANTAIRE
802 est, St-Joseph — Tél. : 524-1372

LA FAMILLE TETEBECHÉ



TERRY ET LES PIRATES



TERRY ET LES PIRATES



TERRY ET LES PIRATES



LA SOURIS MIQUETTE



LA SOURIS MIQUETTE



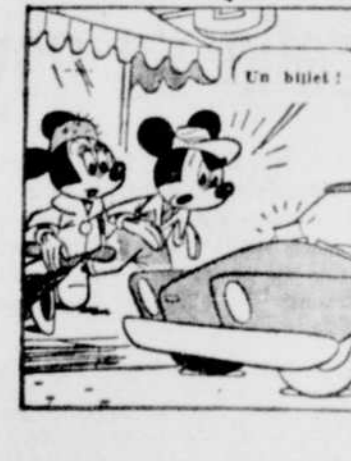
LA SOURIS MIQUETTE



LA SOURIS MIQUETTE



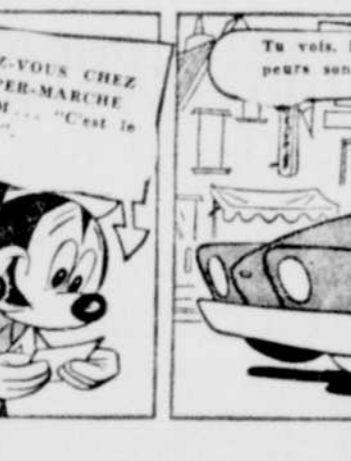
LE FANTOME



LE FANTOME



LE FANTOME



LE FANTOME



PHILOMÈNE



PHILOMÈNE



PHILOMÈNE



PHILOMÈNE



PHILOMÈNE



PHILOMÈNE



PHILOMÈNE



PHILOMÈNE



Québec décide de ne pas faire un ghetto avec les HLM de St-Pie-X

par Guy BAILLARGEON

La ville de Québec a décidé de ne pas faire un "ghetto" des Habitations à logements multiples de St-Pie X en refusant, hier, toutes les demandes de la requête des gens de cette paroisse.

"Aucun des griefs exprimés dans la pétition ou repris par les gens que nous avons rencontrés ne soutiendrait la discussion publique, à moins que l'on décide, au départ, que les locataires du projet St-Pie X seront des vandales bruyants ou incontrôlables" soutient en effet le service d'Urbanisme.

On sait que plusieurs contribuables de St-Pie X demandaient que les HLM soient construits à au moins 150 pieds des terrains déjà occupés, que ces maisons n'aient pas plus de deux étages et qu'une clôture de six pieds ceinture ces bâtiments.

"Je ne puis que répéter les inconvénients majeurs que pourrait avoir l'éloignement à cent cinquante pieds des unités du sud à l'arrière des lots nords de la 27ème rue. Nous avons au contraire l'assurance que le traitement architectural des édifices de trois étages sera supérieur à ce qui se serait construit à la place du projet de la ville", soutient le directeur du service d'Urbanisme, M. Jean Rousseau.

Ce dernier ajoute que les requêtes pour une clôture "de six pieds" ne subsistent pas puisque nous avons donné l'assurance que des mesures adéquates seraient prises pour canaliser les piétons vers les rues et trottoirs, en direction du sud.

Il se dit enfin d'avoir que les représentations de ces propriétaires n'étaient pas fondées sur un désaccord

profond du projet et que l'on préjugeait beaucoup des effets négatifs que pourraient éventuellement avoir ces constructions sur le caractère de la 27ème Rue.

Cartes blanches

On sait que le 8 janvier dernier, la Société d'Habitat du Québec donnait l'autorisation à la ville de Québec de construire les habitations à logements multiples. A la suite de cette nouvelle, M. Lamontagne déclarait que la construction se ferait selon les étapes prévues et que le tout devrait être terminé en janvier '71.

Ce projet de l'ordre de \$6,755,000.00 comprendra 434 logements qui abriteront 1,700 personnes. C'est l'office municipal du logement qui déterminera le coût de ces logements. On favorisera évidemment les gens qui habiteront alors une zone de réaménagement.

Québec place la firme Socar au pied du mur

par GUY BAILLARGEON

La compagnie Socar Compost Canada Ltd qui signait, le 29 mai '68 le contrat pour la construction d'une usine de compostage à Ville-Vanier, pourrait fort bien se retrouver dans de mauvais draps si elle ne produit pas d'ici quelques jours les preuves d'achat des terrains de même que la confection des plans.

En effet, il semble que la ville de Québec qui était impliquée dans cette affaire ne détestait pas mettre la main sur ces documents qui devaient être sur la table 30 jours après la signature du contrat.

Hier matin, le comité exécutif de la ville a autorisé le contentieux municipal à prendre les moyens nécessaires, y compris les procédures judiciaires, pour annuler le contrat intervenu entre la capitale et Socar, "cette dernière ayant fait défaut de rencontrer ses obligations."

Il n'y a pour le moment absolument rien de fait dans les travaux de cette usine qui devait être terminée en septembre ou octobre '69. Les terrains de Ville-Vanier ne seraient même pas achetés.

Devant l'inactivité de Socar, le conseiller Armand Trottier a déclaré que plusieurs autres compagnies étaient intéressées à la construction de cette usine. M. Trottier a cependant ajouté qu'un porte-parole de la compagnie lui avait certifié que tous les documents seraient produits d'ici une semaine.

4.000 TONNES PAR JOUR

Ce complexe d'un montant de \$3,638,700, était sous la direction d'une vingtaine d'actionnaires et présidée par M. J. Antoine Forget de Montréal.

L'été dernier, M. Forget avait assuré que l'usine serait unique en son genre, qu'elle ne dégagerait ni odeur ni fumée et qu'elle ne laisserait aucun débris sur les lieux.

Socar devait transformer 1.000 tonnes de déchets par jour et employer neuf ouvriers en plus de six hommes pour la fabrication de pâte et papier. On sait que les villes de Québec et de Vanier s'étaient entendues pour partager, à parts égales, les revenus provenant de la taxe foncière générale.

Le juge en chef Dumontier déclare :

"LES ACCUSÉS DE QUÉBEC NE GROUPESSENT PAS EN PRISON AVANT LA TENUE DE LEUR PROCÈS"

Par Claude St-Laurent

QUÉBEC — Le juge en chef de la Cour des sessions, Albert Dumontier, a fait une sortie, hier après-midi, contre certaines assertions voulant que des accusés de Québec croupissent en prison durant des mois avant de subir, soit leur enquête ou leur procès.

Le juge a effectué une mise au point à l'occasion de l'enquête préliminaire de l'ex-notaire Paul Duval qui s'était plaint de ne pas avoir subi ses enquêtes préliminaires après avoir été emprisonné durant trois mois.

"Lorsque l'on se donne la peine de référer aux dossiers de l'inculpé, l'on constate que la situation n'est pas celle qu'il a exposée", a dit le juge Dumontier en traçant le bilan des procédures depuis la première comparution de ce dernier le 6 novembre '68. L'on sait que Duval avait été accusé d'avoir complété avec Georges Baril, un commerçant de 50 ans en vue de commettre une fraude de \$8,000 propriété de Mme Marie-Ange Farmer Gauthier, fraude qu'il aurait d'ailleurs effectivement commise en mars '68 après avoir fabriqué un faux document. Une autre accusation de complot dans le

but de frauder une somme de \$10,000 pèse d'ailleurs sur lui. Son complice Pichette qui est activement recherché par les corps de police est demeuré introuvable jusqu'à maintenant.

Deux mois en prison

M. le juge Albert Dumontier a expliqué que lors de la comparution du notaire, le 7 janvier, ce dernier n'était en prison que depuis deux mois et non trois comme il l'avait laissé entendre. Il avait choisi d'être jugé par une cour composée d'un juge et d'un jury et son enquête avait été fixée pour la forme à huit jours. Or le 26 novembre Duval avait répondu à une accusation de complot et de vol et à une accusation de fabrication et d'utilisation de faux. A la même date un présumé complice Georges Baril comparaitait sous des charges identiques.

Des le 10 décembre la Couronne a procédé dans les dossiers du complice Baril et Duval a témoigné dans ces causes. C'est alors que le juge Dumontier a demandé aux parties de procéder dans les causes de Duval. Ce sont les procureurs des deux parties qui ont convenu de remettre les causes et l'accusé ne s'était alors pas objecté.

Tous les dossiers ont été adjournés à nouveau les 18, 24 et 30 décembre toujours avec le consentement des parties.

Après cette rétrospective des événements, le juge Dumontier, qui siègeait dans la Cour de la troisième division a déclaré: "l'accusé est donc mal venu maintenant de se plaindre de n'avoir pas encore subi ses enquêtes préliminaires". Le juge a ajouté: "Il est faux de prétendre que les accusés de Québec croupissent en prison des mois avant de subir leur procès ou leur enquête. Actuellement la Couronne est en mesure de procéder dans les sept semaines qui suivent la comparution du prévenu et dans le cas des accusés qui n'ont pu obtenir leur mise en liberté, des instructions ont été données pour rapprocher davantage la date de l'enquête ou du procès."

Des excuses

Après avoir entendu les remarques du juge en chef, l'accusé Paul Duval s'est levé pour présenter des excuses à la Cour de même que son procureur Me René Letarte mais le juge a dit qu'il connaissait toute l'histoire et qu'il n'avait pas besoin d'excuses.

Le juge a poursuivi ses remarques en disant: "S'il était

nécessaire d'instituer une quatrième division pour éviter que des causes subissent des retards déraisonnables nous n'hésiterions pas à le faire. Je désire cependant rappeler à ceux qui l'auraient oublié qu'il n'y a qu'un juge en chef à la Cour des sessions pour la division d'appel de Québec et lui seul est habilité à prendre des décisions d'ordre strictement administratif.

Le magistrat a terminé en disant que l'on critiquait beaucoup tout le contenu judiciaire mais que l'on était impatient d'offrir des formules de rechange qui soient valables. Certes je crois que tout n'est pas parfait mais j'estime que de grandes améliorations ont été apportées dans notre district en ces derniers mois. Il est vrai que le tout s'est accompli avec discrétion mais il y a tout de même lieu de s'en réjouir.

Enquête terminée

Quant à l'enquête préliminaire de Paul Duval, du 1294 rue Lavigny à Ste-Foy, elle a été de courte durée puisque la preuve présentée lors de l'enquête du présumé complice Georges Baril a tout simplement été versée au dossier.



● LA DUCHESSE de Champlain, Nicole Brulotte, a été couronnée hier soir par son président de duché, M. Guy Racine. Sur la photo, nous voyons Nicole Ière faisant lecture de la proclamation royale. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Selon Gilles Grégoire

Des élections dès le début de l'été sont inévitables

par Pierre BOULET

Selon le vice-président du Parti Québécois, M. Gilles Grégoire, la tenue d'élections provinciales dès le début de l'été sera inévitable après les résultats qu'apportera la conférence fédérale-provinciale sur la fiscalité, en février prochain. M. Grégoire prenait la parole hier soir devant les membres de la Jeune Chambre de Québec.

L'ancien chef du Ralliement National s'est en effet dit d'avoir que la prochaine conférence sur la fiscalité n'apportera que de la confusion aux provinces, particulièrement au Québec, et que le gouvernement provincial n'aura pas d'autre solution que de hausser les taxes.

Avant de poser un tel geste, de poursuivre M. Grégoire, le gouvernement voudra vérifier sa force et il ne s'aventurera pas dans une majoration des taxes et des impôts sans appeler les électeurs aux urnes. Le vice-président du P. Q. prévoit la tenue des élections avant la fin de l'été.

Répondant à un auditeur qui lui demandait pourquoi le Parti Québécois ne présentait pas de candidat aux élections partielles qui se tiendront dans Dorion, M. Grégoire a simplement répondu que cela aurait été une perte de temps de prendre plusieurs mois de préparation pour ne mettre qu'un candidat en lice.

Il a ajouté que le parti concentrerait tous ses efforts sur les prochaines élections générales à l'occasion desquelles il présentera des membres dans quatre-vingts des cent-trente comités de la province. M. Grégoire s'est dit très optimiste quant au ré-

sultat de ces élections générales. Il a entre autres prédit que les cinq circonscriptions du Saguenay-Lac-St-Jean retourneraient au Parti Québécois. Il s'est toutefois refusé à prédire quoi que ce soit au niveau de toute la province.

FACE A UN MUR

Abordant à nouveau la question de la prochaine conférence fédérale-provinciale sur la fiscalité, M. Grégoire s'est dit assuré que les provinces se frapperont à un mur, malgré ce qu'a déclaré dernièrement le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts a en effet affirmé que l'année 69 amènerait une grande bataille entre le gouvernement central et les provinces sur les revendications fiscales.

M. Robarts avait déclaré entre autres que les provinces se battront pour récupérer une plus grande part des impôts sur les revenus des individus et sur ceux des sociétés.

"S'il a prédit la victoire des provinces, a ajouté M. Grégoire, je lui prédis la défaite... et ce à cause de la réponse de M. Trudeau qui nous a dit de Londres qu'Ottawa ne céderait pas." Le vice-président du P. Q. s'est dit d'avoir que les provinces allaient enregistrer une autre défaite et que le gouvernement fédéral allait une fois de plus s'approprier la grosse part.

Les autres provinces céde-

ront, a ajouté le leader politique, et elles encourageront le Québec à céder. "Elles ne traitent que pour la galerie et Trudeau, pour sa part, se fiche du Québec comme de l'an 40".

STATISTIQUES ELOQUENTES

Le conférencier a par la suite énuméré, par ordre d'importance, les items de dépense inscrits dans le budget canadien pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1969. Ainsi, sur un budget total de dépense chiffré à \$10,500,000,000, Ottawa consacrera près de \$1,800,000,000, à la défense nationale.

A ce sujet, M. Grégoire s'est dit scandalisé que le Canada dépense la forte somme de \$31,193,000, en bombes, cette année et qu'il en ait dépensé \$28,000,000, l'an dernier. Un seul de ces montants, a-t-il déclaré, représente plus que les subventions réunies des Universités Laval et de Montréal.

Le vice-président du Parti Québécois n'apprécie pas plus le prix que coûte annuellement le remboursement de l'intérêt de la dette nationale. L'intérêt à lui seul représente la somme de \$1,406,849,200. M. Grégoire a expliqué que la dette qui n'était à l'origine que de \$90,000,000 (en 1867) a grossi à chaque fois que le Canada a fait de nouveaux emprunts pour aller faire la guerre au bénéfice des autres.

Québec recherche un chef pour la section technique du service des incendies

(G.B.) — Le comité exécutif de la ville a autorisé, hier, le directeur du Service du personnel à tenir un deuxième concours pour le poste de chef de la section technique du service des incendies.

On soutient qu'un premier concours a déjà été tenu, mais devra être élargi. Les qualifications requises sont celles du premier examen, ou quelques années d'expérience pertinente progressive à la brigade des incendies, dont partie acquise à

un poste comportant des responsabilités personnelles.

On sait que ce concours entre dans les cadres de la réorganisation du service des incendies. Le chef de la section technique aura sous lui les 5 sous-sections suivantes: radio, mécanique ou équipement motorisé, atelier de réparation, système d'alarme et inspection des bornes-fontaines.

Son rôle sera celui décrit à la définition de sa position incluse au rapport Ross d'août '66, sur le service des incendies.

La CECQ: école à vendre

(G.B.) — L'ancienne école des garçons de la paroisse Jacques-Cartier que Monseigneur Raymond Lavoie avait offert à louer pour ses oeuvres paroissiales est à vendre. En effet, la Commission des écoles catholiques de Québec demande des offres pour cet immeuble situé entre les rues St-François et du Roi, du côté est de la rue Caron.

La partie principale de l'école de cinq étages de même qu'une annexe de quatre étages construite en 1925 à l'épreuve du feu comportent une superficie approximative de 35,000 pieds carrés de plancher.

Il semble toutefois que les membres du comité de logement de l'aire no 10 ne soient pas tout à fait d'accord avec les

intentions de la Commission. M. Roger Parent, président de ce comité, a laissé entendre hier soir qu'une assemblée aurait lieu sous peu à ce sujet.

On prétend qu'une école est au service de ceux qui paient les taxes, c'est-à-dire de la population. On veut, en fait, retenir l'école pour mettre les locaux au service des jeunes travailleurs de St-Roch qui n'ont, à leurs dires, pas d'endroit pour se divertir, qu'il n'ont pas de services communautaires.

On se souvient que Mgr Lavoie avait offert de défrayer le coût de \$12,000 qu'il en coûte à chaque année pour l'entretien de l'école. En retour, il voulait les locaux pour y installer les oeuvres de sa paroisse.

\$200,000 en "tickets" pour Québec

(G.B.) — La ville de Québec s'est enrichie de \$220,753, en billets d'infraction de toutes sortes au cours de l'année qui vient de se terminer. C'est en effet le montant qui apparaît sur le rapport concernant les activités du bureau de la perception des contraventions, rapport remis par le commissaire J.-Alphonse Matte de la Centrale de police.

Pas moins de 108,752 billets ont été émis au cours de '68, comparativement à 107,956 pour l'année précédente. En '67, le montant total des infractions déposées à la Cour municipale était de \$145,282. La différence de ce montant avec l'année '68 provient de la hausse de certains billets.

Le rapport signale de plus que 1,084 billets d'infraction ont été annulés en raison de compteurs défectueux ou d'erreurs de constables.

En remettant ce document à la presse, le maire Gilles Lamontagne a dit que le but de la ville en remettant un billet d'infraction n'était pas d'obtenir plus de revenus, mais de faire respecter les règlements.

"Il n'y a ni abus, ni persécution, ni favoritisme... chacun paie son billet..." a dit le premier magistrat de la capitale.



● CE JEUNE HOMME a été blessé à Charlesbourg mardi soir, vers 11h. p.m., après avoir été heurté par une automobile alors qu'il déambulait sur la rue. La victime ne portait aucune carte d'identité et toute personne susceptible d'apporter des renseignements à ce sujet est priée de communiquer sans tarder avec la Sûreté municipale de Charlesbourg. Le jeune homme pèse de 140 à 150 livres, porte une moustache et est vêtu de pantalons bruns, d'une chemise beige. Un gilet de laine de couleur rouge et rayé bleu.



Violent sinistre

● DES MILLIERS DE DOLLARS de dommages ont été causés hier soir à une maison de rapport en construction, à Beauport. L'incendie semble avoir pris naissance à l'arrière de la bâtisse et s'être propagé au troisième étage par la suite. La cause du sinistre n'était pas encore connue la nuit dernière alors que quelques sapeurs demeuraient sur les lieux pour surveiller la maison d'où une légère fumée continuait de sortir. Le feu avait pris naissance à 7h.30 et les sapeurs de Beauport sous la direction du chef Henri Picard établissant le contrôle de l'élément destructeur environ 1h.30 plus tard. Des pompiers de Giffard et de la caserne no 19 de Québec ont également été appelés à la rescousse. La bâtisse n'était pas habitée et la construction devait se poursuivre à l'automne. Aucun édifice à proximité n'a été menacé et aucun sapeur n'a été blessé. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

EDITORIAL

Le bilan de L.B.J.

Le président américain, M. Lyndon B. Johnson, pose ces jours-ci les derniers gestes officiels de son administration avant de céder la place à son successeur, M.

Richard Nixon. Il ne donne pas l'impression de le faire avec beaucoup de regret. On sait d'abord qu'il a lui-même décidé de ne pas briguer les suffrages aux élections de novembre dernier. En second lieu, sa popularité est à son plus bas depuis quelques mois, tant du côté du peuple américain que chez les autres nations.

Il avait pris le pouvoir en des circonstances tragiques après l'assassinat du président John Kennedy à Dallas, en 1963; comme vice-président, il avait dû prendre immédiatement la relève du défunt et c'est à bord d'un avion qui ramenait le corps de M. Kennedy à Washington qu'il prêta son serment d'office.

Peu après, il était élu officiellement président des Etats-Unis. Il avait, à ce moment, une grande popularité. Les commentateurs disent même que sa popularité, vers 1964, dépassait en bien des cas tout ce qu'on avait vu chez des présidents antérieurs. Hélas! l'opinion publique devait, en moins de cinq ans, changer complètement d'attitude, à tel point que les mêmes observateurs peuvent affirmer aujourd'hui qu'aucun autre président américain n'a peut-être été aussi impopulaire sur le plan national ou international.

Le plus lourd fardeau qu'a dû supporter M. Lyndon B. Johnson aura sans doute été la guerre du Vietnam. Les décisions qu'il devait prendre à ce sujet, sous l'inspiration des autorités militaires américaines, devaient lui valoir la méfiance de l'opinion publique. Ce fut l'augmentation des troupes au Sud-Est asiatique, l'escalade des opérations, le bombardement du Nord-Vietnam, et le reste. Le président sortant de charge aura été, sur ce plan, un homme entier et précis, mais très contesté.

A la défense de ses décisions, il invoquait mardi soir, devant la Chambre des représentants où il prononçait son dernier discours sur l'état de l'Union, les résultats obtenus. Maintenant, a-t-il dit, les communistes savent qu'ils ne pourront remporter une victoire par la force au Vietnam et dans le Sud-Est asiatique. M. Johnson entretient encore certains engagements au Vietnam, mais il conserve un bon espoir de voir aboutir assez prochainement les pourparlers de Paris.

Sur le plan intérieur, M. Johnson a dû faire face à de sérieux conflits raciaux au cours des dernières années. A certains moments, on pouvait croire que les Américains étaient à la veille d'une guerre civile: des quartiers complets étaient détruits par l'incendie, des magasins étaient pillés, les rixes éclataient de tous bords et de tous côtés, on se battait, on se blessait, on se tuait par centaines. La loi sur l'égalité raciale adoptée par le gouvernement de M. Johnson n'a pas suffi à mettre fin à cette crise et, par ailleurs, le président a échoué dans sa tentative de faire adopter une loi qui aurait prohibé la vente libre d'armes à feu et qui aurait exigé l'enregistrement de ces armes. Tout est encore possible du côté de la violence chez nos voisins du sud.

M. Johnson invoquait, mardi soir, les décisions positives de son administration. On est trop souvent porté à oublier cet aspect de son gouvernement, devant les autres grands problèmes auxquels ont été mêlés les Etats-Unis: l'établissement d'un régime d'assurance-santé, les crédits pour le développement de l'éducation et de la recherche, la prospérité économique, le faible taux de chômage (le plus bas depuis une décennie), l'aide extérieure aux pays en voie de développement, le maintien du prestige des Etats-Unis comme la nation la plus puissante de notre globe actuellement, et le reste.

En approfondissant les faits administratifs de M. Lyndon B. Johnson, que penseront les historiens, dans une centaine d'années? C'est la question que se posait le président sortant de charge en terminant son discours mardi soir. "J'espère que l'on dira de nous, dans 100 ans, qu'ensemble nous avons oeuvré pour faire de notre pays un pays meilleur pour son peuple tout entier, et pour assurer les bienfaits de la liberté à notre postérité. Je crois que l'on dira de nous que nous avons au moins essayé", a dit M. Johnson.

N'en doutons pas: les historiens pourront sans doute juger plus objectivement que la génération actuelle l'administration de M. L.B. Johnson.

Roger BRUNEAU

Entre vous et moi

Quand on pelle...

Pelleter... C'est bien un peu de mode par le temps qui court... De fait, combien sont là, présentement, qui, le matin, le midi ou le soir, doivent aller d'une bonne corvée! Au train où vont les choses, il se fera chez nous, plus ou moins forcément, est hiver, plus qu'un tantinet d'exercices physiques. Ici, faut pelleter; là, faut pelleter. Sous peine de ne pas pouvoir utiliser sa voiture, voire d'éprouver quelque difficulté à quitter son foyer, même à pied, l'heure venue de reprendre le haras.

Or donc, pelleter est grandement de mise...

Mais, pelleter, cela se dit et s'écrit comme au juste, à l'indicatif présent? Un jour, l'abbé Etienne Blanchard, grand adepte de la cause du français correct, nous racontait cette anecdote: Curieux, histoire de voir, il avait successivement posé la question à deux messieurs de France. Deux messieurs cultivés, érudits. Les intéressés, après réflexion, donnerent leur langue au chat. Chose étrange, l'abbé Blanchard, interrogé par la suite un Haïtien, obtint du coup la bonne réponse: Je pellette, tu pelletes, il pellette, nous pelletons, vous pelletez, ils pelletent.

Alors, comme le dit langue populaire, veuillez vous ôtez de là, que je pellette... La neige, sans cesse, s'amoncelle, et je ne tiens nullement à être, tantôt, bloqué, claustre, emprisonné. Du reste, tous font de même. Allons! Poussons ferme! Pelletons! Profitons bien de l'occasion qui se présente!... L'été prochain, il sera trop tard pour revendiquer pareil privilège... A moins que l'on ait en tête quelque projet de terrassement... Ce qui, souvent, se voit...

O. A.

A propos d'une lettre

Un lecteur de la région de Québec nous écrit et dit en substance: Pourquoi une plaque commémorative au texte exclusivement anglais, près de l'entrée de la gare Union, au Palais? Bientôt, des milliers de touristes nous visiteront. Je ne sais s'il s'agira, dans tous les cas, de touristes bilingues!

De quelle plaque commémorative s'agit-il? Il s'agit d'une large et attrayante plaque évoquant la mémoire de ceux qui, de 1914 à 1918, combattirent outre-mer et y laissèrent leur vie. Plusieurs noms géographiques rappellent les lieux où des Canadiens participèrent à la lutte, sur le sol français ou belge: Mons, Passchendaele, Ypres, Vi-

my, la Somme, etc., etc. La pose de cette plaque évocatrice doit dater des alentours de 1919, soit il y a une cinquantaine d'années, ou un peu moins. A tout événement, sauf dans le cas des désignations topographiques précitées, n'y apparaît pas un seul mot français. C'est à croire, décidément, que seuls des anglophones ont franchi les mers, lors de la Grande Guerre, et ont fait le coup de feu là-bas! Pourtant, on le sait et on le savait lors de l'installation de ladite plaque, tel ne fut point tout à fait le cas, bien loin de là. Puisque pas moins de 32,000 à 35,000 franco-phones portèrent l'uniforme. Apparemment, ce n'était

pas assez pour justifier l'apparition, en pleine ville de Québec, d'au moins quelques mots français sur cette plaque de la gare Union rendant hommage aux morts de 1914-18. Reste à dire à notre correspondant: Attendons voir, encore cinquante autres années! Peut-être qu'alors, quelque minuscule écriteau viendra rappeler à la postérité que des francophones de chez nous livrèrent tout de même bataille sur les positions alliées de 1914-18. A moins que d'ici à cette époque, la gare Union s'en aille ailleurs, dans le Québec métropolitain, et que l'on profite de l'occasion pour réparer semblable oubli.

O. A.

LA PAROLE est aux lecteurs

Communion et grippe de Hong Kong

En temps épidémique, la manière traditionnelle de donner la communion peut devenir un moyen efficace de propager la maladie. J'ai cru rendre service en sonnant l'alarme, en attirant l'attention de tous ceux qui peuvent aider à faire évoluer l'Eglise en ce domaine, les prêtres, médecins, microbiologistes, les jeunes, les universitaires. Un appel spécial à ceux qui sont un peu moins conservateurs, un peu moins traditionalistes. Ecrivez un mot à l'archevêque; parlez-en, parlez-en de la façon que vous croirez la plus efficace, vous rendrez service à bien du monde, et vous aurez ainsi contribué à donner un coup de main pour faire tourner la roue de la vie spirituelle, vers le chemin de l'évolution. Depuis le Concile, nous nous acheminons vers ce chemin, mais tellement péniblement. Alors vous comprendrez que nous sommes en retard dans ce domaine.

L'évolution sur le plan politique et économique fut et est plus difficile, car il faut convaincre plus de la moitié du monde intéressé en pays démocratique, pour renverser un système établi. Dans le domaine spirituel ou religieux, nous sommes encore plus victime du traditionalisme, parce que tombant dans un domaine encore plus abstrait. Il ne serait pas exagéré de dire que 9/10 du monde professe la religion ancestrale. C'est une constatation, le monde est spirituellement conservateur. N'en faisons pas un drame, que vous soyez catholique, protestant ou d'une autre religion, changer de religion n'arrangerait probablement rien; mais que chacune d'elles change en elle des choses, des croyances, des traditions pour le mieux, devrait être un idéal et arrangerait bien des choses. Que chacune d'elles fasse le ménage dans sa propre maison, la rende plus hygiénique, plus attrayante, et la face du globe terrestre sera changée. Nous vivons alors certainement dans un monde plus charitable, plus respectueux de l'intelligence d'autrui, mais aussi plus respectueux de

sa propre intelligence qui nous a été donnée par l'Être suprême et que nous n'avons pas le droit de renier au profit de traditions.

Dieu nous a placés dans un monde merveilleux, merveilleux justement parce qu'il est en évolution avec des possibilités infinies. Il est à la grande d'un esprit infini et Dieu a donné à ceux qui sont en ce monde, le reste du monde, c'est-à-dire l'infini. N'allons pas renier cette beauté qu'est le fait de l'évolution à laquelle Dieu a voulu notre coopération. Ayons au moins la décence de changer ce qui devient vieux jeu au point de nous apparaître dangereux. Je sais que par rapport à l'ensemble des problèmes religieux à résoudre dans le monde, un mode désuet de donner la communion n'est qu'une pécadille; mais il m'apparaît que c'est le problème le plus susceptible d'un règlement rapide. Espérons que c'est la bonne manière de faire, et que nous accomplirons beaucoup pour l'avenir, de plus en plus intéressant à vivre corporellement, parce que nous aurons mieux vécu spirituellement.

La stricte vérité: S. Paul, aux Corinthiens: "Je n'ai rien voulu savoir devant vous, si ce n'est Jésus, et Jésus Crucifié." Cor. II, 2. A ce compte S. François d'Assise et Ste Catherine de Sienna auraient dû faire de la clinique. Vous avez mille fois raison de vous indigner, M. Lavoie. Et le Baptême: Encore S. Paul: "Nous qui avons été baptisés, c'est dans le Sang du Christ que nous le sommes. Afin que mourant au péché avec Jésus Crucifié, sur la Croix, nous ressuscitions avec Lui par son Sang." Et la nudité? La pudeur n'aurait pas de racine...? Quelle sottise! Oui, Le Saint-Esprit nous instruit si bien des premières pages de la Bible. Aussitôt leur faute commise, Adam et Eve se cachent. Ils se cachent à leurs propres regards et se dérobent à l'oeil de leur Créateur qu'ils aiment tant à voir, hier, dans leur innocence. — Qui ne connaît l'histoire si instructive de Noé? — A son réveil, il apprend qu'un de ses trois fils a eu un sourire moqueur au lieu de couvrir la nudité de son père qui dort. — Noé maudit ce fils poltron; et la malédiction pèse encore sur les descendants de Cham. Mille fois raison d'être peiné en entendant un ministre de la parole du Christ dénigrer l'instinct de la pudeur que le Créateur a rivee à la moëlle et aux entrailles de tout homme qui n'est pas dénaturé et littéralement abruti. Cher ami, il y aurait de belles choses à ajouter. D'autres le feront peut-être. Je vous salue chaleureusement en vous souhaitant de vivre et de mourir intègre et inébranlable: "Bienheureux ceux qui ont faim et soif de justice: ils seront rassasiés!"

Antonio Arsenault, prêtre, Saint-Séverin, Beauce.



Henri GAUVIN, 1254 St-Paul, Ancienne-Lorette

Mon courageux et cher ami, En page 4 de l'Action, 8 janvier, vous invitez avec des accents pathétiques le clergé catholique de votre Province catholique à vous dire ce qu'il pense, lui, le clergé, de la doctrine du Rév. Père Emile Legault, c.s.r. sur les ondes. Je serais heureux que vous récitiez cent réponses. Elles devraient toutes à peu près ceci: 1— J'ai beaucoup d'estime pour le Rév. Père Emile Legault, c.s.r. 2— Je ne prendrais pas sa place pour \$1,000.00 par jour. 3— Ce serait une bonne chose si le Rév. Père changeait de formule. Voici pourquoi: Aucun prêtre, compétent et saint tant qu'il voudra, ne peut faire du bien à tous, sans faire de tort à personne, s'il

entreprend de faire de la direction spirituelle avec des prescriptions "Passe-partout" pour une multitude. Pas plus que le médecin peut prescrire la même dose à cent malades à la fois. Le médecin comme le Révérend Père pourra faire un peu de bien et beaucoup plus de tort. Face à l'Evangile, la formule d'Aristote et de S. Thomas est la seule bonne: "Bonum ex. toto. Rien de bon si tout n'est pas bon. rien de vrai si tout n'est pas vrai. De plus, l'apôtre, religieux ou laïque, qui va tenir, sur les ondes, le même langage que Jésus-Christ, dans l'Evangile, ne circulera pas longtemps. De plus, c'est bien évident qu'à côté de dix âmes sincères qui demandent la vérité, le Rév. Père en rencontre vingt qui combattent la vérité. C'est là que la faiblesse humaine du directeur spirituel succombe. Qu'elle fléchisse par condescendance et sous prétexte de conciliation; ou qu'elle s'effondre parce que l'esprit ne peut fournir à répliquer au venin du "serpent". Je suis d'avis que le Dieu de Bonté ménagera une récompense au Rév. Père pour le bien immense qu'il voulait faire; probablement une plus belle récompense encore pour le courage de suspendre un apostolat si difficile et si dangereux. Mon cher et courageux M. Lavoie, voici la vraie doctrine qui ne changera, ni ne diminuera jamais sur trois points majeurs que souligne votre lettre. Le Crucifix serait un tourment ou cause de cauchemar; "traumatisme". Ridicule et blasphématoire!

Réponse à monsieur P. Lavoie de Rimouski

Mon courageux et cher ami, En page 4 de l'Action, 8 janvier, vous invitez avec des accents pathétiques le clergé catholique de votre Province catholique à vous dire ce qu'il pense, lui, le clergé, de la doctrine du Rév. Père Emile Legault, c.s.r. sur les ondes. Je serais heureux que vous récitiez cent réponses. Elles devraient toutes à peu près ceci: 1— J'ai beaucoup d'estime pour le Rév. Père Emile Legault, c.s.r. 2— Je ne prendrais pas sa place pour \$1,000.00 par jour. 3— Ce serait une bonne chose si le Rév. Père changeait de formule. Voici pourquoi: Aucun prêtre, compétent et saint tant qu'il voudra, ne peut faire du bien à tous, sans faire de tort à personne, s'il

entreprend de faire de la direction spirituelle avec des prescriptions "Passe-partout" pour une multitude. Pas plus que le médecin peut prescrire la même dose à cent malades à la fois. Le médecin comme le Révérend Père pourra faire un peu de bien et beaucoup plus de tort. Face à l'Evangile, la formule d'Aristote et de S. Thomas est la seule bonne: "Bonum ex. toto. Rien de bon si tout n'est pas bon. rien de vrai si tout n'est pas vrai. De plus, l'apôtre, religieux ou laïque, qui va tenir, sur les ondes, le même langage que Jésus-Christ, dans l'Evangile, ne circulera pas longtemps. De plus, c'est bien évident qu'à côté de dix âmes sincères qui demandent la vérité, le Rév. Père en rencontre vingt qui combattent la vérité. C'est là que la faiblesse humaine du directeur spirituel succombe. Qu'elle fléchisse par condescendance et sous prétexte de conciliation; ou qu'elle s'effondre parce que l'esprit ne peut fournir à répliquer au venin du "serpent". Je suis d'avis que le Dieu de Bonté ménagera une récompense au Rév. Père pour le bien immense qu'il voulait faire; probablement une plus belle récompense encore pour le courage de suspendre un apostolat si difficile et si dangereux. Mon cher et courageux M. Lavoie, voici la vraie doctrine qui ne changera, ni ne diminuera jamais sur trois points majeurs que souligne votre lettre. Le Crucifix serait un tourment ou cause de cauchemar; "traumatisme". Ridicule et blasphématoire!

derrière les faits les institutions

Le Centenaire de la Gazette officielle du Québec

ter avec fierté sa Royale Gazette à 1770. Dans le Québec et dans l'Ontario, il fallut créer de nouvelles Gazettes. Dès la première session de la Législature du Québec adopta la loi intitulée "Acte concernant la charge d'imprimeur de la Reine pour cette province, et la publication de la "Gazette Officielle de Québec". (31, Viet., ch. 12)

L'article 2 de la loi se lisait comme suit: "Il sera du devoir de l'imprimeur de la reine d'imprimer et publier, ou de faire imprimer et publier, pour le gouvernement, les statuts de la province, une gazette officielle, qui sera connue sous le nom de "Gazette Officielle de Québec", et tous documents et annonces dont le lieutenant-gouverneur en conseil il pourra requérir l'impression, soit dans la dite gazette officielle ou autrement".

Ce n'est cependant que le 16 janvier 1869 que parut la première livraison de la Gazette officielle du Québec. La première page est ornée des armes de Grande-Bretagne avec au centre l'inscription "Honi soit qui mal y pense" et en listel, l'inscription "Dieu est mon droit". La première page de la Gazette a depuis changé d'allure. C'est ainsi que du 3 octobre 1948 au 23 décembre 1963, on put voir à la première page de la Gazette le drapeau de la province de Québec. Dans la première livraison de 1964, le drapeau fut remplacé par les armes du Québec. L'édition spéciale du 5 octobre 1968, publiée à l'occasion de la mort du Premier M. Daniel Johnson, remplaça les armes du Québec par la fleur de lys coupé qui venait d'être choisie comme symbole de la province.

La Gazette officielle de Québec a paru avec une

regularité exemplaire. La livraison de samedi dernier est la 6.417e. On a pu parfois y déceler des erreurs. C'est ainsi que les chercheurs peuvent être surpris de constater qu'il existe une livraison de samedi le 8 janvier 1869. En vérifiant les textes de cette livraison, on s'aperçoit qu'ils sont de la fin de 69 ou du début de 70. Les rédacteurs se sont tout simplement trompés. Ils ont, comme cela arrive lorsque nous signons des chèques au début de l'année, oublié qu'un nouveau calendrier était né.

Rappelons que le grand patron de la Gazette officielle qu'on appelait autrefois l'imprimeur de la reine est devenu, le 1er janvier 1969, en vertu du bill 71 adopté à la dernière session l'éditeur officiel du Québec. En effet, ce n'est pas la ville de Québec, mais le Québec qui a une Gazette.

Il y a évidemment des publications plus gaies que la Gazette officielle, mais il n'en est peut-être pas de plus utile. En effet, tous les lundis, des centaines de gens trouvent dans leur courrier, la Gazette officielle et la parcourent au moins rapidement pour prendre connaissance d'une foule d'avis. On y trouve en outre la plus grande partie de la législation déléguée, c'est-à-dire les règlements que le lieutenant-gouverneur en conseil adopte en vertu du pouvoir qu'il en a reçu de la législature. La loi a habituellement la sagesse de décréter que ces règlements ne sont en vigueur que pour autant qu'ils ont été publiés dans la Gazette officielle. A Ottawa, cette partie de la Gazette officielle, s'est tellement développée que, depuis 1947, la Gazette du Canada est publiée en deux parties la première donnant les avis, et la seconde, la législation déléguée. On peut souhaiter que Québec imite un jour cette formule.

R. HEISE Copyright Flash sur l'Allemagne

par Jean-Charles BONENFANT

L'Action féminine

L'Espagne, terre de contraste

par Thérèse DALLAIRE

L'Espagne, le pays le plus élevé de l'Europe après la Suisse, est un pays de contraste, non seulement par les différences géographiques, climatiques que présentent les différentes régions entre elles, mais aussi et surtout dans les différences de vie de leurs habitants.

Mme Bassa Belanger originaire d'Espagne, connaît bien une conférence devant les membres de la Ligue catholique féminine. Parlant de son pays d'origine Mme Belanger a tout

d'abord souligné les différences de climat de la péninsule Ibérique: sec à l'intérieur du pays, il est humide et doux quand on avance au nord. Les régions méditerranéennes sont au contraire sèches, moins chaudes ou tièdes en toute saison.

Au chapitre des moeurs, Mme Belanger déclare que son pays est de ceux où les traditions sont scrupuleusement conservées. Il est certain, dit-elle, que la domination arabe et musulmane qui a duré près de huit siècles a marqué les moeurs, le langage et la musique espagnols. On ignore généralement que le haut peigne et la mantille andalouse sont d'origine arabe. Ils étaient portés, bien avant

la reconquête par les femmes moresques particulièrement à Grenade.

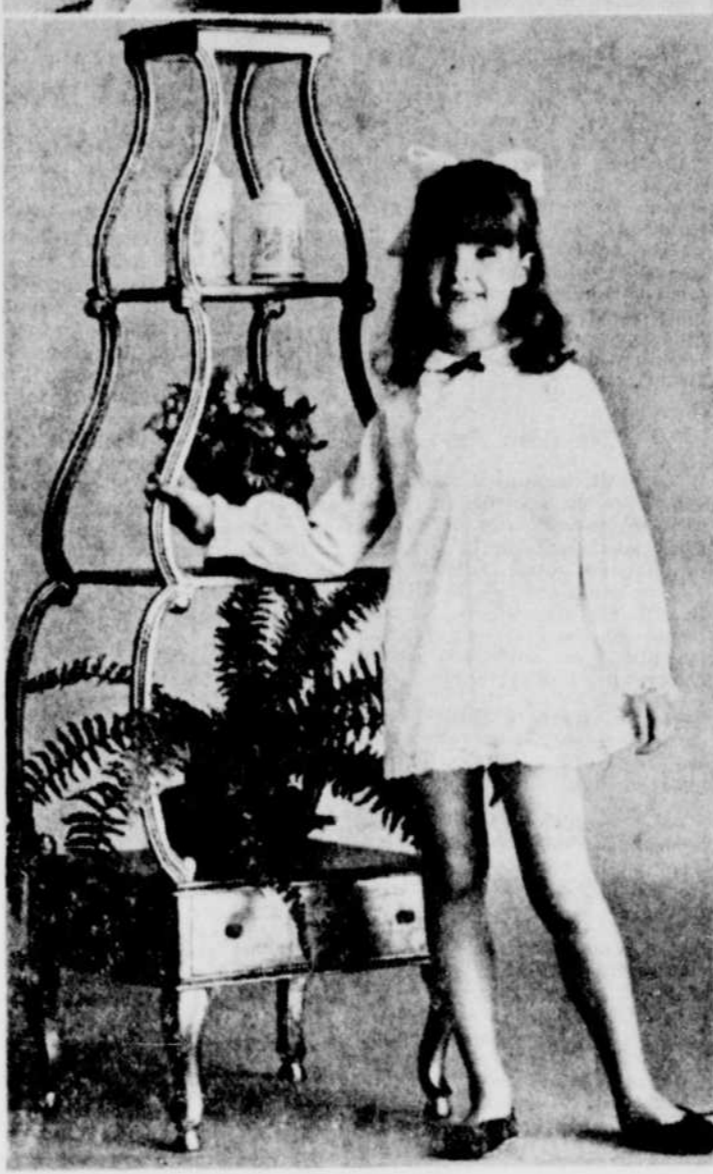
L'influence arabe, a poursuivi la conférencière, est plus grande encore dans la langue espagnole, sa morphologie et son accent. Elle a quelque chose de mâle qui la distingue des autres langues de la même origine. Elle est peut-être l'une des plus belles du monde, par cet heureux mélange des deux phonétiques occidentale et orientale. Énergie, force, vitalité sont les caractéristiques qui se retrouvent, non seulement dans la langue et dans la littérature, mais aussi dans la vie politique, sociale, dans toutes les manifestations de ce peuple. L'Espagne est le pays des fêtes bruyantes, des cortèges, des cris, des chansons. Les coutumes et les fêtes se sont conservées en ce pays beaucoup plus fidèlement qu'ailleurs.

Dans une autre partie de sa conférence Mme Bassa Belanger a détaillé les principales caractéristiques des plus importantes villes de l'Espagne: Tolède, reliquaire de l'art hispanique; Grenade: ville de soleil et de fleurs, tombeau des rois catholiques IsabeI et Fernando; Seville, beauté de la lumière, pureté du ciel; Barcelone, de situation géographique privilégiée; Madrid, la capitale hospitalière et joyeuse.

Avant de présenter des diapositives, illustrant la "corrida", drame en trois actes et sport par excellence de l'Espagne, Mme Belanger a déclaré: L'Espagne a gagné son émouvant caractère personnel. Alors que le monde s'abandonne au grand courant de l'uniformité et du matérialisme, elle continue à suivre les principes d'une forte tradition et de ses hautes valeurs spirituelles.

• André Cayatte tournera au début de l'année 1969 "les chemins de Khatmandou", dont il a écrit le scénario avec René Barjavel. Ce film racontera l'histoire d'un adolescent qui a participé aux événements de mai et qui, désabusé, part à la recherche de son père, organisateur de chasses au tigre au Népal. En cours de route, ce jeune homme rencontre des "hippies", mais il ne parvient à satisfaire son désir d'absolu ni auprès d'eux, ni auprès de son père. Il se fixe alors dans un village du nord de l'Inde, habité par des Parias. Là, avec des jeunes appartenant à une organisation internationale de solidarité, il s'emploie à irriguer les terres arides de ce pays.

(Prod. Franco-London Film)



Les petites soeurs éclipsent leurs aînées

NEW YORK (PA) — Sur le plan vestimentaire, les jeunes filles seront peut-être éclipsées par leurs petites soeurs si l'on en juge par les collections de costumes d'enfants, présentées par le groupe des couturiers newyorkais.

La maison Joseph Love, qui célèbre cette année son 50e anniversaire de fondation comme spécialiste de vêtements d'enfants, offre de jolis modèles, d'entretien facile, à l'intention des fillettes âgées de trois à 12 ans.

Cette collection comprend l'ensemble pantalon et tunique, style déjà très en vogue pour les adultes, en ajoutant de nouveaux détails pour les vêtements de jeu des enfants.

Toujours à la page, la firme Love donne à ses ensembles des noms comme "Bendez-vous spatial", robe de mousseline blanche avec bordure rayée en noir et jaune; "Vol lunaire", robe de voile rose avec empiècement de fronce, col et parements en dentelle; et "Bubble-gum" robe d'un jaune brillant, en tissu extensible, garnie d'un col blanc.

De style romantique, la collection offre aussi des costumes identiques portant les noms Julie Eisenhower et Jackie Onassis.

L'ensemble Julie est conçu pour les fillettes d'une dizaine d'années, et le modèle Jackie pour les petites de quatre ans. Il s'agit d'une robe de dentelle sur fond rose, portée avec un pantalon, et largement ceinturée d'un ruban rose formant noeud.

Selon la commentatrice du défilé, ces ensembles pourraient servir de modèles aux

demoiselles d'honneur dans le cortège de la mariée.

Autre collection

Au cours d'une autre présentation à New York, Murray Neiman, modéliste pour la firme Hannah Troy, a fait voir des costumes pour adultes comprenant le petit boîéro sur une blouse de teinte contrastante de celle de la jupe pleine ampleur.

Pour le soir, ce couturier suggère des modèles s'inspirant de la sultane Schéhérazade, personnage des Mille et Une Nuits.



Télévision

Journée canadienne et soirée française

PARIS, 15 (APP) — L'Office de la radio et de la télévision françaises consacra toute une journée d'émissions au Canada dimanche prochain, de 9 heures à minuit, heure française, sur la chaîne "France-Culture".

Cette "Journée canadienne" se situe dans le cadre des échanges entre membres de la communauté radio-phonique francophone, à savoir la Belgique, le Canada, la France et la Suisse.

La journée comprendra des rubriques fort diverses: poèmes, chansons, oeuvres musicales, pièces dramatiques d'auteurs et compositeurs québécois, des débats, notamment sur le thème des problèmes universitaires

teils qu'ils se posent outre-Atlantique, et même des bulletins d'informations journalistiques, tels qu'ils sont diffusés sur les rives du Saint-Laurent.

Pierre Brasseur et Catherine Sauvage participeront du côté français à l'émission.

En contre-partie, Radio-Canada diffusera le 19 janvier, une "soirée française" au cours de laquelle sera présentée une série de pièces courtes de "l'école de Paris" de Nathalie Sarraute, Ionesco, Beckett, etc. L'O.R.T.F. avait, à l'automne, consacré dans le même esprit une journée à la Belgique, ce sera le tour de la Suisse dans quelques mois.

Miel et vinaigre

Sous cette rubrique, nous offrons aux abonnés, un service de "courrier". Une seule restriction, aucune réponse ne sera fournie par téléphone.

Q. — Pourriez-vous me dire quels sont les frais à la charge des parents de la mariée et ceux à la charge du marié?

MAMAN DE SYLVIE

R. — Les parents de la mariée doivent payer: l'impression des faire-part et frais de poste, la décoration florale à l'église, à la maison, à la salle de réception; l'organiste et les solistes à l'église; les voitures de la mariée et de ses dames d'honneur s'il y a lieu pour aller à l'église et en revenir; le déjeuner de nocces, le gâteau de nocces, le trousseau de la mariée; les photographes et tout ce qui s'y rapporte; les cadeaux de la mariée à ses dames d'honneur et ses demoiselles d'honneur, ainsi que les fleurs à chacune d'elles.

La mariée défraiera le coût du jupon; la gerbe de la mariée; le bouquet de corsage pour sa mère et la mère de la mariée; les boutonnières des témoins et des placiers; les honoraires aux placiers; les honoraires du marié et les frais du voyage de nocces.

Q. — Je suis fort déçue. Ma fille de 23 ans va épouser son patron, un veuf de 48 ans. Certes, le concubinage n'est encore jeune d'allure et possède beaucoup de charme pour plaire à une jeune fille, en plus il y a son titre de "gros sous". Mais il faut prévoir que cette différence d'âge apportera bien des problèmes à ma fille dans quelques années. Je suis tellement désappointée que je ne veux pas assister au mariage. Dites-moi quelque chose qui puisse me faire changer d'idée.

Mme INQUIETE

R. — Il est certain qu'une différence d'âge de 25 ans entre les époux cause parfois de graves problèmes. Les avez-vous exposé avec calme et pondération à votre fille? Si oui, je vous comprends de trembler. Mais, je pense qu'il faut vous incliner devant sa décision. Pour vous rassurer dites-vous qu'à toute règle, il y a des exceptions. Il se peut fort bien que votre fille n'ait jamais souffert des inconvénients que peut apporter une telle union. Efforcez-vous d'apprécier les qualités de coeur et d'esprit qui rendra peut-être votre fille plus heureuse que n'importe lequel de jeunes frêluquets sans formation et sans expérience.

Jolie, prête à porter



9293 SIZES 8-18

Marian Martin

Collet roulé, bordure légère boutonnière sur le côté. Elle fait très jeune, svelte et très jolie.

Demandez le patron 9293 tailles 8, 10, 12, 14, 16, 18, taille 12 (buste 34) requiert 2 1/2 verges d'un tissu de 39 po.

Envoyez 65 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

CI-inclus 65 (Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron
Mesure désirée
Nom
Adresse

Il y a cinquante ans

(P.A.) — Un couple a utilisé récemment l'ascenseur pour monter au sommet du cenotaphie de l'Indiana, qui se trouve au centre ville d'Indianapolis. En 1919, M. et Mme Clarence Vaughn, de Bedford, Indiana, avaient célébré leur mariage tout au haut de ce monument. A cette époque, le marié portait son uniforme militaire des Marines des Etats-Unis. Il faisait partie de l'armée pendant la première guerre mondiale, et fut blessé en France. Il y a 50 ans, le couple avait formulé le désir de retourner au monument pour célébrer leurs nocces d'or. Leur vœu s'est réalisé samedi dernier.

Horoscope Pierre Elliott-Trudeau et les Londonniennes

VENDREDI, 17 JANVIER

21 mars au 20 avril (Bélier) — Influences planétaires qui modifieront votre attitude et vous rendront plus déterminé dans la poursuite de votre but. Maintenez l'équilibre entre le travail et la récréation.

22 avril au 21 mai (Taureau) — Vous ne donnerez le meilleur de vous-même que "stimulé par une énergie positive en affinité avec la vôtre". On fait appel à votre jugement.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Votre esprit assimilera facilement des choses difficiles, qui semblent impossibles à d'autres. Votre amour du changement doit être contrôlé.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Faites-vous le propagandiste des méthodes constructives. Bien qu'affable et bon vous serez enclin à l'égoïsme.

24 juillet au 23 août (Lion) — Vous rechercherez des situations représentatives pour satisfaire votre vanité. Les commerçants s'intéresseront aux détails.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Votre esprit critique et analytique vous rendra redoutable. Journée propice au bricolage.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — A première vue, vous êtes fortement tenté par un projet, mais plus vous vous en éloignez, plus vous vous en éloignez.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Votre volonté opiniâtre vaincra tous les obstacles que se dresseront sur votre route. Votre caractère sera agréable et stimulant.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Optimisme, justice et spiritualité seront les trois leviers principaux de votre action rayonnante.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous serez une sorte d'énigme pour votre entourage. La qualité de votre travail vous méritera des éloges.

20 janvier au 19 février (Verseau) — On abusera de votre générosité. Vous trouverez une solution profitable à un problème qu'on vous soumet.

20 février au 20 mars (Poissons) — Votre activité sera limitée par des raisons incontrôlables. L'attrait de la nouveauté sera puissant sur les natifs de ce signe.

SI VOUS ÊTES NE UN 17 JANVIER

Vos ambitions ont souvent besoin d'être contrôlées. Vous avez une tendance à brûler votre énergie trop vite. Votre intuition sera parfois très bonne conseillère, mais il vous arrivera souvent d'anticiper des ennuis qui ne se produiront jamais. Saint François-Xavier ainsi que de nombreux orateurs et prédicateurs ont vu le jour à pareille date.

OTTAWA (PC) — Avant d'avoir invité à déjeuner Mme Eva Rittinghausen, à Londres, le premier ministre Trudeau avait été remarquablement heureux dans le choix de compagnons qui étaient convaincus que la discrétion fait partie de l'amitié.

Mlle Rittinghausen, comme nous le savons tous maintenant, s'est joyeusement départie de sa discrétion, après être sortie avec M. Trudeau, et elle a presque converti son appartement en studio de télévision. Afin de raconter son exploit au monde entier.

Cette attitude a obligé le premier ministre confus à la faire passer, aux yeux du public, pour une "simple coïncidence", ce qui, en termes diplomatiques, équivaut à la fin des relations amicales.

"Ce qui est vraiment étonnant, a déclaré à ce propos une jeune femme de Londres, c'est que cela ne se soit pas produit avant aujourd'hui. Ce doit être tentant de dire à tout le monde que l'on est sortie avec le célibataire le plus charmant du pays."

Il faut lire Platon

Cependant, à part cet épisode de l'actualité, aucun événement de ce genre ne s'est produit, malgré le fait que, selon certains sources, le premier ministre ait de nombreuses amitiés féminines.

En fouillant avec diligence, il est possible, en effet, de recueillir toutes sortes de phrases prononcées par les femmes qui sont sorties avec le premier ministre, mais avant Eva, cela n'a jamais été plus loin.

Voici un exemple: "Ti a dit qu'il aimerait m'inviter à aller me baigner à Harrington Lake, mais il n'a pas demandé mon numéro de téléphone."

Une autre jeune femme rapporte qu'au cours d'une conversation au bord d'un lac, M. Trudeau lui a dit: "Vous ne vous connaissez jamais vraiment vous-même tant que vous n'aurez pas lu Platon."

Et il y a cette autre jeune fille, très belle d'ailleurs, qui, ayant dit au premier ministre que, certainement, elle serait ravie de sortir avec lui, a eu cette invitation: "Pourquoi pas au déjeuner demain matin?"

En conversant avec plusieurs des femmes avec lesquelles est sorti le premier ministre, cependant, il ressort de façon générale que M. Trudeau est

un compagnon extrêmement agréable pour les femmes.

Une simple mise au point

On dit invariablement de lui qu'il est attentif, modeste, timide, intellectuellement stimulé, spirituel et sincère. Quant aux choses qui déplaisent à M. Pierre Elliott Trudeau, en voici quelques exemples: "Eh bien, il était extrêmement ennuyé lorsqu'il était au milieu de quelque longue explication et que l'on avait, de toute évidence, cessé d'écouter", déclare une jeune femme.

"Ce qui l'ennuie réellement, c'est lorsque l'on prétend en savoir beaucoup plus que l'on n'en sait vraiment, déclare une autre. Il déteste cela très vite."

Une primeur

WASHINGTON (P.A.) — Betty Beale, qui relate les événements mondains dans le journal "Evening Star" de Washington, a annoncé une nouvelle en primeur, son propre mariage.

Elle épousera George Kenneth Graeber, un veuf et père d'une fille récemment mariée, et d'un fils âgé de 17 ans.

Miss Beale a fait la connaissance de son futur mari il y a six semaines, au moment où il venait de s'installer à Washington pour ses affaires. Les fiançailles ont été annoncées à une réception, la veille du Jour de l'An.

Depuis plusieurs années, Betty Beale annonçait dans sa chronique, les mariages de gens bien connus dans les milieux de la haute société et de la politique à Washington.

Miss Beale se décrit elle-même comme une célibataire qui connaît les milieux où l'on mène une joyeuse existence.

Elle avait souvent parlé de l'esprit de liberté de la femme célibataire mais à présent, elle fait une prédiction pour le compte de ses lectrices.

"La vie est belle et le sera encore davantage en 1969," écrit-elle.

Les mines de fer du Venezuela produisent un des minerais de fer les plus réputés au monde.

Les côtes de la Nouvelle-Angleterre et de la Californie sont les plus brumeuses des Etats-Unis.

Le costume-pantalon: la plus récente innovation

Par MARGARET NESS

NEW YORK (PC) — Alors que la semaine de la mode tire à sa fin, on ne peut plus se poser de questions sur ce que les dessinateurs considèrent comme étant le plus important style printanier: c'est le costume-pantalon. La seule question importante qui reste à déterminer, maintenant, c'est jusqu'où ira l'acceptation de ce style.

Cependant, il s'agit d'un style de pantalons qui n'est pas désastreux pour la plupart des tailles, comme l'était le tailleur-pantalon de la saison dernière, qui s'accompagnait d'une jaquette plutôt courte. Ce printemps, les jaquettes sont en fait des manteaux courts et couvrent les points stratégiques. Pour les derniers jours printaniers et pour l'été, les tuniques qui accompagnent si souvent les pantalons sont également flatteuses pour la femme de taille moyenne ou même un peu plus rondelette.

Il reste à savoir combien de femmes, au Canada, vont prendre davantage du fait que la tunique peut se transformer en mini-robe, lorsqu'elle est portée sans le pantalon.

TROIS TENDANCES

Après le costume-pantalon, c'est la tunique qui constitue la grande nouveauté à la mode ce printemps-ci. Habituellement, la tunique jumper s'accompagne d'une blouse contrastante, mais elle peut occasionnellement être portée sans blouse.

Eleanor Lambert, dans l'exposé sur les tendances les plus remarquables qu'elle fait tous les jours à l'ouverture de la semaine de la mode, a fait remarquer que le printemps 1969 est marqué de trois tendances. Celle du costume-pantalon vient

évidemment en premier, et couvre toutes les occasions, depuis la plage jusqu'à la soirée de gala.

Vient ensuite la tendance romantique, particulièrement remarquable dans les vêtements de fin de journée. Cependant, les ruches et les dentelles ne sont pas aussi nombreux que le printemps dernier, mais la silhouette plus douce et le retour au chiffon vaporeux contribuent à créer l'atmosphère romantique.

Enfin, la troisième tendance est celle de la "nudité". Ainsi Pauline Trigère, toujours distinctive, préconise la nudité jusqu'à la taille, particulièrement pour les teints bronzés. On voit aussi beaucoup de "nudités voilées", c'est-à-dire des vêtements confectionnés dans des tissus transparents.

VENTE DE TISSUS IMPORTES SEULEMENT jusqu'à la fin de janvier
TOUT LE STOCK REDUIT
Tissus façonnés et matelassés... 50%
Imprimés de soie importés... 40%
Velours uni et côtelé... 30%
Brocart et cloqué... 30%
Lainages importés... 30%
Pure soie unie... 30%
Gaton suisse imprimé ou brodé... 40%
Dentelle et guipure... 30%
Soies brutes des Indes... 30%
Lainage stretchy (pantalon ski)... 30%
SOIERIES et TISSUS LOEWIG
52, Côte de la Fabrique, Qué. Tél.: 523-1109
Le magasin est ouvert pendant la vente jeudi et vendredi, jusqu'à 9 30 hres p.m.

TEX: de la bohème à la réussite

Le Festival roumain

"Les Faucons" à Ciné-Campus

"LES FAUCONS", Film roumain. Réalisateur I. Popescu-Gopo. Ciné Campus.

Pour faire contraste cette fois avec les films à tendance politique, le Festival roumain nous montre maintenant "Les Faucons", une grande épopée guerrière. Des épisodes plus ou moins romanesques entre Moldaves, Polonais et autres peuplades au nord car c'est vers 1612 que l'action se passe. Film impressionnant qui nous renseigne quelque peu sur la barbarie de ces peuples au temps de Gengis Khan, conquérant tartare, fondateur du premier empire mongol. C'est dire tout de suite qu'il y a de la vie, du mouvement dans ces scènes, qui montrent presque continuellement des adversaires redoutables et redoutés face à la conquête. Film à grand déploiement, nous relatant des faits historiques plausibles parce que si loin, mais quand même beau par ses couleurs et la vastitude de ses scènes à bout de bras.

Nous retrouvons quand même parmi ces moeurs de barbarie, cette fierté de conquérir et de reconquérir son patrimoine, l'essence romantique qui sied au repos du soldat, délaissant tout à fait ce que nous aurions pu voir, à savoir, la nostalgie slave qui rend sympathique la vie boulevardée et dans du nordique. À part ces conquêtes tout à fait primitives, il y a celle de la femme aimée, mais délaissée aussitôt au profit du bien commun qui est l'apport que chaque paysan se doit de protéger. Une mise en scène à la façon de l'Américain, Cecil B. DeMille, donc gigantesque, à perte de vue avec des costumes tout à fait remarquables. Ces immenses plaines vertes, ces chevauchées multiples et tous ces fiars-à-bras barbus aux traits mordants nous convainquent de la force de l'histoire.

Il reste que c'est une grande démonstration militaire teintée de romantisme qui demeure chère au cœur des rêveurs de contes extraordinaires. En tous cas, en ce temps-là pour détruire l'homme il suffisait de l'homme, tandis qu'aujourd'hui la mécanique s'en charge et plus vite. Voilà la comparaison que l'on peut faire entre toutes ces batailles car au fond la dominante est la conquête de son bien. C'est un film historique et il faut dire que de toute évidence l'on a respecté l'attirail, les lieux et les coutumes. Ce qui fait foi de toute évidence, de l'époque en question.

Sabine POULIN

Propos recueillis par JEAN ROYER

Tex: parce qu'en revenant de l'Ouest un jour, la ceinture qu'il portait était étiquetée: "Texas". Il a enlevé le AS. Tex: parce qu'il a pris comme nom "Tek", du nom du village breton de son père. Et que personne n'en a voulu. Tex Lecor reste son nom de scène.

Tex: de La Poubelle, de la bohème-misère à la réussite actuelle: la renommée, l'argent, le succès, sept micro-sillons, une semaine remplie à la Comédie-Canadienne, l'Olympia en août. Le chemin fut long. Mais le personnage n'a pas changé. Il provoque toujours. Il est engagé.

La vérité de Tex ?

— Je suis devenu un personnage que les gens pensent

que j'exploite et qui, en réalité, est juste moi. Je n'ai jamais changé. Sur scène, dans mon atelier, en réunion, n'importe où: je ne change jamais. Ceux qui me connaissent bien le savent. Le mythe du temps de La Poubelle est impossible à détruire. Mais je n'ai jamais changé. Même si la nouvelle génération de la bohème ne digère pas du tout ce que j'ai gagné de l'argent. Il faudrait, pour eux, que je me promène en bicyclette encore !!!

"Oui, je provoque les bourgeois. Je fais du dynamite dans un autre milieu, qui était toujours très mystérieux pour moi: les bourgeois. Je peux les provoquer parce que je suis sûr de ce que je dis, maintenant; je les connais et je suis sur les mêmes longueurs d'ondes au point de vue financier.

La même chanson ?

— "J'y vais peut-être un peu plus directement que j'y allais avant. Mais j'ai toujours différents genres de chansons: poétiques et engagées, fleur-bléue et politique. Je suis tout à fait

engagé. Et je le fais sentir dans mes chansons. En ce moment, mon travail dans le Québec, je le fais en chanson. Et les jeunes, dans les écoles, les Universités, les CEGEP, sont faciles à stimuler dans ce sens. Je me suis fait reprocher par des critiques d'être trop engagé: c'est mon problème, pas le leur. Si ma chanson était romantique, je la présente aujourd'hui de façon différente. J'ai mûri. Je sais quand c'est le temps de frapper ou de me taire. Je sais quand ça va porter. Je suis aussi plus musical: avec quatre musiciens sous la direction de François Dompiere.

Le plus important ?

— "Le plus important, pour une carrière, c'est le travail continu. Echouer ne me déprime pas. Pas plus que réussir ne m'enfle la tête. C'est le travail qui compte. De toute façon, il est plus difficile de se maintenir en haut que de monter.

En pleine industrie ?

— "Parfois, je me sens assez mal-à-l'aise. Je voudrais prendre le temps de respirer. Mais je vise toujours plus haut. Paris sera la prochaine étape. Personne n'y croyait. J'y serai pourtant. À l'Olympia, en fin d'août. En vedette américaine au spectacle de Jean Constantin. Chez ce même Coquatrix à qui j'ai demandé un cachet quand il est venu auditionner à Montréal; lui disant qu'il faut payer les artistes québécois autant que les sont ici ses vedettes françaises!

Pourquoi Paris ?

— "J'adore les défis. J'adore me lancer tête première. Mais jamais pour m'assommer. Je mets 50% des chances de mon côté. Je sais, pour les avoir chantées devant des Français, que mes chansons de bois, de draveurs, leur plaisent beaucoup. Je représente pour eux un gars plus rude que Leduc, dans mes chansons et dans mon personnage.

TEX. Le chansonnier. Le peintre. Le provocateur. Qui aime pourtant à rappeler qu'il fut parmi les premiers à peindre au pied de la statue de Champlain, sur la Terrasse. Et qui veut remplir le Palais Montcalm en fin de semaine.



Pierre Dervaux :

L'art lyrique français est toujours populaire

Par Thérèse DALLAIRE

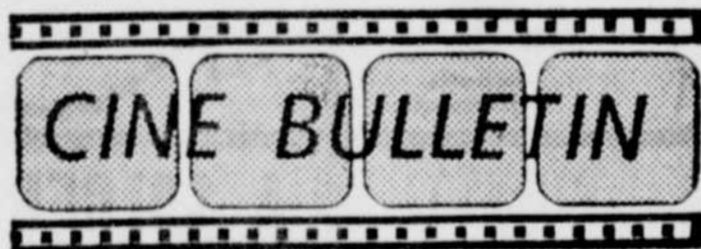
L'art lyrique français contemporain maintient sa popularité. Dire qu'il y a une progression serait peut-être de l'optimisme béat. Une chose est certaine, c'est qu'il connaît le même engouement des foules que ses aînés à Milan, à Venise et à Palerme. Tant que l'indice de fréquence de l'Opéra de Paris sera supérieur à celui des Folies-Bergères, il y a lieu d'être optimiste sur l'art lyrique.

C'est en substance que M. Pierre Dervaux, directeur musical et chef d'orchestre de l'Orchestre Symphonique de Québec et premier chef d'orchestre de l'Opéra de Paris terminait une conférence qu'il donnait hier soir à la Société d'étude et de conférence. Cette réunion, qui était sous la présidence d'honneur de M. Jean-Noël Tremblay, ministre des Affaires culturelles du Québec, marquait la première réunion intercelle de la Société, pour l'année 1969.

Après avoir souligné que la voix humaine a de sages limites, et par conséquent ne peut pas connaître les fantaisies de la musique instrumentale, M. Pierre Dervaux a déclaré qu'il est impossible de présager le choix de la génération future. Sur quels critères s'appuyer? demanda-t-il, quand on sait que le succès des auteurs tarde souvent à venir. Bitez, par exemple, n'a jamais su qu'il avait écrit la pièce la plus jouée. D'autre part, a poursuivi le conférencier, aucune époque n'est

stérile. Le directeur de l'Orchestre Symphonique de Québec s'est alors penché sur la production française et en a sorti les noms des grands maîtres: Arthur Honegger, Suisse d'origine, mais intellectuellement français; Florent Schmidt, dont l'œuvre débordait de sens musical et théâtral; Emmanuel Bonnewille, auteur de "Antoine et Cléopâtre"; Marcel Landowsky, Breton, enfant de la ballade, fils du célèbre sculpteur; Jean François, le bien nommé, issu d'une école, d'aucun conservatoire; Henri Tomasi, Marseillais, musicien du paradoxe, auteur de "Boltvard"; Darius Milhaud, de son

vrai nom, Marius, qui a écrit un morceau de musique en style libre, membre du groupe des six et Francis Poulenc, auteur du "Dialogue des Carmélites". Le conférencier a émaillé sa causerie d'anecdotes et de souvenirs personnels. Il y a bien d'autres noms dignes d'intérêt, a-t-il précisé, et qui servent l'art lyrique comme un sacerdoce. Invité à prendre la parole au début de la réunion, M. le ministre Tremblay s'est plu à rappeler la compétence et la renommée internationale de M. Pierre Dervaux, disant qu'elles étaient un précieux atout pour le Québec.



APPRECIATION DES FILMS
"Appréciation des films" est un service de l'Office des Communications sociales (organisme de l'Épiscopat canadien). Les appréciations portent essentiellement sur la valeur humaine et chrétienne des films. D'autres renseignements sont donnés, complémentarément, sous forme abrégée.

EXPLICATIONS
CONVENANCE POUR LES JEUNES. — E-enfants; A—adoles; nts. VALEUR ARTISTIQUE: (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) pauvre; (7) minable; (—) pas coté.

CANADIEN. — Sur semaine: Coeurs neufs à 7.90, 9.50. Barbarella (4) à 7.18, 9.18. Fin à 11.00. Samedi et dimanche: Barbarella à 1.30, 2.20, 3.20, 4.20, 5.20, 6.20. Coeurs neufs à 3.97, 5.02, 7.02, 9.02. Fin à 11.00 hres.

CANARDIERE. — Angélique No 3 et No 4 (5) à 1.10, 4.35 et 7.40 hres. Fin à 11.00 hres.

CAPITOL. — Représentation continue de 1.00 à 11.00. Courts métrages à 1.90, 2.45, 4.45, 6.45, 8.55. Le petit balnear (E-4) à 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.25 hres.

CARTIER. — Sur semaine: Tarzan et le Jaguar maudit (E-6) à 6.15, 9.40. L'or et les pistolets (—) à 7.55. Nouvelles à 7.45. Fin à 11.00. Samedi et dimanche: Nouvelles à 1.15, 4.45, 7.15 et pistolets à 1.25, 4.35, 7.50. Tarzan et le Jaguar maudit à 3.10, 6.15, 9.40. Fin à 11.05 hres.

EMPIRE. — Le Lauréat (—) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00 et 9.00 hres. Fin à 11.00 hres. (de semaine).

IMPERIAL. — Criminal (—) à 1.00, 4.10, 7.20, 1.00. Supercinéma femmes (3) à 2.43, 6.00, 9.32. Fin à 11.00 hres.

LAURET. — Sur semaine: L'or et les pistolets (—) à 6.00, 9.25. Nouvelles à 7.35. Tarzan et le Jaguar maudit (E-6) à 7.40. Fin à 11.00. Samedi et dimanche: L'or et les pistolets à 1.30, 4.40, 7.50. Nouvelles à 4.16, 7.38. Fin à 11.00.

LE BIJOU. — Masculin féminin (4) à 6.05, 9.15. Départ sans avertissement (A-2) à 7.30. Fin à 11.04 hres.

LEVIS. — Cimetière des morts vivants (5) à 1.20. Supercinéma contre les robots à 2.30 hres.

LIDO. — Divorce à l'américaine (4) à 7.30. Le maître apprivoisé (6) à 9.30 hres.

ODEON (Salle Dauphin). — La nuit la plus chaude (6) à 12.25, 3.45, 7.05, 10.25. Violence de la nuit (6) à 2.05, 5.25, 8.50. Fin à 11.55 hres. (couleurs). Samedi, 1ère représentation à 8.30 seulement. (de semaine).

ODEON (Salle Frontenac). — Maldonne pour un espion (—) (couleurs) à 12.45, 4.25, 8.10. Les jeunes femmes (—) (couleurs) à 2.35, 6.20, 10.00 hres. Fin à 11.45 hres. (de semaine).

PARIS. — L'aventure sauvage (4) (couleurs) à 12.30, 4.00, 7.50. Voyage à deux (—) (couleurs) à 2.00, 5.50 et 9.40 hres.

FIGALLE. — Château hanté (—) (couleurs) à 12.25, 2.50, 7.10. Coplan ouvre le feu à Mexico (5) (couleurs) à 2.00, 5.30 et 8.35 hres.

FRANCO. — Massacre à Hudson River (6) à 1.00, 6.05. Rafiot héroïque (A-3) à 2.33, 7.33. Doubleur de général (5) à 4.17, 9.27. Fin à 11.00 hres.

SILÈRE. — Le scandale (4) à 7.30. Police sur la ville (—) à 9.20. Fin à 11.00 hres.

ST-FOY (Salle Alouette). — Sur semaine: Hot Millions (4) à 7.00, 9.00. Fin à 11.00. Matinée, mercredi, samedi et dimanche. Hot Millions à 1.00, 3.00, 6.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres.

ST-FOY (Salle Champlain). — Sur semaine: En attendant qu'on tombe (—) à 1.00, 4.00, 7.00. Matinée, mercredi, vendredi, samedi et dimanche à 2.15 et 4.15 hres. (de semaine).

ST-ROMALED. — Coplan ouvre le feu à Mexico (5) à 7.30. Le voyage (5) à 9.05 hres.

STUDIO 9. — Deux représentations à 7.30 et 9.45 hres. Fin à 11.30.

Le M.A.T. se réunit ce soir au Palais Montcalm

Les artistes de la scène, étudiants en art dramatique et promoteurs de spectacles de Québec voudront bien se rappeler que le Mouvement d'action pour le théâtre à Québec les convoque à une seconde plénière qui aura lieu le jeudi, 16 janvier, 20 heures en la salle 25 du Palais Montcalm.

Echo du cinéma

Après "Solo", film dans lequel il se mettra lui-même en scène dans le rôle d'un étranger de retour en France après les événements de Mai pour y chercher un frère disparu, Jean-Pierre Mocky, qui vient de terminer "La grande lessive" (ex "La Tube") avec Bourvil, tournera "Les carrossiers de la mort" avec trois vedettes, dont Orson Welles et James Mason, puis fin 1969, il entreprendra le tournage de "L'Étalon" avec Philippe Noiret. (Prod. Balzac Films.)

Palais MONTCALM
les 17, 18 et 19 janvier

TEX LECOR

Billets en vente au guichet \$1.50 à \$4.00

SAMEDI SEULEMENT
à 1h. et 3h. p.m.

Asterix le gaulois
EN COULEURS

POUR TOUS

STATIONNEMENT GRATUIT
Centre d'Archives Coaridière 661-8575

CANARDIERE

4^e SEMAINE!
OAGNANT D'UN OSCAR

LE LAUREAT
"The Graduate" - BONDURANT

REPRESENTATION
1h. - 3h. - 5h. - 7h. - 9h.

EMPIRE 24 DE LA FARFIOLE 524-2890

9^e SEMAINE
14 ANS

AUTANT EN EMPORTE LE VENT
CLARK GABLE
VIVIAN LEIGH

LESJIE HONNARD - OLIVIA DE HAVILLAND

Soirée à 8 h — \$2.00

Chausser-passer et carte de l'âge 4'00 non valable

CHAMPLAIN
7300 BOUL LAURIER PLACÉ STE FOY, 654-0592

POUR CEUX QUI LES ONT MANQUÉS...
POUR CEUX QUI VEULENT LE REVOIR...

VOTRE DERNIERE CHANCE DE VOIR
DANS UN SEUL PROGRAMME !

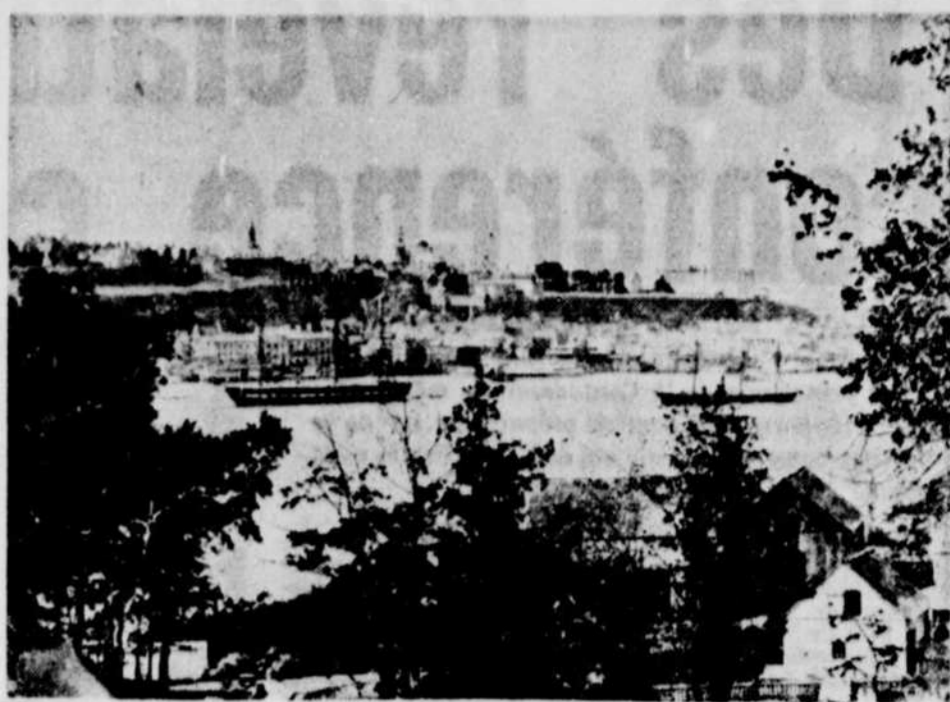
ANGÉLIQUE
ET LE ROY

ANGÉLIQUE
ET LE SULTAN #5

HORAIRE:
1h. - 10
4h. 25
7h. 40 P.M.

Stationnement GRATUIT
Centre d'Archives Coaridière
Tel. 661-8575

CANARDIERE



Le Musée du Québec propose jusqu'au 19 février, une exposition de photos montrant Québec vu par des photographes du XIXe siècle. Parmi ces photographes, l'on compte évidemment les Livernois, qui ont capté il y a cent ans ou moins le visage de la Vieille Capitale.

PHOTO DU HAUT — Québec vu de Lévis, 1864. Photo de Jules Benoit, dit Livernois (1830-1865).

PHOTO DU BAS — La Porte Saint-Jean vers 1871. Photo de Jules-Ernest Livernois.

Un passe-temps agréable et divertissant

MOT-CACHÉ

No 195 8 LETTRES CACHEES
La Femme

La procédure

- Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.
- Pour plus de facilité... trouvez d'abord les mots les plus longs.
- Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.

- Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entrent dans la grille.
- Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot caché".
- Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encerclees (HORIZONTALMENT SEULEMENT).

Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc. Reproduction interdite par l'auteur.

A	accouchement	huste	discrète	fiancée	W	noir	sensuelle
amie	calme	C	douce	filie	P	sinistre	soeur
amour	E	é	é	G	maigre	T	taille
attirante	cil	é	é	G	maman	T	taquineuse
avocate	chère	é	é	G	maquillage	T	téléphoniste
B	cheveux	é	é	G	marlée	T	tendre
baiser	coeur	é	é	G	mère	T	tête
bal	coquette	é	é	G	Miss	T	vièvre
belle	cousine	é	é	G	mode	T	vivante
bijoux	cuisinière	é	é	G	mode	T	voisine
bonne	D	é	é	G	mode	T	
bru	dame	é	é	G	mode	T	
	député	é	é	G	mode	T	
	faible	é	é	G	mode	T	
	femelle	é	é	G	mode	T	
	J	é	é	G	mode	T	
	jambes	é	é	G	mode	T	
	jolie	é	é	G	mode	T	
	joyale	é	é	G	mode	T	

Le mot-caché du problème No 192 : BAIN-MARIE

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
M	O	D	E	L	E	E	C	A	B	E	R	E	M	E	P	O	U	S	E	
A	D	E	C	B	C	G	T	O	E	U	G	U	I	D	E	E	I	N	A	
M	E	D	L	N	A	T	A	C	Q	E	S	U	E	N	I	U	Q	A	T	
A	P	O	I	A	I	I	N	L	U	U	I	T	V	O	I	S	I	N	E	
N	U	M	E	R	I	A	S	T	L	I	E	L	E	L	L	I	F	E	L	
E	T	N	A	V	I	V	E	E	P	I	S	T	O	B	O	N	N	E	E	
P	E	N	P	F	E	T	O	N	R	E	U	I	T	J	R	I	O	N	P	
R	T	E	E	M	L	A	C	J	O	E	E	Q	N	E	D	R	A	N	H	
E	N	R	T	S	B	I	O	O	P	L	E	M	A	I	G	R	E	O	O	
C	A	V	I	O	I	L	U	L	R	L	S	X	S	M	E	E	E	I	N	
I	S	E	T	E	S	L	S	E	E	E	E	E	C	U	E	S	R	S	T	I
E	I	U	E	U	N	E	I	U	S	E	R	F	M	S	A	S	E	R	S	
U	U	S	S	R	E	E	N	S	V	E	R	O	E	R	I	E	N	O	T	
S	D	E	O	I	S	C	E	E	T	A	N	T	R	M	E	M	S	P	E	
E	E	P	R	S	N	S	H	E	P	O	O	U	D	C	E	A	U	O	E	
G	S	A	A	U	S	C	N	E	C	H	E	A	N	O	I	L	E	R	L	
R	M	R	L	O	O	D	E	E	R	O	M	A	B	R	U	L	L	P	B	
E	G	A	R	G	R	M	N	R	C	E	L	E	L	L	E	C	L	E	I	
J	B	G	S	E	B	M	A	J	E	E	X	U	O	J	I	B	E	E	A	
V	T	N	E	M	E	H	C	U	O	C	C	A	V	O	C	A	T	E	F	

Les huit objectifs principaux de la Confédération

Des révélations confidentielles sur la conférence constitutionnelle de février

OTTAWA (PC) — L'égalité culturelle, la dualité linguistique et l'unité canadienne sont parmi les huit objectifs principaux de la Confédération, mentionnés dans des rapports confidentiels préparés en vue de la conférence constitutionnelle qui doit avoir lieu le mois prochain.

La conférence des premiers ministres des provinces et du premier ministre du Canada devra exprimer ses opinions sur une liste de huit objectifs essentiels préparée par le comité permanent de la conférence.

Ce sont :

— Promouvoir le développement social, culturel et économique du Canada, ainsi que le bien-être et l'égalité de possibilités pour tous les Canadiens.

— Promouvoir le plein développement de toutes les régions du Canada.

— Promouvoir l'unité canadienne.

— Assurer l'égalité culturelle pour les deux communautés linguistiques ou deux nations.

— Assurer le plus complet développement de la dualité linguistique du Canada.

— Créer une nation au sein de laquelle tous les Canadiens pourront trouver n'importe où au Canada la pleine satisfaction en tant que citoyens et le maximum d'avantages de leur héritage linguistique et culturel individuel.

— Assurer la pleine réalisation des droits et libertés fondamentaux de tous les Canadiens.

— Porter au maximum la contribution des Canadiens à la paix mondiale et promouvoir le progrès social, culturel et économique de la société mondiale.

Le rapport souligne des "différences marquées" parmi les membres du comité, représentant les 11 gouvernements, concernant les objectifs eux-mêmes et les significations exactes de certaines expansions comme "égalité culturelle".

Il suggère que les premiers ministres provinciaux et le premier ministre fassent une déclaration générale sur les objectifs essentiels, comme point de départ pour la discussion des buts et objectifs de la société canadienne.

Objets de révision

La conférence devra décider si elle veut une révision totale des problèmes constitutionnels ou seulement une étude limitée de sujets comme celui de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Les rapports confidentiels provenant du comité permanent de représentants des 11 gouvernements demandent au premier ministre et aux premiers ministres des provinces de régler un dossier sur cette question. Ce comité a été créé il y a plus d'un an, afin de jeter les bases d'études et de passer au crible une variété de propositions constitutionnelles soumises par les divers gouvernements.

Les rapports de ce comité déclarent que certains représentants croient que la conférence "visait à une révision très vaste et fondamentale, embrassant tous les aspects de la vie canadienne pouvant être affectés de quelque façon par la constitution, écrite ou non-écrite".

"D'autres sont d'avis que l'ampleur de la révision projetée était beaucoup plus limitée, impliquant peut-être l'examen de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, dans le but d'étudier les amendements suggérés à ce sujet".

Le comité a décidé de poursuivre temporairement ses travaux, en se basant sur le "concept de révision totale", en attendant que les chefs de gouvernement clarifient la situation.

Articles rejetés

Les représentants provinciaux et fédéraux sont tombés d'accord sur le fait que le droit de travailler, le droit à la sécurité sociale et le droit à l'éducation n'ont pas leur place comme articles écrits de la constitution canadienne.

Le rapport déclare que la charte proposée par le gouvernement fédéral et certaines suggestions des gouvernements provinciaux impliquent l'insertion par écrit, dans la constitution, de droits sociaux et économiques.

"Ces droits pourraient être considérés comme incluant le droit au travail, le droit à des conditions justes d'emploi, le droit à un standard de vie adéquat, le droit à la sécurité sociale, le droit à l'éducation et le droit au repos et aux loisirs".

Bill des droits de l'homme

"Il semble accepté de façon générale qu'il serait irréaliste de songer à insérer de tels droits dans une constitution. Il semble plutôt que ces droits pourraient être considérés comme des objectifs que le pays s'efforcerait de réaliser".

Le rapport analyse la charte des droits de l'homme proposée par le gouvernement fédéral et résume le débat du comité, qui a eu lieu à huis clos. La proposition du gouvernement fédéral implique l'insertion des droits du Bill des Droits de l'Homme dans la constitution.

Le rapport note "une variété de réactions, à l'idée d'insérer dans la constitution ces droits fondamentaux, réactions allant de l'accord de principe à l'opposition pure et simple". Parmi les inquiétudes exprimées se trouvait celle concernant les effets possibles de la charte sur les juridictions provinciales. Afin de contourner la difficulté, on a suggéré que la distribution des pouvoirs entre les gouvernements fédéral et provinciaux soit d'abord réglée.

Les meurtres ont augmenté au pays

OTTAWA (PC) — Le nombre de meurtres et d'homicides a augmenté au cours du premier semestre de l'abolition partielle de la peine capitale, revivient les statistiques. Le Canada a adopté la loi d'abolition de la peine de mort pour une période d'essai de cinq ans.

C'est un des premiers partisans de l'abolition, M. Barry Mather, député néo-démocrate de Surrey, qui a soumis ces chiffres mardi.

La querelle des partisans et adversaires du projet d'abolition a atteint son point culminant le 29 décembre 1967, alors que la loi supprimait pour jusqu'au 29 décembre 1972 la peine capitale, sauf pour les meurtres de policiers et de gardiens de prison.

A la demande de M. Mather, le Bureau fédéral de la statistique a donné les chiffres suivants :

— Le nombre de crimes a grimpé de 122 pendant le premier semestre de 1967 à 141 pendant le premier semestre d'essai de l'abolition.

— Le taux des meurtres, a monté de .007 pour mille à .008 pour mille dans la population âgée de sept ans et plus.

— Le nombre d'hommes victimes de meurtres a sensiblement augmenté, tandis que celui des femmes baissait légèrement.

— Le nombre des suspects âgés de 20 à 29 ans a augmenté.

— Le nombre de victimes âgées de plus de 50 ans et de moins de 20 ans a également augmenté.

Au cours d'une entrevue, M. Mather a déclaré que pour une

période si courte, ces chiffres ne pouvaient constituer un argument pour ou contre la peine de mort.

"Mon intérêt est de sauver des vies, a expliqué le député. Si nous le pouvons en maintenant la loi, je crois qu'il est important de le faire. Autrement, il faut nous en débarrasser".

CHIFFRES COMPARATIFS

Pendant la période d'essai, a souligné M. Mather, il est essentiel de considérer le taux de meurtres et le nombre de cas.

Pour les 141 meurtres commis en 1968, 113 personnes ont été accusées, soit une proportion de 81,6 pour cent. Au cours de la même période de 1967, 84 personnes avaient été mises en accusation pour 122 meurtres, soit une proportion de 68,9 pour cent.

Comparativement à 1967, les accusés se répartissaient ainsi en 1968 : 88 adultes masculins (71) ; 14 adultes féminins (8) ; 12 garçons (4) et une fille (1).

Alors qu'en 1967, le nombre de meurtres totalisait 110, les meurtres multiples portait le total des victimes à 122. En 1968, le total a été de 121 meurtres avec 141 victimes.

En 1967, le meurtre se doublait d'un autre acte criminel dans 12 cas comparativement à 27 en 1968. Dans la catégorie de 20 à 29 ans, le nombre de suspects a grimpé de 35 à 50.

Dans la catégorie des plus de 50 ans, 31 personnes ont été victimes de meurtres en 1968 contre 26 en 1967. Chez les moins de 20 ans, on relève 31 victimes en 1968 pour 25 en 1967.

VENTE DE JANVIER

la liberté

LIQUIDATION MANTEAUX ASPECT-CUIR

pour dames et demoiselles

Choix de plusieurs modèles populaires, avec chaude doublure en Orlon 2 couleurs à la mode: brun ou cognac. Grands déssorties: 5 à 15.

VAL. JUSQU'A 59.98

\$24

Laliberté, deuxième.



PULL-OVERS A LIQUIDER

dames et demoiselles

Gilets à manches courtes ou sans manches, en Ban-lan uni ou de fantaisie. Confection première qualité. Couleurs et grandeurs déssorties.

VALEURS JUSQU'A 9.98

4.00

Laliberté, rez-de-chaussée.



A SACRIFIER JOLIES ROBES

pour fillettes et adolescentes

Robes de toutes sortes pour toutes occasions. Couleurs et grandeurs déssorties: 2 à 6x et 7 à 14 pour fillettes, 8 à 14x pour adolescentes.

VAL. JUSQU'A 14.98

5.00

Laliberté, quatrième.



CAGOULES DE SKI

hommes et jeunes gens

Modèle instructeur avec ceinture et fermoir-éclair. Pratique poche à rabat sur la manche. Nylon doublé de Fortrel. Marine, bleu, vert, brun. P.M. G. XG.

REG. 32.98

24.98

Laliberté, rez-de-chaussée.



SOULIERS, BOTTES ET BOTTILLONS

dames et jeunes filles

Souliers doubles, bottes 16 pouces et bottillons 10 pouces. Cuir de qualité durable. Couleurs et grandeurs déssorties. A sacrifier.

VALEURS JUSQU'A 22.98

\$12

Laliberté, deuxième.



2 LOTS DE CANADIENNES

pour fillettes et adolescentes

Choix de plusieurs modèles en lainage uni, quadrillé ou à rayures. Chaud doublure piquée pour un confort idéal. Grs: 8 à 14x pour adolescentes.

VALEURS JUSQU'A 19.95

\$10

VALEURS JUSQU'A 24.95

\$15



Aubaine pour hommes et jeunes gens!

PANTALONS DE SKI

Tissu 100% nylon extensible. Noir, marine, brun, vert. Style Olympia avec pattes d'attache à l'intérieur. Grandeurs: 30 à 40.

VALEUR 22.98

14.99

Laliberté, rez-de-chaussée.



A SOLDER PLUSIEURS LOTS DE BAS

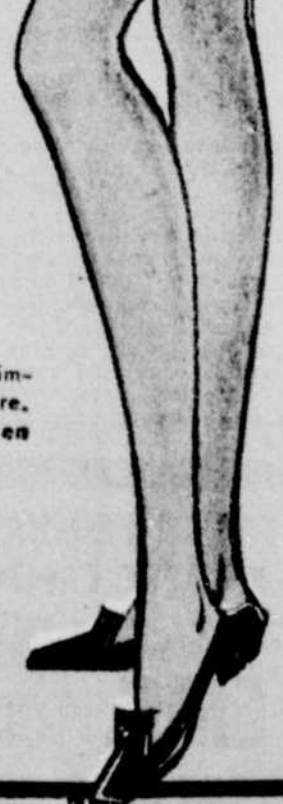
dames et demoiselles

Lot comprenant bas en mèche simple ou double. Tous sans couture. Talon illusion ou renforcé. Teintes en vogue. Pointures 8 1/2 à 11.

VALEURS JUSQU'A 1.50 LA PAIRE

.99

Laliberté, rez-de-chaussée.



Rabais 40%

HABITS DE NEIGE

pour garçons

Pratique modèle 2 pièces en Orlon ou nylon de bonne qualité. Brun seulement. Pantalon doublé Thermal ou matelassé. Grs: 7 à 9 ans.

VALEUR 22.98

13.88

Laliberté, quatrième.



RABAIS DE 20% SUR TOUS NOS RADIOS

Radios de table, radios-réveil, radios-transistors, tous de marque réputée et portant garantie 3 mois du manufacturier. Rabais très intéressant.

Laliberté, sous-sol.



SOULIERS "PACKARD" à solder pour garçonnetts

Marque réputée. Modèle lacé 3 œillets ou loafer, en cuir noir ou brun. Semelle Neolite. Pointures: 12 1/2 à 4. Bas prix incroyable.

VALEUR 8.98

4.97

Laliberté, sous-sol.

Confiez à "l'Action" vos travaux d'impression

Lisez "l'Action" régulièrement vous l'adopterez définitivement

L'Association des professeurs de français explique certaines modalités cependant

Un autre groupe prône l'unilinguisme français dans la province de Québec



par Jacques DALLAIRE

QUEBEC — L'Association québécoise des professeurs de français qui groupe environ 1,000 membres dans toute la province, de l'élémentaire à l'université, a littéralement occupé le plancher, hier, lors de la deuxième séance du comité parlementaire de l'Éducation pour l'étude du bill 85, prônant à son tour l'unilinguisme français au Québec, avec certaines modalités cependant.

Le président de cet organisme créé à l'automne 1967, M. Émile Bessette, a été sur la sellette pendant plus d'une heure, après avoir demandé le retrait pur et simple du bill 85 dans sa forme actuelle, parce que, selon l'association, il encourage indirectement les Canadiens français à faire insérer leurs enfants dans des écoles dites bilingues ou même anglaises.

"Si ce projet devenait loi", précisait M. Bessette, "on assisterait à l'augmentation considérable du nombre d'écoles anglaises, ou, dans la meilleure des hypothèses, à la prolifération d'écoles dites bilingues dont la langue prédominante serait l'anglais".

PARTI GÉNÉRAL. Partant du principe que la langue française est à la base même de la culture de la majorité au Québec, M. Bessette ajouta que l'association qu'il préside ne peut que recommander, outre le retrait du bill 85, que l'État définisse clairement une politique générale de la langue et qu'il s'empresse d'appliquer les principes et de réaliser les objectifs déjà exposés par le ministre des Affaires culturelles.

Se gardant d'être alarmiste et ne voulant pas être associé au mouvement pour l'intégration scolaire (M.I.S.) ou encore aux théories exposées mardi par l'Association des professeurs de l'école normale Laval de Québec, qui tous deux sont en faveur de l'unilinguisme intégral français à tous les niveaux avec option en langue anglaise.

M. Bessette a expliqué que le gouvernement devrait définir et appliquer à brève échéance une politique générale de la langue à l'école en distinguant trois groupes d'élèves: les francophones, les anglophones et les Neo-Canadiens.

L'Association est d'avis qu'aucun enseignement de l'anglais ne devrait être donné à l'élémentaire pour les élèves francophones, sauf pour les élèves d'origine anglophone. D'autre part, aucun étudiant au Québec, précisait M. Bessette, de quelque origine qu'il soit, ne pourrait obtenir un diplôme de fin d'études secondaires sans démontrer une connaissance sérieuse du français écrit et parlé.

L'Association demande par ailleurs que l'État subventionne une enquête rigoureuse sur la langue des élèves au Québec (vocabulaire, syntaxe, morphologie, phonétique) et qu'il exerce également des pressions pour corriger la langue de la publicité, de l'affichage, de la radio et de la télévision.

LES IMMIGRANTS

M. Bessette soulève en outre que le bill 85, tel que rédi-

gé, en institutionnalisant le système actuel, serait néfaste au niveau de l'immigration, puisque qu'il n'encouragerait pas ceux-ci à s'intégrer à la communauté francophone, tout en faisant du Québec "une manufacture d'immigrants bilingues pour les autres provinces ou les États-Unis".

Selon lui, déjà 94% des immigrants s'assimilent effectivement à l'élément anglophone, principalement à Montréal, ce qui signifie selon lui qu'à ce rythme, dans une quinzaine d'années, la métropole du Canada sera majoritairement anglophone, puisque, présentement 40% et plus de sa population s'identifie à la communauté anglaise.

Compte tenu du contexte socio-économique, tout comme le Individuel français laisse à lui-même, abandonner, selon l'association, graduellement l'identité nationale française et son appartenance à la communauté linguistique et culturelle française au profit d'un revenu qui, dans les circonstances actuelles, est supérieur, s'ils se gagne en anglais.

REPRISE LE 23 JANVIER

"Une nation qui veut tout simplement vivre", précise M. Bessette, "a le devoir de prévenir ou de corriger les faiblesses individuelles, aussi compréhensibles qu'elles soient. Il est évident pour les professeurs de français", conclut-on, "que l'État doit intervenir de manière à cristalliser le sentiment national et faire en sorte que l'appartenance à la francophonie ne soit pas un poids intolérable pour les citoyens".

L'Association provinciale des professeurs protestants, groupant 8,000 membres et l'Association des directeurs généraux des études de langue anglaise pour les écoles catholiques de la province ont pu se faire entendre, avant M. Bessette, recommandant le respect des droits des deux communautés et le droit des parents de choisir pour leurs enfants le système scolaire de leur choix.

Les travaux du comité ont été ajournés à jeudi, le 23 janvier prochain, et à cette occasion, le Mouvement pour l'Intégration Scolaire, présidé par M. Raymond Lemieux, se fera entendre, n'ayant pu le faire, hier, faute de temps.

Au Québec

Les anglophones s'opposent à ce que les immigrants soient dirigés vers l'école française

par Claude MARSOLAIS

Agissant à titre individuel ou comme groupes de pression, les anglophones sont de plus en plus opposés à ce que les immigrants, venant s'installer au Québec, soient dirigés vers les écoles françaises.

traduction avec une loi fédérale. Selon lui, le Bill 85 pourrait être modifié en tout temps par Ottawa ce qui créerait des remous politiques. Cet argument a aussi été mentionné par The Association of Directors General of Studies for English Language Catholic Schools. Ils expriment leur regret que les législateurs n'ont pas trouvé suffisamment important d'ajouter que les Québécois puissent obtenir la garantie d'acquiescer une connaissance suffisante de l'anglais. Pour eux, c'est de l'étrouffement d'esprit de chercher à restreindre les français au Québec en ne leur donnant pas la possibilité de faire valoir leur habileté à apprendre d'autres langues.

Quant au Provincial Association of Protestant Teachers of Québec (PAPT) par la voix de sa présidente, Mme Allana Reid-Smith, il a suggéré plusieurs amendements afin de faire un Québec bilingue lequel sera le modèle et l'inspiration d'un Canada bilingue. Les amendements suggérés ont surtout trait à la protection de l'éducation anglaise afin de la rendre sur un même pied d'égalité que l'éducation française. Ainsi, comme préface, on suggère de remplacer la phrase suivante: "ce projet a pour objet de préciser le rôle de la langue française dans le domaine de l'éducation au Québec" par "ce projet a pour objet de préciser le rôle des langues française et anglaise dans le domaine de l'éducation."

Amendements proposés

On voudrait aussi restreindre les pouvoirs du ministre énoncés par le projet de loi qui a autorité d'approuver, modifier ou annuler toute résolution émise au paragraphe 3 et 4 de l'article 203 de la Loi de l'instruction publique visant à prendre les mesures nécessaires pour organiser des cours d'étude de la première année à celui de la onzième année, adoptés ou reconnus pour les écoles publiques catholiques ou protestantes de langue française ou anglaise. Enfin, le PAPT est d'avis que le Bill 85, dans sa formulation actuelle, est insuffisant, peu satisfaisant et très dangereux.

Fonderie détruite à Thetford-les-Mines

THETFORD-MINES (P.C.) — Un incendie qui s'est déclaré hier soir vers 22 h. 15 a détruit une importante partie de la Fonderie de Thetford, à Thetford-les-Mines dans les Cantons de l'Est. Les flammes ont été maîtrisées après deux heures d'efforts et selon les premières constatations, les dégâts sont évalués à \$100,000. On ignorait encore hier soir la cause du sinistre. Personne n'a été blessé dans l'incendie.

"Nos officiers doivent dialoguer avec les manifestants"

Le nouveau directeur de la Sûreté du Québec veut éviter les affrontements

par Claude St-Laurent

QUEBEC — M. Maurice St-Pierre, nouveau directeur général de la Sûreté du Québec, a déclaré hier après-midi, au cours d'une entrevue dans la bibliothèque du ministère de la Justice qu'il fallait avant tout éviter les affrontements entre policiers et manifestants. M. St-Pierre qui sortait d'une conférence avec les sous-ministres de la Justice a laissé entendre que son premier principe consistait à favoriser le dialogue entre éléments opposés. Le directeur de la SQ parlait du nouveau corps d'unité d'urgence qu'il a formé au sein de son corps policier.

L'unité d'urgence qui avait déjà été malencontreusement qualifiée par certains journalistes d'escouade anti-émeute sera une escouade spéciale destinée à se rendre sur les lieux de n'importe quel événement important afin d'apporter son secours. Il pourrait tout aussi bien s'agir d'un écrasement d'avion que d'une bagarre entre syndicalistes a expliqué le directeur St-Pierre.

Renouveau. M. St-Pierre qui occupait le poste d'adjoint à l'ex-directeur Robert depuis déjà plusieurs mois a participé à plusieurs concepts nouveaux qui s'inscrivent dans le plan de reconstruction de la Sûreté du Québec. De Police provinciale qu'elle était, la Sûreté du Québec a évidemment changé son nom mais ce n'est là qu'une modification mineure si l'on considère que l'Institut de police de Nicolet qui sera prêt en avril prochain enseignera exactement ce que les agents d'élite membres de l'unité d'urgence apprendront très bientôt.

Les cours. Une centaine d'hommes à Montréal et une centaine à Québec seront entraînés spécialement pour faire partie intégrante de l'unité d'urgence. Ces hommes seront très sur le volet pour la compétence policière et leur caractère. Le directeur St-Pierre estime en effet qu'il s'agit, non pas de former un bataillon anti-émeute, mais un groupe de policiers capable de comprendre les foules et en tirer profit. C'est dans cette perspective que s'inscrit le dialogue dont parle M. St-Pierre.

Les policiers, au lieu de provoquer des foules, des manifestants, ou tout autre personne susceptible d'être appréhendée, tenteront d'éviter le désordre avant qu'il ne soit fait. Ces agents recevront une semaine de cours théoriques de perfectionnement afin de se familiariser avec certaines notions sociologiques leur permettant de faire face à toutes les situations. L'entraînement de ces constables a commencé lundi dernier à Montréal et le noyau constitué dans la métropole se déplacera à Québec pour former une deuxième section.

Pas de bombes. Le directeur général Maurice St-Pierre, qui est gradué de l'Université de Montréal en sciences politiques et économiques, de l'Université de Northeastern en administration policière et un vétéran de 28 ans dans la police de Montréal a expliqué que ce n'était pas la recente vague de bombes qui avait présidé à la formation de l'unité d'urgence mais bien une étude logique démontant qu'il fallait un groupe d'élite pour parer à toutes les éventualités. M. St-Pierre est parti pour Rimouski à la fin de l'après-midi afin d'entreprendre une tournée des postes de la Sûreté du Québec dans toute la région, principalement insisté sur le point que tous les policiers devaient, de nos jours recevoir des notions de psychologie et de sociologie afin de mieux comprendre la société actuelle. Sans être idéaliste, M. St-Pierre a préconisé des contacts plus concrets entre les officiers de police sur les lieux d'une manifestation et les représentants des manifestants. Il a d'ailleurs déclaré entre autres qu'il considérait selon les rapports dont il avait pris connaissance, que les agents de la Sûreté du Québec avaient fait montre d'une excellente tenue lors de la manifestation contre le Bille des langues face au Parlement de Québec.

Le directeur général Maurice St-Pierre, qui est gradué de l'Université de Montréal en sciences politiques et économiques, de l'Université de Northeastern en administration policière et un vétéran de 28 ans dans la police de Montréal a expliqué que ce n'était pas la recente vague de bombes qui avait présidé à la formation de l'unité d'urgence mais bien une étude logique démontant qu'il fallait un groupe d'élite pour parer à toutes les éventualités. M. St-Pierre est parti pour Rimouski à la fin de l'après-midi afin d'entreprendre une tournée des postes de la Sûreté du Québec dans toute la région, principalement insisté sur le point que tous les policiers devaient, de nos jours recevoir des notions de psychologie et de sociologie afin de mieux comprendre la société actuelle. Sans être idéaliste, M. St-Pierre a préconisé des contacts plus concrets entre les officiers de police sur les lieux d'une manifestation et les représentants des manifestants. Il a d'ailleurs déclaré entre autres qu'il considérait selon les rapports dont il avait pris connaissance, que les agents de la Sûreté du Québec avaient fait montre d'une excellente tenue lors de la manifestation contre le Bille des langues face au Parlement de Québec.

On sait qu'il y a toujours eu une certaine rivalité ou du moins une certaine marge importante entre les divisions de Montréal et de Québec de la Sûreté. L'éloignement y est évidemment pour quelque chose mais l'on ne peut d'autre part ignorer le fait que la division de Montréal a toujours eu le plein contrôle sur celle de Québec. Sur ce point il ne semble pas se dessiner de changements importants si ce n'est du fait que M. St-Pierre préche avant tout l'unité et l'uniformité d'un corps de police. Laissons entendre qu'il n'y a qu'une différence de localisation entre les divisions de Québec et de Montréal. Le directeur de la sûreté du Québec a d'ailleurs des réunions à tous les 15 jours avec les responsables de la division de Québec afin d'examiner les problèmes. Parmi ces problèmes on remarque entre autres l'exigence des locaux. M. St-Pierre est d'accord là-dessus. Les locaux de la Sûreté du Québec ne sont pas convenables. La chose sera mise à l'étude mais l'on n'envisage pas pour le moment de construction ou de réaménagement.

On sait d'autre part que le quartier général de Montréal vient de réaménager dans un édifice ultramoderne permettant toute initiative tant au point de vue du personnel que de l'équipement.

LES REPAS. Quant aux dépenses des agents de la SQ qui avaient provoqué un certain temps, M. St-Pierre a déclaré que

tout avait été réglé et qu'il n'y avait plus de problème à ce sujet. Répondant à la question "n'y a-t-il pas un certain avantage pour les agents de bureau?" M. St-Pierre a mentionné que le montant fixe accordé pour les dépenses de tous les agents de la SQ ne pouvait satisfaire absolument tout le monde mais qu'il était dans la logique des choses. Il ne faut pas oublier à ce sujet que les agents qui ont à se déplacer sur de grandes distances bénéficient quand même des indemnités de voyage qu'ils n'ont qu'à rapporter sur une fiche de dépenses.

M. St-Pierre a en outre à ce sujet que si une enquête était établie pour déterminer exactement ceux qui avaient droit à la prime de dépenses, cette enquête coûterait deux fois plus cher aux contribuables que le présent montant alloué.

Effectifs. Plus de 2,750 agents sont actuellement au service de la Sûreté du Québec mais les cadres ne sont pas remplis. M. St-Pierre espère augmenter ses effectifs d'au moins 120 hommes d'ici peu. Une classe de 90 aspirants au poste d'agent est

d'ailleurs déjà en voie de subir ses examens. Il s'agit d'un des plus gros contingents d'aspirants que la Sûreté n'ait jamais obtenu.

On sait qu'il y a toujours eu une certaine rivalité ou du moins une certaine marge importante entre les divisions de Montréal et de Québec de la Sûreté. L'éloignement y est évidemment pour quelque chose mais l'on ne peut d'autre part ignorer le fait que la division de Montréal a toujours eu le plein contrôle sur celle de Québec. Sur ce point il ne semble pas se dessiner de changements importants si ce n'est du fait que M. St-Pierre préche avant tout l'unité et l'uniformité d'un corps de police. Laissons entendre qu'il n'y a qu'une différence de localisation entre les divisions de Québec et de Montréal. Le directeur de la sûreté du Québec a d'ailleurs des réunions à tous les 15 jours avec les responsables de la division de Québec afin d'examiner les problèmes. Parmi ces problèmes on remarque entre autres l'exigence des locaux. M. St-Pierre est d'accord là-dessus. Les locaux de la Sûreté du Québec ne sont pas convenables. La chose sera mise à l'étude mais l'on n'envisage pas pour le moment de construction ou de réaménagement.

On sait d'autre part que le quartier général de Montréal vient de réaménager dans un édifice ultramoderne permettant toute initiative tant au point de vue du personnel que de l'équipement.

LES REPAS. Quant aux dépenses des agents de la SQ qui avaient provoqué un certain temps, M. St-Pierre a déclaré que

AVIS

L'assemblée générale annuelle des sociétaires de la Caisse Populaire de Charlesbourg

sera tenue MARDI, LE 21 JANVIER 1969 à 20 heures précises

à la salle du Patro des filles 125, 80ième RUE-EST CHARLESBOURG BIENVENUE A TOUS!

J.-Paul Lapointe, Secrétaire.

CONCOURS - SOBRIETE

L'Association Lacordaire du Canada

informe la population qu'elle accorde UN DELAI DE 15 JOURS

à toute personne qui désirerait prendre part au

TIRAGE DU CONCOURS-SOBRIETE '69

Pour y participer, il suffit de remplir le coupon annexé au calendrier Lacordaire qui vous a été distribué et le retourner avant le 1er février au

CENTRE LACORDAIRE CANADIEN 805, côte Franklin, Québec

Constructeurs! -- Contracteurs! AUGMENTEZ VOS PROFITS!



Talbot Equipement Ltée 205, RUE ST-PAUL, QUEBEC Tél.: 692-1645

CHEZ HENRI TURCOTTE, LTEE

Large advertisement for Henri Turcotte's furniture sale. It features a large circular graphic with the text 'VENTE DE JANVIER 20% à 50% de rabais sur MEUBLES ET APPAREILS MÉNAGERS'. Below the graphic, it lists various furniture items and services, including a kitchen, living room, and dining room furniture. The address is 330 RUE DE LA COURONNE, Québec, and the phone number is 529-3365.

Une première victoire pour les Wings au Forum, depuis mai 1966

Par GARY MCCARTHY
MONTREAL (PC) — Les Red Wings de Detroit ont remporté leur premier match au Forum en près de trois ans et Roy Edwards a enregistré son premier blanchissage depuis ses débuts dans la ligue Nationale de hockey alors que les Canadiens de Montréal 4-0 mercredi soir devant 16,850 spectateurs.

pression sur les Canadiens. Gadsby a également loué le travail d'Edwards. "Il a été sensationnel, et notre défense également, a-t-il expliqué. Il faut une défensive très alerte pour réussir un blanchissage dans la LNH".

PUNITIONS
L'arbitre Vern Buffay a imposé sept punitions, dont quatre aux Canadiens qui ont eu leurs meilleures chances de compter à la troisième période alors qu'Edwards s'est distingué devant Dick Duff, Mickey Redmond et Henri Richard.

SOMMAIRE
Première période:
1-Detroit, Poppel 1 0-53

Poussée des Blues à la 3e période et ils ont raison des Flyers 4-3

SAINT-LOUIS (PA) — Grâce aux buts complés en troisième période par Ron Schock et Tim Ecclestone, les Blues de Saint-Louis ont triomphé hier des Flyers de Philadelphie au compte de 4-3 dans une joute de la ligue Nationale de hockey.

PUNITION: Aucune.
Deuxième période:
2-Detroit, Mahovich 26 2:25
3-Detroit, Delvecchio 16 8:28
(Hove, Douglas) 9:28
4-Detroit, Libelt 8 12:06

Les Blues ont ainsi conservé le premier rang de la Division Ouest de la ligue. Schock a également compté en première période et Frank Saint-Marseille a réussi l'autre filet des Blues. Les buts des Flyers sont allés à Léon Rochefort, Jim Johnson et Garry Peters.

SOMMAIRE
Première période:
1-Philadelphie, Rochefort 10 2:09
2-Philadelphie, Johnson 6 8:58
3-Saint-Louis, Saint-Marseille 8 9:26

Aucun but.
PUNITIONS: Beun 5:30, Ferguson 9:10.
Lancers:
Detroit 8 16 8:32
Montreal 11 10 13:36

Les Flyers ont remporté la joute de la division Ouest de la ligue Nationale de hockey avec l'équipe du Minnesota. Earl Ingarfield, Billy Dea et Lou Angotti ont compté les buts des Pingouins. Le seul filet du North Star est allé à Claude Larose.

SOMMAIRE
Première période:
1-Minnesota, Larose 13 8:38
2-Pittsburgh, Ingarfield 8 12:19
(Mattiuzzi, Schinkel) 12:19

Les Canadiens pour leur part occupent toujours le deuxième rang derrière les Bruins de Boston. Edwards a repoussé 36 lancers pour mériter son premier blanchissage dans la LNH. Il a joué 36½ parties la saison dernière avec Detroit. Paul Poppel a procuré l'avance nécessaire aux Red Wings à la première période lorsqu'il a compté moins d'une minute après le début du match sur un lancer d'une soixantaine de pieds.

Les Canadiens ont joué désorganisés, durant la majeure partie du match et les seuls buts attaques qu'ils ont eus ont été repoussés par Edwards. Le tricolore a bourdonné autour de son filet durant une punition à Howe mais Edwards est demeuré invincible. La seule note encourageante pour les hommes de l'instructeur Claude Ruel était de voir que les blessures subies par le capitaine Jean Béliveau dans la région de l'oeil gauche n'étaient pas sérieuses. Béliveau a été coupé au-dessous et au coin de l'oeil. Esposito a déclaré pour sa part qu'il n'était pas découragé. "Ça été dur, mais c'est toujours difficile à accepter une défaite". Ruel quant à lui n'en revenait pas que ses hommes aient raté tant de chances de compter.

Pittsburgh sort de la cave du classement de la division Ouest

MINNEAPOLIS (PA) — En l'emportant hier au compte de 3 à 1 sur le North Star, les Pingouins de Pittsburgh ont rompu l'égalité qui les rivait à la cave du classement de la Division Ouest de la ligue Nationale de hockey avec l'équipe du Minnesota.

Earl Ingarfield, Billy Dea et Lou Angotti ont compté les buts des Pingouins. Le seul filet du North Star est allé à Claude Larose. Les North Stars en sont maintenant à 12 matches d'affilée sans victoire et ils n'ont remporté que six des 22 parties qu'ils ont livrées sur leur propre glace. Larose devait donner une avance de 1-0 au Minnesota durant l'engagement initial. Durant la même période, les Pingouins annulèrent son effort sur un but d'Ingarfield. Ce dernier s'est blessé en donnant contre la clôture et il n'est pas revenu au jeu. Le but gagnant a été marqué

par Dea à 2:39 de la deuxième période. Angotti complétait le compte à 8:04 du même affrontement. Minnesota n'a effectué que 4 lancers vers le cerbère Les Binkley durant la seconde période et 24 dans tout le match.



Ce que j'en pense...

par Jean Pouliot

DEMOCRATIE, LIBERTE

La première saison sous l'égide de l'Association de hockey mineur du Québec est déjà fort avancée et la première réaction en est une de satisfaction au niveau des ligues et des joueurs. Selon les structures adoptées, la province est divisée en 14 régions qui sont elles-mêmes subdivisées en autant de zones que nécessaires. Chaque zone administre sa propre affaire et ce n'est qu'au niveau des problèmes inter-zones qu'intervient la direction régionale. Les commissions scolaires, les municipalités forment autant de zones qui ont l'entière autonomie sur leur territoire.

De même l'exécutif régional aura plein contrôle des éliminatoires inter-zones et ce n'est qu'au niveau inter-régions qu'interviendra le bureau de direction de l'A.H.M.Q. La région de Québec s'est donnée un exécutif qui est marqué au coin de la bonne volonté et de l'engagement. Ceux qui dirigent les destinées du hockey mineur dans la région sont des gens de hockey et ils connaissent les problèmes pour les avoir vécus. L'A.H.M.Q. ne veut être qu'un service à l'usage des régions et si sa campagne de souscription est un succès, elle sera en mesure de remplir un rôle sans précédent dans l'histoire du hockey mineur au Québec.

LE BASEBALL A UN CARREFOUR

Après avoir fait l'unanimité pour congédier le général Eckert comme commissaire, le baseball organise à été loin d'en venir à une entente pour lui trouver un successeur. Seul John McHale aurait des chances d'obtenir le nombre de votes requis, mais le président des Expos semble lancé dans sa nouvelle aventure au point d'ignorer un salaire de \$100,000.

Après avoir fait l'unanimité pour congédier le général Eckert comme commissaire, le baseball organise à été loin d'en venir à une entente pour lui trouver un successeur. Seul John McHale aurait des chances d'obtenir le nombre de votes requis, mais le président des Expos semble lancé dans sa nouvelle aventure au point d'ignorer un salaire de \$100,000. Auparavant, on n'avait pas de tel problème parce que les dirigeants de baseball étaient des gens de baseball. Et parmi eux, il y avait les vétérans vers qui se tournaient les jeunes dans les moments de crise. Mais aujourd'hui, un coup d'oeil sur la principale fonction des propriétaires des équipes majeures trahit qu'on est loin d'avoir des gens prêts à faire passer l'intérêt du sport avant tout.

LIGUE AMERICAINE

Club	Principal actionnaire	Expérience	Occupation
Baltimore	Jerold Hoffberger	3 ans	Brasserie
Boston	Thomas Yawkey	36 ans	Bois
Californie	Robert Reynolds	8 ans	Radio, TV
Chicago	Arthur Allyn	8 ans	Placements
Cleveland	Gabriel Paul	Toujours	Baseball
Detroit	John Fetzer	9 ans	Radio, TV
Kansas City	Ewing Kauffman	Aucune	Pharmacie
Minnesota	Calvin Griffith	Toujours	Baseball
New York	Michael Burke	3 ans	Baseball
Oakland	Charles Finley	8 ans	Assurance
Seattle	Dewey Soriano	Toujours	Baseball
Washington	Robert Short	Aucune	Hôtel

LIGUE NATIONALE

Club	Principal actionnaire	Expérience	Occupation
Atlanta	W. Bartholomay	6 ans	Placements
Chicago	Philip Wrigley	Toujours	Gomme
Cincinnati	Francis Dale	2 ans	Journaux
Houston	Roy Hofheinz	6 ans	Cirque
Los Angeles	Walter O'Malley	24 ans	Baseball
Montréal	John McHale	Toujours	Baseball
New York	Donald Grant	7 ans	Placements
Philadelphie	Bob Carpenter	25 ans	Baseball
Pittsburgh	John Galbreath	18 ans	Construction
St-Louis	August Busch Jr	16 ans	Brasserie
San Diego	Emil Bavasi	Toujours	Baseball
San Francisco	Horace Stoneham	Toujours	Baseball

MOINS DANGEREUX AINSI

Bob Rivard a sauté sur l'occasion que lui a fournie un confrère d'expliquer pourquoi il n'avait pas fait l'affaire à Québec. Naturellement il n'était pas pour approuver la version de l'équipe, à savoir qu'il n'a pas fourni le travail justifiant son salaire. Constatant qu'il ne pouvait nier les chiffres de son piètre rendement, il a trouvé l'explication la plus facile et il a tenu Stasiuk responsable. "Il ne m'aimait pas et je ne l'aimais pas, de dire Bobby, Stasiuk n'aime que les gros joueurs qui n'ont rien dans la tête". Forte fut la tentation pour Stasiuk de faire de cette déclaration le sujet de son exhortation aux joueurs avant le match de mardi, mais il a changé d'idée. "Ils l'ont lu, commenta-t-il, s'ils ont une chance de le pincer, ils vont l'essayer, mais je ne veux pas qu'ils fassent des détours pour lui". Stasiuk explicita ensuite sa pensée. On attache parfois un suiveur à un très bon joueur, mais demander à un joueur de harceler Rivard, c'est gaspiller les services d'un joueur probablement meilleur que lui. "Il y a plusieurs joueurs dangereux chez les Clippers, de conclure Stasiuk. Je ne veux pas que personne quitte son poste. Quant à Rivard, il n'est pas dangereux... du moins quand il joue contre nous".

La ligue Junior "B" Québec-District revient au programme ce soir, avec la présentation d'un autre programme double. Dans la première rencontre de la soirée, cédulée pour 7:30 heures, le Sillery affrontera le Patro Roc-Amadour. Le Patro tentera de mériter sa quatrième victoire consécutive au cours de cette rencontre. L'équipe connaît présentement beaucoup de succès et l'instructeur Jean-Yves Roy espère voir les siens continuer leur poussée victorieuse. Le Sillery ne sera pas toutefois une proie facile, car ces derniers ont prouvé depuis le début de la saison qu'ils étaient capables de tenir tête à n'importe laquelle équipe lorsque les joueurs veulent s'en donner la peine. Dans la deuxième joute le C.T.R. affrontera le Patro Roc-

L'ANECDOTE DU JOUR

Comme plusieurs joueurs des As ont été habitués à voyager en avion avec les Flyers, nous suggérons que le départ de l'autobus du Collège à 9h, demain matin s'accompagne du message suivant: "Ici le capitaine Poltras qui vous souhaite la bienvenue à bord du vol 204 d'Alr-Fourmier, à destination de Cleveland, avec arrêt intermédiaire à Buffalo. Nous volerons à quatre pieds d'altitude avec un vent de don de 10 milles à l'heure. Nous devrions arriver à Buffalo vers 7h30 ce soir. En préparation au décollage, éteignez vos cigarettes et attachez vos ceintures".

HERSHEY (PA) — Les Bears de Hershey ont enregistré hier leur cinquième victoire consécutrice sur leur propre patinoire en l'emportant au compte de 8-2 sur les Barons de Cleveland de la ligue Américaine de hockey. Il n'a fallu aux Bears que 44 secondes de jeu avant d'ouvrir le pointage, alors que le capitaine Mike Nykoluk comptait. Onze minutes plus tard Barry Ashbee portait l'avantage à 2-0 et les Bears ont foncé de plus belle. Les autres compteurs du Hershey ont été Don Marcotte, Ralph Keller avec deux buts chacun, Garnet Bailey et Mike Mahoney. Les filets des Barons ont été

Ainsi va Bobby Hull ainsi vont les Hawks

OAKLAND (PC) — Grâce à deux buts de Carol Vadnais, les Seals d'Oakland ont disposé hier, des Black Hawks de Chicago, au compte de 4 à 3, dans une joute au calendrier mixte, de la ligue Nationale de hockey. C'est Jarrett qui a ouvert le pointage pour les Seals, en comptant à 13:06 de la première période. Au cours du deuxième engagement, Carol Vadnais a réussi un filet sans aide, portant le compte à 2-0 pour Oakland. Les Hawks sont sortis de leur léthargie en troisième période, alors que Ken Wharram comptait à 3:04, sur un jeu préparé par Stan Mikita et Pat Stapleton. Mais les Seals ont fait en sorte que le réveil des Hawks soit de courte durée, alors que Vadnais et Eddy Hampson portaient le compte à 4-1. Puis, en fin de match, Bob Schmautz et Jim Pappin mar-

quaient pour les Hawks, mais il était déjà trop tard. Pour Bobby Hull, le match a été stérile: aucun but, aucune assistance. **SOMMAIRE**
Première période:
1-Oakland, Jarrett 19 13:06
(Hicke, Laughlin) 13:06
PUNITIONS: Vadnais, Wharram 6:50, Watson 14:19, Wharram 18:42.
Deuxième période:
2-Oakland, Vadnais 8 8:39
PUNITIONS: Schmautz, Lacombe mineurs doubles 3:59.
Troisième période:
3-Chicago, Wharram 15 3:04
(Mikita, Stapleton) 3:04
4-Oakland, Hampson 14 5:31
(Ferguson, Ehaman) 5:31
5-Oakland, Vadnais 9 9:45
6-Chicago, Schmautz 8 18:11
7-Chicago, Pappin 20 19:51
(Martin, Mikita) 19:51
PUNITION: Lacombe 2:00.

Ligue Junior B Québec-District

Amadour. On peut s'attendre à ce que cette joute soit des plus rudes, car les jeux de leurs deux derniers affrontements, les arbitres en ont eu plein les bras avec les joueurs de ces deux clubs. L'Alliance Sécurité a définitivement perdu les services de son brillant capitaine Michel Brière pour le reste de la saison. En effet Brière a effectué le saut avec les As de la ligue Junior "A" du Québec où il terminera la saison. Les dirigeants de l'équipe, Marcel Marois, André Marceau et Claude Lefrançois, quoique désappointés de la perte de ce joueur, se sont déclarés très fier de voir un de leur équipier qui a gradué. "Nous sommes là pour développer des joueurs", ont-ils dit, "ceci est notre principal but.

Basketball
LIGUE DE LA CITE
A.N. & A. E. V. 4 4 0 344 246 0
Roc-Amadour 4 2 2 265 239 4
Giffard 4 1 3 221 206 2
Sillery 4 1 3 221 206 2
Old Timers 2 2 0 150 122 0
MIEUXES COMPTES
1-Wallace, Ron (A.N.) 17
2-Potter, Russ (A.N.) 11
3-Proby, Ray (Giffard) 7
4-Malenfant, Edou (Roc-A) 6
5-Rancourt, Jacques (Sillery) 6
6-Turgeon, Marcel (Giffard) 5
7-Simon, L. (Giffard) 4
8-Proby, Robert (Giffard) 4
9-Rancourt, Michel (Sillery) 4
10-Simon, L. (Giffard) 3
11-Dufour, Serge (Old Timers) 3
12-Nicholas, Lee (Old Timers) 3
13-Bernard, Jean (Sillery) 2
14-Potter, Alex (A.N.) 2
15-Belloni, Serge (Old Timers) 2
16-Prud'Hommeaux, Ray (A.N.) 2
PROCHAINES PARTIES
Jeudi, 16 janvier
8:00-Sillery vs Old Timers
8:00-Roc-Amadour vs A.N. & A.V.

Hershey aide les As en battant Cleveland 8-2

réussis par Howie Glover. **SOMMAIRE**
Première période:
1-Hershey, Nykoluk (Bailey, Marcotte) 0:44
2-Hershey, Ashbee (Gilbert, Harvey) 11:09
3-Cleveland, Glover (Brenneman) 13:33
PUNITIONS: Berry, Marcotte mineurs 9:00, Barber 8:18, Mahan 9:56.
Deuxième période:
4-Hershey, Mahoney (Hershey, Gilbert) 11:21
5-Cleveland, Glover (Fuller, Brenneman) 15:45
Lancers:
Cleveland 7 11 7:25
Hershey 15 11 20:46
Assistance: 4,378.

Un "Tour du Chapeau", objectif des jeunes joueurs de hockey

(Par Jean Pouliot)

Tous les jeunes joueurs de hockey de la région de Québec participent d'ici au 31 janvier à la souscription "Tour du Chapeau" en faveur de l'Association de hockey mineur du Québec. La campagne a été lancée officiellement hier soir à l'Aréna de Ste-Foy par le maire de cette ville, M. Roland Beaudin, et le président de la Fédération du hockey amateur du Québec, Gaston Marcotte. La campagne de souscription,

qui a reçu le patronage de Jean Béliveau, a un objectif total de \$250,000. Une partie de cette somme sera soustraite par les compagnies, une autre viendra d'une collecte libre durant les éliminatoires et une autre partie du grand gala du 12 février au Forum. Tous les jeunes ont reçu ou recevront de leur instructeur trois billets qu'ils vendront à \$1. chacun. De chacune des 15 régions de la province, un grand gagnant sera choisi et se verra invité à Montréal avec ses pa-

rents pour prendre part à une joute contre des Old Timers, des artistes, journalistes ou politiciens. Les jeunes vendeurs seront également éligibles pour 100 billets des éliminatoires de la L.N.H., 100 paires de patins, de Daoust-Lalonde, 300 bâtons de hockey de Malhot & Frère et 1,000 photos en couleurs de Jean Béliveau.



LE MAIRE DE STE-FOY, Roland Beaudin, déclare ouverte dans la région de Québec la souscription "Tour du chapeau" qui vise à recueillir pour le hockey mineur \$250,000 à travers la province. On reconnaît derrière M. Beaudin, Gaston Marcotte, président de la Fédération de Hockey Amateur du Québec, et Jacques Carreau, président de la région de Québec de l'Association de hockey mineur. (Photo L'ACTION, de Marcel Laforce)

MONTANT NECESSAIRE

- Ce montant est nécessaire à l'Association:
- pour organiser un secrétariat avec personnel à plein temps pour superviser toute l'activité du hockey mineur dans la province;
 - fonder un journal hebdomadaire pour faciliter l'enseignement de la technique et servir d'organe d'information entre les clubs;
 - maintenir un système de fiches dans lequel chaque hockeyeur aura sa feuille de route permanente;
 - créer une académie de hockey pour la formation d'instructeurs et d'arbitres;
 - aménager des locaux pour loger le secrétariat et l'académie.

STE-FOY CONTRIBUE

S.H. le maire Roland Beaudin a dévoilé la nature de la contribution de Ste-Foy à l'Association. On versera en effet à la campagne les recettes de la joute pee-wee entre Boston et Ste-Foy pour le trophée John F. Kennedy. Il a révélé que l'organisation mise sur pied par Bob Chevallier comptait 130 équipes groupant 2,070 joueurs depuis les atomes jusqu'aux croulants.

EXECUTIF REGIONAL

Sur le plan régional ce fut également la première occasion d'entrer en contact avec le nouvel exécutif élu mardi. Le nouveau président est Jacques Carreau, le vice-président Noël Guérin, le secrétaire Guy Huot, le trésorier Edmond de la Bruère et le registraire Claude Guérette. On sait également qu'un Québécois fait partie de l'Association provinciale, Gaston Bidégaré, en qualité de vice-président.

Le 100e but de Horton a permis aux Leafs d'annuler avec Boston

TORONTO (PC) — Le défenseur Tim Horton a enfilé son 100e but dans la Ligue nationale de hockey mercredi pour permettre aux Maple Leafs de Toronto de faire match nul 5-5 avec les Bruins de Boston et ainsi préserver leur série de matches sans défaites à domicile contre les meneurs de la division Est. Horton a compté alors qu'il restait moins de trois minutes à jouer et a mis fin à la poussée des Bruins qui tentaient de remporter leur premier match à Toronto depuis le 27 novembre 1965.

Phil Esposito a obtenu un but et une passe pour Boston. Il a présentement 61 points. Ron Murphy, Ken Hodge, Jim Harrison et John McKenzie ont complété le total pour les Bruins, qui menaient 3-2 à la fin du 1er vingt et après 40 minutes de jeu. Le gardien Gerry Cheevers, des Bruins, visiblement déçu, a lancé la rondelle dans la foule après le but de Horton. Ce dernier n'a pu conserver la rondelle en souvenir. Cheevers a effectué 40 arrêts, six de plus que son opposant Bruce Gamble.

8:25, Pilots 8:38.

6-Toronto, Walton 13 8:25
7-Boston, Esposito 26 11:38
8-Boston, McKenzie 13 14:03
9-Toronto, Oliver 11 14:47
10-Toronto, Horton 5 14:47
(Sutherland, Henderson) 17:05

PUNITIONS: Cheevers, piqués par Sheek, 3:55, Oliver 9:41, Walton mauvaise conduite 14:03.

Lancers:
Boston 11 15 12:38
Toronto 14 14 18:44

GARDIENS: Cheevers, Boston; Gamble, Toronto.

Assistance: 16,485.

TILDEN

rent-a-car
Nouveaux modèles 1969
AUCUNE COMPLICATION — BAS PRIX — GAZOLINE GRATUITE — DÉPOT LÉGER
ROMPRE & FRERE
DRIVE YOURSELF LITEE
1030, RUE ST-JEAN — TEL.: 529-9970

DEMAIN SOIR à 8h. 30

LUTTE à la TOUR

515 Mgr Gauvreau

OUVERTURE — 20 minutes	Lionel Robert	vs	Chene Leo
PRELIMINAIRE — 20 minutes	Dale Robert's	vs	Brute Martin
SPECIAL — COMBAT PAR EQUIPES — 30 minutes	Antonio Boillargeon	SA	Angelo Mosca
SPECIAL — COMBAT PAR EQUIPES — 30 minutes	Gino Brito	&	Hans Schmidt
	Eddy Auger	vs	Mat Gilmore
SEMI-FINAL — 45 minutes	Jacques Rougeau	vs	Yvan Koloff
FINALE — 2 de 3 A FINIR	Edouard Carpentier	vs	Abdullah le Boucher

Admission générale, Enfants: \$1.00 — Adultes: \$1.50
Réservés: \$2.00 —

Les Russes s'en lavent les mains; au Canada de jouer

L'équipe soviétique n'est pas satisfaite des accords

Par la PRESSE CANADIENNE
L'Agence officielle soviétique Tass a déclaré mercredi qu'il appartenait aux dirigeants de hockey canadiens que l'équipe nationale de la Russie effectuait une tournée au Canada qui doit débuter vendredi dans la métropole.

Les Russes ont fait volte-face mardi déclarant que l'entente avec les dirigeants canadiens était insatisfaisante tout en soulignant le manque de compétition au Canada.

L'agence russe, à l'issue de pourparlers entre l'intermédiaire à l'ambassade et les di-

rigents de hockey soviétiques, a transmis le contenu d'un télégramme envoyé par la Fédération soviétique de hockey sur glace à l'Association canadienne de hockey amateur, à Winnipeg.

Le télégramme se lit comme suit: "La Fédération soviétique de hockey sur glace ne sait pas encore contre quelles équipes l'équipe nationale russe, six fois championne du monde, sera opposée durant sa tournée au Canada".

ENTENTE
Les Russes ajoutent que les conditions canadiennes pour

cette tournée viennent à l'encontre d'une entente verbale conclue en décembre dernier à Moscou.

Le télégramme poursuit qu'entre 1965 et 1968, les équipes russes ont joué 39 parties au Canada tandis que les équipes canadiennes n'en ont joué que trois durant la même période en Union soviétique.

Un porte-parole pour J. M. Taylor, officiel à l'ambassade canadienne dans la capitale russe, a déclaré qu'il croyait que le tout résultait de malentendus.

L'équipe "B" de la Russie de-

vait pour sa part arriver au pays le 24 février et y repartir le 7 mars. On croit savoir que cette tournée a été annulée.

Entre-temps, Gordon Jukes, directeur-exécutif de la CAHA, a envoyé un télégramme aux membres du conseil de la Fédération internationale de hockey sur glace leur demandant la suspension internationale de la Russie à moins qu'elle ne change d'avis.

DE RETOUR
De Winnipeg, Jukes ajoute qu'il ne sait pourquoi il peut y exister des malentendus.

Contrairement à ce que les Russes croient, la division Est de l'équipe nationale canadienne reviendra d'Europe mardi soir, date choisie spécialement pour être certain qu'elle soit présente pour jouer contre les Russes.

Le président Earl Dawson a déclaré que jusqu'à date les rapports des journaux n'indiquent pas que les Russes veulent et qu'il n'y a rien que l'on puisse faire pour le moment.

Pour sa part, John F. Bunny Ahearne, président européen de la FIHG, a envoyé deux télégrammes aux Russes après avoir téléphoné aux dirigeants canadiens.

Ahearne a prié les Russes de partir immédiatement pour leur tournée au Canada et a souligné les pertes financières encourues par les dirigeants canadiens s'ils maintenaient leur décision.

Gaétan Groleau est confiant de porter les couleurs des Expos

Laurentide-Vanier

Samedi le 11 janvier, avait lieu le 11e programme double de la saison régulière.

Avec le résultat de ces deux joutes, le classement devient de plus en plus serré. La différence entre la 1ère position et la dernière position, n'est que de 5 points seulement.

Dans la 1ère rencontre, le Garneau Gas Bar s'est approché à deux points du Bernard, en l'emportant au compte de 8 à 3, contre ces derniers. Les vedettes du Garneau ont été: Robert Poitras, qui a réussi le tour du chapeau et récolté 1 aide, Michel Genois marqua 2 buts et participa à deux autres. Les autres compteurs du Gas Bar ont été Jean-Guy Demers, Jacques Giguère et Gilles Lapointe. Pour les perdants, Roger Canuel et René Gaudreau ont récolté 1 but et 1 aide chacun, l'autre marqueur a été Daniel Boissonneau.

Dans la seconde rencontre, l'AL Bon-I s'est hissé au 3e rang, sur un pied d'égalité avec le Restaurant Le Palatin, en l'emportant au compte de 6 à 2. Henri Genois fut de nouveau la vedette du Bon-I, il marqua 2 buts et participa à 3 autres. Les autres compteurs du Bon-I furent Gaétan Verret, avec 2 buts; il en fut de même pour Jean-Charles Hamel, Pierre Gagnon enregistra les deux buts des vaincus.

Prochaines rencontres: Samedi le 18-1-69, au Colisée de Québec, 8h45 p.m., Garneau Gas Bar vs Rest. Le Palatin; 8h00 p.m., Al. Bon-I, vs Al. Bernard.

MONTREAL (PC) — Gaétan Groleau, qui a fait sensation dans le baseball junior de la région de Montréal, évoluera dans une ligue de recrues cette saison, mais il n'a pas l'intention de demeurer dans les mines longtemps.

Le lanceur droitier de 21 ans premier joueur canadien embauché par les Expos de Montréal de la ligue Nationale de baseball, croit qu'un travail ardu lui permettra de revêtir l'uniforme des Expos en moins de trois ans.

"En travaillant fort, je serai un débutant pour les Expos dans trois ans. Vous n'obtenez rien sans travail ardu et, lorsque je suis sûr d'une chose, je travaille fort".

Groleau participera au camp d'entraînement des Expos à West Palm Beach, mais évoluera avec les Expos de Sarasota dans une ligue de recrues pendant la saison.

Le directeur-général, Jim Fanning, des Expos, "m'a dit que je lancerais beaucoup au camp" a ajouté Groleau, à sa demeure de Le Moyne, en banlieue de Montréal.

Fanning est enchanté de compter sur les services de Groleau.

"Il a complié un record formidable dans le baseball amateur, en continuant de se développer, il portera certes l'uniforme des Expos un jour".

Fanning s'est mis en quête des services de Groleau depuis qu'il a entendu parler des exploits du lanceur avec les Dues de Longueuil, de la ligue Junior de Montréal.

Groleau était la propriété des Angels de la Californie, de la ligue Américaine, mais les

Expos ont acquis ses services. Il a participé au camp des Angels l'an dernier, mais les a abandonnés après une semaine. On a beaucoup critiqué son geste, mais son père n'était pas bien.

"Je ne voulais plus évoluer chez les juniors, mais les Dues m'ont encouragé à revenir".

"Puis, lorsque les Expos ont obtenu une franchise, j'ai décidé d'accepter les critiques et de travailler fort et je suis maintenant chanceux".

CARRIERE
Groleau a débuté dans le baseball à l'âge de 10 ans à Le Moyne. Il a évolué dans toutes les catégories et fait le saut avec les juniors à l'âge de 14 ans.

Il a connu une saison fantastique avec les Dues en 1968, remportant 26 victoires contre seulement cinq échecs, enregistrant 12 blanchissages et retirant 277 rivaux au bâton en 135 manches.

Il a atteint le summum dans la finale contre le Laval avec une partie sans coup sûr de 2-0 y compris seulement deux buts sur balles et 12 retraits au bâton en conduisant les siens au championnat.

Le grand gars de 6' pesant 170 livres se tient en bonne condition pendant l'hiver en jouant au hockey et en travaillant dans une brasserie locale.

Il a déjà dominé les compteurs pendant quatre saisons d'affilée dans les ligues midjet et juvénile de hockey de sa paroisse.

"J'aime le hockey, mais je préfère le baseball et je suis heureux d'avoir fait ce choix", a-t-il conclu.



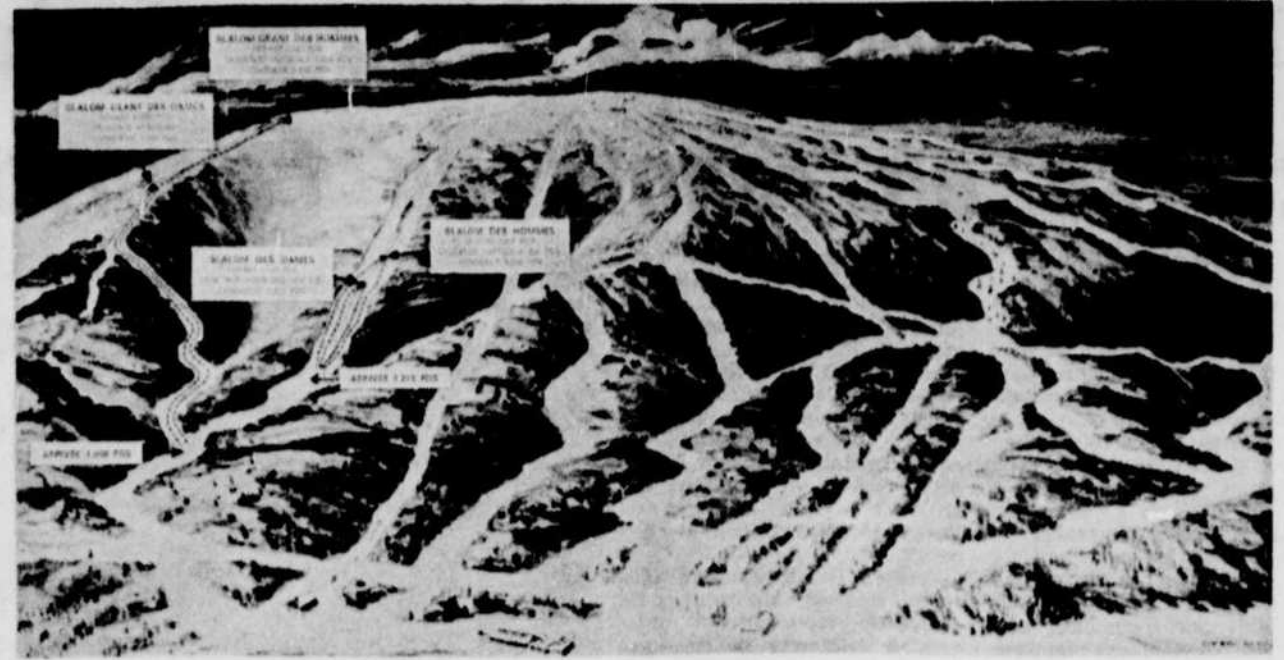
Depuis quelques jours la température se maintient au beau fixe, soit une moyenne de 20 degrés et c'est ensoleillé.

Les conditions sont donc idéales dans tous les centres de ski de la région de Québec.

LAC BEAUPORT — Base durcie de 36 à 40 pouces recouverte d'une surface poudreuse. Excellentes conditions sur toutes les pistes. Toutes les remontées mécaniques fonctionnent.

MONT SAINTE-ANNE — Base durcie variant de 48 à 55 pouces avec surface poudreuse. Excellentes conditions sur toutes les pistes. Seules deux pistes pour experts ne sont pas ouvertes aux skieurs présentement (les nos 1 et 2A). Toutes les remontées mécaniques sont en opération, incluant télé-cabines.

STONEHAM — Excellentes une épaisseur de 25 pouces à la base et de 60 au sommet, une surface poudreuse, sur fond dur, toutes les remontées mécaniques fonctionnent.



Le Mont Ste-Anne sera à la hauteur des grands champions du ski alpin

La grande classique de ski alpin, le du Maurier International, se disputera les 14, 15 et 16 mars prochain, au Mont Ste-Anne. Cette compétition fait partie du circuit de la Coupe du Monde.

Le circuit de la Coupe du Monde comprend 42 épreuves pour les hommes et femmes, réparties en 14 étapes pour les hommes et 11 pour les femmes. Ces premières épreuves se déroulent dans neuf pays européens et les dernières auront lieu sur le continent nord-américain.

CALENDRIER DES EPREUVES
De Squaw Valley, E.-U., les compétiteurs arriveront à Montréal le 11 mars. Le 12, ils seront à Québec et jeudi le 13 mars, ils s'entraîneront sur les pistes du Mont Ste-Anne.

Vendredi, 14 mars
9h30 — Slalom géant (hommes) 1ère manche
14h00 — Slalom géant (femmes) 1 manche seulement

Samedi, 15 mars
9h30 — Slalom spécial (femmes) 1ère et 2e manches
14h00 — Slalom géant (hommes) 2e manche

Dimanche, 16 mars
10h00 — Slalom spécial (hommes) 1ère et 2e manches
16h00 — Distribution des médailles.

La cérémonie aura lieu en plein air, sur la place où flotteront les drapeaux des nations participantes, à proximité du chalet.

Les épreuves choisies pour le du Maurier International du Mont Ste-Anne consistent en deux manches de slalom géant pour les hommes; une seule manche de slalom géant pour les femmes et deux manches de slalom spécial, tant pour les femmes que pour les hommes.

On s'attend à ce que des représentants d'une douzaine de pays participent au du Maurier International. Ces pays sont l'Allemagne, l'Autriche, le Canada, les Etats-Unis, la France, l'Italie, la Norvège, la Suisse, la Suède, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie.

Le chronométrage des épreuves sera assuré par le système électronique Longines, de concert avec la roulotte de chronométrage Laurentide. Tous les services techniques de l'organisation des épreuves seront reliés, avec les pistes et à la salle des calculs, de l'information et du comité central.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

	Slalom géant	Slalom
	pente no 1	2a et 2b
Longueur totale (hommes)	3,500 pieds	1,650 pieds
Longueur totale (femmes)	3,800 pieds	1,350 pieds
Vertical (hommes)	1,590 pieds	680 pieds
Vertical (femmes)	1,190 pieds	550 pieds
Pente maximum	29 degrés	35 degrés
Pente moyenne	22 degrés	28 degrés
Elevation au départ (hommes)	2,370 pieds	1,780 pieds
Elevation au départ (femmes)	1,970 pieds	1,650 pieds
Elevation aux deux arrivées	780 pieds	1,100 pieds
Largeur moyenne	100 pieds	

Plus de 700 personnes seront impliquées dans le du Maurier International. On attend à cette occasion environ 150 compétiteurs, une vingtaine d'entraîneurs et au moins 75 journalistes et chroniqueurs canadiens et étrangers.

auxquels il faut ajouter les équipes du cinéma, de la télévision et de la radio. Quelque 400 personnes forment par ailleurs les comités d'organisation. Ce dernier nombre comprend aussi les préposés à l'entretien des pistes et pour prévoir toute éventualité du côté météorologique, un groupe additionnel de 60 hommes sera tenu en état d'alerte pendant toute la durée du concours.

LES PISTES
De nombreuses dispositions ont été prises pour améliorer les pistes où se dérouleront les compétitions. Les deux pistes de slalom spécial (2a et 2b) ont été élargies de 15 à 20 pieds en moyenne, afin de permettre une meilleure utilisation du terrain. Le fil d'arrivée sera situé à quelques centaines de pieds plus bas que lors du du Maurier de 1966, ce qui permettra aux spectateurs de mieux voir et procurera une meilleure arrivée aux compétiteurs.

C'est dans la crête ou piste no 1 que se dérouleront les épreuves de slalom géant. Le point d'arrivée a été déplacé à quelque 500 pieds plus bas que lors du concours de 1966. La fin de piste étant très vallonnée, un prolongement du tracé ajoutera plus de variété et d'intérêt à la fin des courses, rendant ainsi le parcours plus difficile pour les compétiteurs. L'aire d'arrivée de cette piste a également été améliorée.

MACHINERIE
Pour assurer des pistes en parfait état, de la machinerie additionnelle sera prêtée au Centre de Ski Mont Ste-Anne. Deux véhicules-chenilles seront gracieusement fournis par John Clifford d'Ottawa, ainsi qu'une douzaine d'auto-neige (Ski-Doo) par la firme Bombardier et ce pour les besoins des officiels et des organisateurs.

CALENDRIER DE LA COUPE DU MONDE

HOMMES	D	S	S.G.
18-19 janvier Kitzbühel, Autriche	x	x	
25-26 janvier Megeve, France	x	x	
1-2 fév. St-Anton, Arlberg-Kandahar Autriche	x		
8-9 fév. Cortina, Italie	x		
7-9 fév. Aare, Suède	x	x	x
10-14 fév. Val Gardena, Italie	x	x	x
15-16 fév. Kranjska Gora, Yougoslavie	x	x	x
1-2 mars Squaw Valley, Etats-Unis	x	x	
15-16 mars du MAURIER INTERNATIONAL, Canada	x	x	
22-23 mars Waterville, New Hampshire, E.-U.	x	x	
FEMMES			
15-16 janvier Montafonschruns, Autriche	x	x	
10-14 fév. St-Gervais, France	x	x	
1-2 fév. St-Anton, Arlberg-Kandahar Autriche	x		
7-9 fév. Aare, Suède	x	x	x
22-23 fév. Tchécoslovaquie	x	x	x
1-2 mars Squaw Valley, E.-U.	x	x	
14-15-16 mars du MAURIER INTERNATIONAL, Canada	x	x	
22-23 mars Waterville, New Hampshire, E.-U.	x	x	



● DE PRECIEUX CONSEILS. L'ancienne championne olympique de plongeon et gagnante de quatre médailles d'or, l'Américaine Pat McCormick a troqué son costume de bain pour des bâtons de golf. Alors qu'elle s'apprette à participer à son premier tournoi majeur, le Championnat de Golf Féminin de l'Atlantique Sud, plusieurs amies, et l'assistant-pro (à droite) lui prodigent leurs conseils. (Téléphoto UPI)

Une autre grande victoire pour l'Autrichienne Wiltrud Drexel

TSCHAGGUNS (AFP) — L'Autrichienne Wiltrud Drexel 19 ans, de Warth, dans l'Arberg, a remporté sa seconde grande victoire internationale en descente en gagnant brillamment celle de Schruns-Tschagguns après avoir déjà enlevé la descente de Grindelwald.

L'épreuve, longue de 2,300 mètres et qui comprenait 32 portes de direction, a été disputée par temps doux.

Après la pluie, il avait neigé dans la nuit et bien que la piste, bien préparée, était recouverte d'une fine couche de neige damée.

Au poste intermédiaire de chronométrage, Mlle Drexel était en tête devant la Française Annie Famose, une autre Française, Isabelle Mir — et ex aequo la Française Florence Steurer, l'Américaine Erika Skinger et la suisse Amneroesli Zryd.

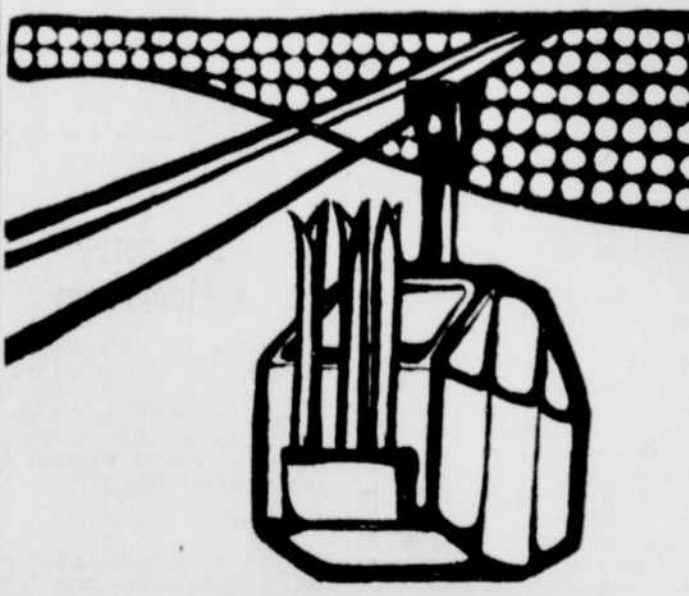
Drexel a accentué encore son avantage jusqu'à l'arrivée, gagnant en 2:16.76, tandis que Florence Steurer venait prendre la seconde place devant Famose, Mir, Skinger et Zryd.

"Quand j'ai su que trois Françaises occupaient les trois premières places, j'ai décidé de prendre tous les risques car je représentais la dernière chance d'une victoire autrichienne. Mais j'ai fait des fautes, et je suis un peu surprise d'avoir gagné", a déclaré la gagnante.

"Je suis tombée dès le début de la course en faisant une faute de carré dans une cuvette, j'ai été catapultée en avant et me suis tenue sur la tête, heureusement sans mal". Mlle Pall, dont la forme est bonne cependant, n'en perd pas son sourire pour autant.

- 7—Judi Nagl (USA) 34 points.
- 8—Françoise Macchi (France) 29 points.
- 9—Florence Steurer (France) 27 points.
- 10—Oiga Pall (Autriche) 20 pts.
- 11—Ingrid Lafforgue (France) 18 points.
- 12—EX AEQUO : Marylyn Cochran (USA) et Fernand Bochotay 16 points.
- 14—Michèle Jacot (France) 13 points.
- 15—EX AEQUO : Glorianda Cipolla (Italie) et Erika Skinger (USA) 10 points.
- 17—Karen Budge (USA) et Betsy Clifford (Canada) 9 points.
- 19—EX AEQUO : Burgl Faeringer (All. de l'Ouest) Ingeborg Jochum (Autriche) Cathy Nagel (USA) et Anneroesli Zryd (Suisse) 6 points.
- 23—Clothilde Fasolis (Italie) 4 points.
- 24—EX AEQUO : Giustina Demetz (Italie), Divina Galica (Gbr), Gina Hathorn (Gbr) et Monika Kaserer (Autriche) 3 points.
- 28—Jacqueline Rouvier (France) 2 points.

29—EX AEQUO : Jutta Knobloch (Autriche) et Berni Rauter (Autriche) 1 point.



mont ste-anne: le grand ski sur une vraie montagne

Cette année, venez faire du ski au MONT STE-ANNE. Du grand ski! 15 pistes, pour toutes catégories de skieurs. La plus longue — 3 milles. Des télésièges sur un mille et demi. Vivez les émotions d'une descente vertigineuse ou glissez doucement en promenade pour admirer le grandiose panorama. Le seul téléphérique à cabines dans l'Est du Canada vous transporte au sommet en 13 petites minutes seulement, sur une distance de 7,700 pieds.

Les Alpes à votre porte? C'est presque vrai! Du grand ski? Définitivement. Un vrai plaisir et de grandes émotions? Pour sûr! Et l'accueil des Québécois... inoubliable.

mont ste-anne
Parc du Mont Ste-Anne — sur la grande route 15 — à peine 25 milles à l'est de Québec.

J'AIME MIEUX JOUER EN AVANT DE LA LIGNE BLEUE



Ce que j'aime à Détroit cette année, c'est qu'il n'y est pas question de me reculer à la défense. C'est un sujet qui revenait à la surface de temps à autre et mon opinion, que j'ai toujours gardée pour moi,

était: "Oublies ça". Quand Sid Abel était à la fois géant et pilote, il m'envoyait à l'arrière de temps à autre. Je ne peux pas dire que ça m'enthousiasmait. L'inconvénient est que j'ai tellement à apprendre à la défense. Personnellement, je crois que c'est la position la plus difficile dans le hockey et vous n'avez qu'à regarder partout dans la ligue pour constater que les meilleurs défenseurs sont forcément les plus âgés.

Une fois, j'ai joué à la défense (en 1956, je crois); j'en ai encore les mains humides rien qu'à y penser. Nous étions à New York et je me retrouvai à la ligne bleue parce que Bob McCord avait eu une bataille

avec Jim Neilson et avait attrapé une mauvaise conduite pour la partie. Trois autres défenseurs, Gary Bergman, Bert Marshall et Bob Wall soignaient des blessures à l'épaule. Mon problème était tout simplement de demeurer à la ligne bleue.

Ce fut une partie anormale et je connus personnellement un incident rare. A la troisième période, à ma meilleure chance de compter du match, le manche de mon bâton me cassa entre les mains. C'est très rare qu'un bâton se casse à cet endroit. J'eus même peur d'attracher une punition pour avoir joué avec un bâton brisé, parce qu'effectivement un lancer avant de jeter le bâton, mais heureusement, mes gants couvraient la partie cassée.

Notes que si j'ai accepté de jouer à la défense en protestant, je n'irai jamais dans les buts. Ce n'est pas pour moi.

Quand même je me rappelle un arrêt spectaculaire que j'ai effectué contre Frank Mahoolich en 1962-63. Nous tirions de l'arrière par un but et nous avons retiré notre cerbère. Mahoolich, qui compte 36 buts cette saison-là, s'échappa et je retournai dans notre filet juste à temps pour recevoir son lancer sur l'épaule.

Il n'est pas de but, seulement un "ouch!" retentissant de ma part.

Gordie HOWE

Coupe des Nations

- SCHRUNS - TSCHAGGUNS (AFP)** — Voici le classement général de la "Coupe des Nations" de de Ski Alpin, après la descente de Schruns - Tschagguns:
- | Pts | |
|-----|---------------------|
| 384 | 1—Autriche |
| 337 | 2—France |
| 142 | 3—Etats-Unis |
| 90 | 4—Suisse |
| 54 | 5—Rep. Féd. d'Alle. |
| 23 | 6—Italie |
| 9 | 7—Canada |
| 6 | 8—Grande-Bretagne |
| 4 | 9—Norvège |
| 2 | 10—Suède |
- 1—Gertrud Gabl (Autriche) 70 points.
2—EX AEQUO : Wiltrud Drexel (Autr.) et Annie Famose (Fr.) 61 points.
3—Betsy Clifford (Canada) 46 points.
4—Kiki Culler (USA) 44 pts.
5—Isabelle Mir (France) 37 points.

Une équipe d'Alberta à la course en canots du Carnaval

Par REAL LABBE
Une équipe de rameurs réputés, provenant de la province d'Alberta, prendra part à la course en canots du Carnaval, qui aura lieu cette année dimanche le 16 février.

C'est la première fois qu'une équipe de l'Alberta fait son inscription pour participer à cette prestigieuse course en canots, à travers les glaces du St-Laurent. Le président du nouveau comité de la course en canots, M. Jean-Marc Poirier, était fier d'annoncer cette bonne nouvelle aux membres de la presse, hier midi.

Les autres membres de ce dynamique comité sont: Robert Michaud, vice-président; Jean-Yves Simard, secrétaire et Gaston Montreuil, trésorier. Tous sont d'avis que cette classique en canots de renommée nationale, sera l'un des plus grands succès du Carnaval de Québec.

A chaque année, plusieurs milliers de spectateurs se massent sur les bords du St-Laurent pour voir évoluer les équipes de quatre rameurs et d'un barreur parmi des glaces toujours en mouvement. Quelle que soit la température, qu'il fasse beau ou mauvais, ces intrépides concurrents n'hésiteront pas à embarquer dans leurs canots pour tenter de franchir la distance le plus rapidement possible.

LE PARCOURS

Le parcours sera sensiblement le même que celui de l'an dernier, soit une course en triangle. Le départ se fera du Bassin Louise et les concurrents se dirigeront vers Lévis où ils tourneront au qual près de la Traverse. Ils se dirigeront ensuite vers le qual de la Reine, d'où ils longeront la berge pour retourner au point de départ, qui est également le lieu d'arrivée.

L'an dernier, l'épreuve de la classe "A" avait été remportée par l'équipe du capitaine Paul Bégin, en 41 minutes et 57 secondes. Dans la classe "B", l'équipe de Jacques Roy avait ravi les honneurs avec un temps de 1 heure, 1 minute et 57 secondes.

DE SERIEUX ADVERSAIRES

La course en canots 1969 pourrait bien connaître de

nouveaux vainqueurs, avec l'addition de l'équipe d'Alberta. Cette équipe vient de Rocky Mountain House, et sera dirigée par Vic Maxwell et comprendra Gib McEachern, Ken H. Hardy, George Abel et Bob Hardy. Ce sont tous des rameurs professionnels. Cette équipe faisait partie de l'équipe de canots du Manitoba qui en 1967 a fait le trajet de Rocky Mountain House à l'Expo 67.

Quant à Gib McEachern, plusieurs amateurs de courses de canots le reconnaîtront puisqu'il a remporté la classique de Shawinigan en 1966, et il s'était classé au 2e rang en 1965. Il s'est également classé premier à chaque année depuis 1965 au Derby Canadien de Flin Flon.

De plus, cette équipe a gagné l'an dernier une course de 180 milles en Alberta et s'entraîne présentement en vue de la course de Québec par des températures de 30 degrés sous zéro. Les cinq membres arriveront à Québec le 10 février et pourront profiter de quelques jours pour mettre un point final à leur entraînement. Le comité de la course s'est chargé de leur trouver un canot.

D'autre part, Trois-Rivières, considéré comme le châteaufort des canotiers de la province de Québec, sera représentée à la classique de canots du Carnaval.

Les concurrents de la région de Québec auront des adversaires de taille, et la lutte n'en sera que plus intéressante. Jusqu'à présent, les organisateurs de la course ont reçu une dizaine d'inscriptions, et ils s'attendent à en recevoir plus de quinze, ce qui dépasserait le nombre de participants de l'année dernière.

La fameuse équipe des frères Lachance n'a pas encore confirmé officiellement sa participation, mais elle pratique plusieurs fois par semaine, ce qui ne laisse aucun doute sur ses intentions. Une équipe de l'Université Laval a confirmé sa participation de même qu'une partie de l'Anglo Pulp.

BOURSES

Les participants seront divisés en deux classes, A et B, et les vainqueurs se partageront

ront des prix identiques soit: \$900 pour les 1ers; \$600 pour les 2es; \$350 pour le 3e; \$225 pour les 4es; \$150 pour les 5es; \$125 pour ceux qui termineront 6e ou plus loin.

Les équipes intéressées peuvent s'inscrire en s'adressant au bureau du Carnaval, 290 rue Joly, Québec 3.



● LES FRERES LACHANCE auront à rivaliser avec une équipe de taille, venant d'Alberta. Cette dernière équipe a fait ses preuves dans le domaine du canotage.

Henri Filion entreprendra la défense de son titre à BB

Le conducteur Henri Filion, champion 1968 sur la scène locale, entreprendra la défense de son titre dès l'ouverture de la saison à Blue Bonnets, vendredi soir.

Le frère cadet du champion mondial Hervé Filion doit conduire quatre chevaux lors de la levée du rideau, dont l'ambieur Monty dans la course principale au programme. Les autres coursiers de Henri seront Cuties Dares à la deuxième course, Conestoga Red à la sixième et Dark Trust à la huitième.

L'année dernière, Henri a inscrit une fiche de 111-62-71 en 467 courses, pour une excellente moyenne de 361, qui lui permettait de surpasser tous les autres conducteurs sur le circuit montréalais.

Toutefois, le champion mondial Hervé ne sera pas du premier programme, puisqu'il est à Toronto, où il a été honoré par la Canadian Trotting Association à l'occasion de la réunion annuelle. Il doit cependant commencer la nouvelle saison très bientôt à Blue Bonnets.

Le conducteur le plus occupé du programme initial sera assurément Yvon Plouffe, qui conduira dans pas moins de sept courses. Plouffe participera aux six premières épreuves et à la huitième.

La course principale de la soirée sera réservée aux chevaux qui n'ont pas gagné 4.000 dollars. André Boucher a

vu son cheval Adios Watts hériter du rôle de préfavori à 3-1. Le rejeton de sept ans par Adios n'a pas été tellement aimé l'année dernière, participant à seulement sept courses. Mais il a gagné ses deux dernières courses à la fin de la réunion et on le considère généralement comme le cheval à valmer dans cette compétition.

Monty et Hurry Doctor sont, aussi, bien considérés. Monty présente un record de 3-3-1 en 13 courses en 1968, tandis que Hurry Doctor a gagné six de ses neuf courses, ne terminant jamais en dehors de l'argent. Ce cheval Hongre de sept ans est la propriété de James Baskin, qui l'entraîne et le conduit aussi.

Les autres du peloton seront Bravado Pick, Earlth McKeyo, Blaz e Hootennanny, Smash Rhythm et Steadfast Pick.

La première soirée verra les ambieurs voler la vedette puisque une seule course sera réservée aux trotteurs. Il s'agira de la première épreuve au programme. Blitz Mir, un protégé d'Yvon Plouffe est le préfavori.

Le programme suivant sera ensuite présenté dimanche après-midi, suivi d'un troisième mercredi soir. Ce calendrier de trois programmes par semaine se poursuivra jusqu'à la fin de janvier, quand le lundi soir sera ajouté. L'heure du premier départ demeure la même: 7:45 P.M. sur semaine et 2:00 P.M. le dimanche.

L'avenir du soccer aux USA est de plus en plus fragile

NEW YORK (AFP) — New York et Chicago, deux des villes à l'avant-garde de la tentative d'implantation du soccer aux États-Unis, pourraient ne pas être représentées dans le championnat professionnel américain 1969 nouvelle formule, ce qui met en péril les projets de la "North American Soccer League".

Les propriétaires des équipes des "New York Generals" et des "Chicago Mustangs" ont en effet adressé mercredi une lettre au comité directeur de la "N.A.S.L.", dans laquelle ils indiquent leur refus de se rallier au projet de l'organisation d'un "mini-championnat" réunissant seulement huit équipes. Selon les dirigeants des deux clubs un tel championnat "à format réduit" est voué à "un échec, sur le plan financier et sportif".

Mais, par contre, les deux clubs américains sont entièrement disposés à participer à un championnat qui grouperait "au moins quatre équipes". La décision de deux des plus grands clubs américains n'a pas manqué de surprendre, dix jours après le communiqué public par la "N.A.S.L.", dans lequel elle annonçait, avec l'accord de tous les clubs membres du groupement, la poursuite de son effort pour implanter le soccer aux États-Unis. Cet effort devait en fait se traduire par l'organisation, en dépit des revers enregistrés l'an dernier d'une compétition professionnelle avec la participation des huit équipes suivantes: Atlanta, Baltimore, Chicago, Dallas, Kansas City, New York, Oakland et Saint-Louis.

Dans les milieux du soccer aux États-Unis, on pense que l'action des deux clubs, sans revêtir un caractère d'ultimatum, tend à faire pression auprès de la ligue afin que celle-ci englobe dans son championnat, outre les huit clubs cités plus haut, les six autres équipes suivantes: Boston, Cleveland, Détroit, San Diego, Toronto et Washington, qui avaient toutes participé au championnat 1968.

Vous êtes gênés, timides. Vous manquez de confiance en vous-mêmes. Vous êtes nerveux, incompris.

Assistez à une explication gratuite. Demain soir le 16 janvier à 8 heures. Centre Mgr-Marcoux, 1885, La Conardière (En vue de former le 14e groupe de Québec)

Si vous ne pouvez assister à ces soirées, venez sans obligation la semaine prochaine.

NOTRE DEVISE: Aider sans exploiter. CONDITIONS: Aucun contrat à signer. Vous payez \$45 comptant ou \$5 par semaine pendant 10 semaines. RENSEIGNEMENTS: 523-0023. INSTITUT DES LOISIRS CULTURELS ENR. Yvon Provost, Dir.-Adjoint

Vachon...un frais délice!

gâteaux Vachon cakes

LA TÉLÉVISION

A QUÉBEC

3 WCAX-TV BURLINGTON	4 CFCM-TV QUÉBEC	5 CKMI-TV QUÉBEC
7 CHLT-TV SHEBROOKE	8 WMTW-TV MONTREAL	10 CFTM-TV MONTREAL
11 CBVT-TV QUÉBEC	12 CFCF-TV MONTREAL	13 CKTM-TV TROIS-RIVIERES

Dr André Dorion, o.d. OPTOMETRISTE EXAMEN DE LA VUE EDIFICE MARCEL MASSICOTTE 869 ST. RUE ST-JOSEPH — 529-9662

Dr Ghislain Dionne, o.d. OPTOMETRISTE LENTILLES CORNÉENNES

HORAIRE DES POSTES LOCAUX ET DES POSTES TRANSMIS PAR CÂBLE

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (E) enfants; (A) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté.

AUJOUR'HUI - JEUDI

P.M.

6.00 3-World Of Sports
5-Dateline
7-Troisième édition
8-Six O'Clock Movie
10-Télé-Méto (*)

6.15 3-Tour à tour
12-The Pierre Berton Show (*)
13-Bloc des nouvelles
3-Weatherwise
7-Météo - Sport
1-Téléjournal
6.24 1-Ici Québec
6.25 3-Newstime
6.30 2-Panoramonde
2-Gentle Ben (*)
7-Cher oncle Bill (*)
12-Pulse (*)
13-Le club des étoiles

6.40 10-Sports-Images (*)
6.46 1-Aujourd'hui
6.50 10-Télé-Méto (*)
7.00 3-CBS News (*)
2-Signé: Ti-Blanc Richard
2-Smothers Brothers (*)
7-Commando du désert (*)
8-Bewitched (*)
10-Dernière heure (*)
12-Lassie (*)
13-L'homme de fer

7.15 10-Télé-Méto (*)
7.30 3-Biondie (*)

7-Cinéma Kraft: "Pas de souris dans la biznesse"
7-Vive la compagnie (*)
8-Hollywood's Finest (*)
10-Cinéma Kraft
11-Hédo-Sport
12-Camera Call (*)
8.00 3-Jonathan Winters (*)
2-Telescope (*)
7-Les grands films (*)

10.00 3-Lucy Show (*)
2-Canadian Schools
7-Télévision scolaire
10-Voie de femmes (*)
1-Télévision scolaire
13-Magie Tom (*)
13-Télévision scolaire

10.15 2-En forme

10.30 3-Beverly Hillsbillies (*)
2-Bien à vous... St-Georges
5-Friendly Giant (*)
7-En mouvement
8-Dick Cavett (*)
10-Léons de beauté (*)
1-En mouvement
12-Ed Allen (*)
13-En mouvement

10.45 2-Chez Helene
7-Monsieur Surprise présente *
10-La santé dans votre assiette *
11-Monsieur Surprise présente *
13-Monsieur Surprise présente *

11.00 3-Andy Griffith
2-La santé dans votre assiette *
5-Mr. Dress Up
7-La souris verte
10-Voie de femmes (*)
11-Souris verte
13-Bewitched (*)
13-La souris verte

11.15 2-Le reine du volant
7-Théâtre des petits (*)

11.00 3-Cinéma: "Les liens du sang" Melodrame de Mikhail Erchov, avec Eugène Mateev, Via Artmane et Anatoli Papanov. Un militaire en permission s'empare d'une jeune femme, mère de trois enfants, quasi abandonnée par son mari et réduite au difficile métier de batelière. Il passe chez elle la presque totalité de son congé. Après la guerre, il devient le soutien naturel de ce foyer sans homme, le protecteur de la mère, un père nourricier pour les enfants. A la mort de la mère, le mari réapparaît et revendique la garde de ses enfants. (Russe 1964).

11.26 3-Pick Of The Week (*)
11.30 2-Dick Van Dyke
7-Extravagant Lucie
10-Eternel amour
12-Mariage Confidential
13-Tante fielle
11.45 2-Palmars (*)
11.55 2-CBC-TV News

P.M.

12.00 3-Love Of Life (*)
7-Midi (*)
8-Bewitched (*)
10-La redite de capitaine (*)
12-In Town (*)
13-Bloc des nouvelles

12.10 10-Les manchettes
12.15 2-Actualité - Editorial
10-Cinéma-roman
13-Les petites annonces
12.25 3-CBS News (*)
12.30 3-Search for Tomorrow (*)
7-De tout, de tous
10-Dixième édition
8-Funny You Should Ask (*)
10-Ciné-Vendredi
12-The Newlywed Game (*)
7-Météo - Sports
13-Télé-Matinée

1.00 3-One O'Clock Weather
2-Scopiquiz (*)
7-Pélemélie (*)
8-Dream House (*)

11.15 2-Dernière édition
10-Cinéma (*)
12-Pulse (*)

11.20 2-Heure Exquise: "Le secret de la madone"
2-Editorial & Late Scores
1-Ici Québec
13-Bloc des nouvelles

11.26 3-Contact
11.30 3-Late Show
7-Cinéma 7
8-Joej Rislop Show (*)
10-Les incorruptibles
13-Ciné-Soir

11.40 2-Postlude
12.30 2-Fin des émissions
12.45 10-Dernière édition
10-Fin des émissions
12.50 10-Fermeture
13-Nouvelles anglaises
1.00 3-Sign Off
1.10 2-Musique Marc Legrand
13-Fin des émissions
1.20 2-Fin des émissions

A.M.

6.00 3-Test Pattern
7.05 3-CBS Morning News (*)
7.15 8-Farm and Home (*)
7.30 10-Mire et Musique
7-Les levés-tôt
7.45 8-News
8-Méto-Matin (*)
7.55 3-Morning News
8.00 3-Captain Kangaroo (*)
2-Mire - Musique - Méto - Heure - Manchettes
7-Première édition
8-Bachelor Father

1.03 3-Across The Fence
1.15 3-Channel 3 Presents
13-Les plus beaux films
1.30 3-As The World Turns (*)
2-Voie de femmes (*)
3-Let's Make A Deal (*)
2.00 3-Love Is A Many Splendored Thing (*)
2-Entre nous, Tic Tac 4
10-The Newlywed (*)
3-Guiding Light (*)
2-Test Pattern & Music
8-Dating Game (*)
10-Oui ou non (*)
12-Perry's Probe (*)

2.30 2-Prelude
3.00 2-Secret Storm (*)
2-Take Thirty
7-Femme d'aujourd'hui
8-General Hospital (*)
8-Femme d'aujourd'hui
12-People In Conflict (*)
12-Femme d'aujourd'hui
3-Edge Of Night (*)
3.30 2-Hé, les Gars! (*)
2-Edge Of Night (*)
8-One Life To Live (*)
10-Madame S'amuse (*)
12-Doctor's Diary

4.00 3-Art Linkletter (*)
2-M. Jet
3-Galloping Gourmet (*)
7-Bobino (*)
8-Dark Shadows (*)
10-La cabane à Midas (*)
10-Bobino (*)
12-Hercules
13-Bobino (*)
4.25 3-CBS News (*)
4.30 3-Perry Mason
7-Toby
7-Ribouldingue (*)
8-Maverick
10-Escadrille sous-marine (*)
10-Ribouldingue (*)
12-Family Theatre
13-Ribouldingue (*)
4.55 2-Super Bolide (*)

5.00 2-Archie (*)
7-Les envahisseurs (*)
10-Le 5 à 6 (*)
10-Yogi (*)
13-Yogi (*)
5.25 2-Le 5 à 6 (*)
5.30 3-Marshal Dillon
2-Where It's At (*)
8-The 5:30 Report
10-Tour de terre (*)
13-Popeye

6.00 3-World of Sports
2-Dateline
3-Troisième édition
8-Six O'Clock Movie
10-Télé-Méto (*)
10-Tour à tour
12-The Pierre Berton Show (*)
13-Bloc des nouvelles

6.15 3-Weatherwise
7-Météo - Sport
1-Téléjournal

6.24 1-Ici Québec
6.25 3-Newstime
6.30 2-Panoramonde
2-Gentle Ben (*)
7-Cher oncle Bill (*)
12-Pulse (*)
13-Le club des étoiles

6.40 10-Sports-Images (*)
6.46 1-Aujourd'hui
6.50 10-Télé-Méto (*)

7.00 3-CBS News (*)
2-Police des plaines
3-Ski Trails
10-Dernière heure (*)
12-The Country Music Hall (*)
7.15 10-Télé-Méto (*)
7.30 3-Wild Wild West (*)

8-En Première: "A deux pas de l'enfer"
8-The Ghost and Mrs Muir (*)
8-Operation Intertainment (*)
10-En Première
10-Voyages au fond des mers (*)
12-Here's Lucy (*)
8.00 2-Get Smart (*)
12-The Friday Night Movie (*)
13-Vrai de vrai (*)

8.30 3-Gomer Pyle (*)
2-Don Messer (*)
10-Du feu S.V.P. (*)
8-Felony Squad (*)
10-Du feu S.V.P. (*)
13-Du feu S.V.P. (*)

9.00 3-Friday Night Movie (*)
2-Adam Twelve (*)
7-Mystère de l'Ouest (*)
8-Don Rickles (*)
10-Des agents très spéciaux (*)
13-Cinéma Kraft
9.15 2-Ecole du bonheur (*)
10-Ecole du bonheur (*)
9.30 2-Elle et lui (*)
2-Friday Night Movie: "Above Us The Waves"
8-Guns of Will Sonnett (*)
10-Elle et lui (*)

10.00 2-Noir sur blanc
10-A communiquer
10-Dix à dix (*)
10-Mon pays, mes chansons (*)
12-F.B.I. (*)
10.30 7-Justice
8-Judd For The Defence (*)
10-Toute la ville en partie (*)
10-Justice
13-Justice
10.45 2-Panoramonde
10-Dernière heure - Météo (*)

11.00 3-Channel 3 Night Beat
12-CBC-TV News
7-Téléjournal
8-11 O'Clock Report
10-La ronde des sports (*)
10-Téléjournal
13-The National News (*)
13-Téléjournal

11.15 2-Où ?
10-Cinéma (*)
12-Pulse (*)

11.20 2-Heure Exquise: "La dernière enquête de Monsieur Tepper"
2-Viewpoint
7-Dernière édition
10-Ici Québec
13-Bloc des nouvelles
11.25 2-Late Scores - Editorial
11.30 2-Late Show
2-After II: "Flight From Ashiya"
7-Cinéma 7
8-Movie 8

10-Cinéma: "Echec à la brigade criminelle" - Film policier de Werner Klingner, avec Gert Frobe, Senla Berger et Charles Regnier. Un certain docteur X a été interné dans un hôpital psychiatrique. Or la police est à la recherche d'un mystérieux assassin dont les méfaits semblent calqués sur ceux accumulés auparavant par ce monstre infernal. (Allemand-français 1965).

13-Ciné-Soir

11.40 12-Pyjama Playhouse (*)

A.M.

12.45 10-Dernière édition
12.50 10-Fermeture
12.55 3-Sign Off
1.00 2-Fin des émissions
1.10 2-Musique Marc Legrand
1.15 13-Nouvelles anglaises
1.20 2-Fin des émissions
1.25 13-Fin des émissions

(*) - Programmes en couleurs

Michel Brière file vers un nouveau record de points dans la Junior A

Le joueur qui a fait le plus de progrès dans la course au championnat des compteurs, au cours de la dernière semaine, est sûrement le joueur d'aïlier droit Jean-Guy Gratton des Maple Leafs de Trois-Rivières. Depuis qu'il est joint au club de l'instructeur Camille Bédard, l'ancien joueur du Canadien junior a marqué 17 buts en plus de fournir 18 passes pour un total de 35 points.

Michel Brière, du Shawinigan mene toujours l'abal avec 107 points. Il tentera de battre son record de la dernière saison alors qu'il avait réussi 159 points. Brière a encore besoin de cinq buts pour égaler sa

Un fait nouveau dans le curling féminin

Un fait nouveau dans le Curling Féminin - L'Association des Dames Curlers de Québec (A.D.C.) a procédé, cette année, à un remaniement dans le but de présenter un Championnat Provincial dont l'équipe gagnante représentera finalement la Province au Championnat Canadien.

Pour la première fois, depuis de nombreuses années, l'Équipe Championne de notre région aura maintenant la possibilité de pouvoir se qualifier pour les Championnats Provincial et Canadien.

La province de Québec est divisée en 8 zones, dont 4 appartiennent à la Section Ouest et 4 à la Section Est, dans laquelle se situe notre zone "Cité de Québec (Section A) et le Bas St-Laurent (Section B)".

Les parties éliminatoires, en vue de déterminer l'équipe qui représentera la "Section A" de la Cité et District de Québec se sont poursuivies dans différents Clubs de notre ville les 7-8-9 et 10 courant entre les Équipes de Mme Rita PROULX Québec C.C., de Mlle Ginette THIBAUT, J.C.C., et celle de Mlle Carmel McCANN, Cambrail C.C.

Après des rencontres serrées l'équipe du Club de Curling Cambrail, composée de Mlle Carmel McCANN, Mme Thérèse COTE, Mme Doris GERMAIN et Mlle Jeannette McCANN, a remporté la victoire dans la "Section A" de la Cité et District de Québec.

L'équipe de Mme Rita PROULX Québec C.C., de Mlle Ginette THIBAUT, J.C.C., et celle de Mlle Carmel McCANN, Cambrail C.C.

Après des rencontres serrées l'équipe du Club de Curling Cambrail, composée de Mlle Carmel McCANN, Mme Thérèse COTE, Mme Doris GERMAIN et Mlle Jeannette McCANN, a remporté la victoire dans la "Section A" de la Cité et District de Québec.

Dog-derby à Montmagny

C'est en fin de semaine les 18-19 janvier que se courra le Dog-Derby de Montmagny, doté des magnifiques trophées Molson, gracieuseté du sympathique et sportif Fernand Kirouac, agent Molson.

COURSE

Cette épreuve d'une distance totale de 26 milles sera répartie en deux étapes de 13 milles chacune, et le trajet se déroulera tout le long de la rivière du Sud à Montmagny. Il sera donc possible aux spectateurs de suivre la progression des mushers et de leur équipe. Les départs et arrivées se feront samedi et dimanche à 2:00 hres P.M. face à l'Hôtel Montmagny.

INSCRITS

Plus de 20 conducteurs sont inscrits à date dont les favoris Plante, Groulx, Garneau et autres qui tenteront de l'emporter. Tandis que d'autres tels que Yves Fontaine, qui en sera à sa deuxième compétition cette année et sur lequel on dit beaucoup de bien, essaieront de s'imposer. Certains connaissent ceux qui l'ont vu à l'oeuvre lors de ses entraînements, croient qu'il livrera une chaude lutte aux favoris cités plus haut. De plus, il y aura un affrontement implacable entre les deux mushers de la région lévisienne, soit Marcel Plante et Claude Boisvert, qui, à chaque course, donnent le meilleur d'eux-mêmes afin de décrocher la suprématie du meilleur musher de la Rive Sud. Des concurrents de Rivière Ouelle et de Rimouski seront aussi de la partie.

COMPTEURS

Nom	B	A	Pts
Michel Brière (Shaw.)	36	50	107
Guy Gratton (Trois-R.)	26	38	87
Richard Leduc (T-Riv.)	25	37	72
Pierre Gagné (Shaw.)	23	35	65
Claude Lemieux (T-Riv.)	22	32	58
Jean Fradette (Trois-R.)	20	29	57
St. Archaïs (Shaw.)	21	35	56
Leslie Blain (Sorel)	18	34	52
Cl. Charbonneau (Shaw.)	17	33	49
John Lambert (Sorel)	16	32	48
Luc Simard (T-Riv.)	22	25	47
Claude Chartrand (Drum.)	20	19	45
John Stuart (Sorel)	16	29	45
Alain Langlais (Sorel)	27	17	44
Pierre Chouinard (Qué.)	16	28	44
D. Romaneux (Sorel)	23	20	42
Denis Giffard (Sorel)	15	27	42
W. Harrison (Sorel)	21	21	41
J.-G. Gagnon (T-Riv.)	17	24	35
Pierre Plante (Drum.)	18	19	35

GARDIENS

Nom	min.	be	moy.
D. Bouchard (Sorel)	1959	127	3.9
M. Dumas (T-M.)	1259	83	4.12
M. Pelham (Dr.)	1322	89	4.16
R. Lacombe (Sorel)	1055	81	4.6
André Gagnon (Sorel)	1159	83	4.7
A. Bélanger (T-Riv.)	1169	93	5.68
J. Duquette (Québec)	1056	90	5.1

Action économique COTES DE BOURSES

TORONTO Par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including various stock prices and indices.

Montréal Par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including various stock prices and indices.

Canadienne INDUSTRIES

Table of stock market data for Canadian industries, including various stock prices and indices.

MINER ET METAUX

Table of stock market data for mining and metals, including various stock prices and indices.

FONDS MUTUELS

MERCREDI, 15 JANVIER

Table of mutual fund data, including fund names and prices.

MARCHÉS ÉTRANGERS

Table of foreign market data, including various international stock prices.

TITRES LES PLUS ACTIFS

Table of the most active stocks, including stock names and prices.

INDUSTRIES

Table of industrial stock data, including various stock prices.

MINES

Table of mining stock data, including various stock prices.

MARCHÉS ÉTRANGERS

Table of foreign market data, including various international stock prices.

VENTES TOTALES

Table of total sales data, including various stock prices.

L'hôtel Chantecler est vendu COURS DES DENREES

Article about the sale of the Chantecler hotel and current market prices for various goods.

Fruits et légumes

Article discussing the prices of fruits and vegetables in the market.

LE DOLLAR

Article about the value of the dollar and its impact on the market.

SOUSSION POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ECOLE ELEMENTAIRE

Notice regarding a public subscription for the construction of an elementary school.

Dividendes

Notice listing dividends for various companies and funds.

LES GRAINS

Table of grain market prices, including various types of grain.

OFFRE ET DEMANDES

Table of offers and demands for various goods and services.

Américaine

Table of American stock market data, including various stock prices.

Chemin de Fers Nationaux

Notice regarding the National Railways and related services.

CITE DE CHARLESBOURG APPEL D'OFFRES

Notice for a public call for offers from the City of Charlesbourg.

Advertisement for GRENIER RUEL & CIE INC. and GRENIER RUEL & CIE LTEE, including contact information.

LISEZ ET UTILISEZ LES ANNONCES CLASSÉES POUR D'EXCELLENTS RESULTATS!

Agences matrimoniales

VEUVES, veufs, célibataires, pourquoi rester seuls? Consultez Miss Adrienne Langlois, 390, 25e Rue, Téléphone 523-7458.

Agents demandés

HOMME AGRESSIF AU-DESSUS DE 40 ans pour effectuer courts voyages dans Québec et environs.

Appartements à louer

APPARTEMENT meublé, comprenant chambre et cuisine, au 2e étage central, en très bonne condition.

Argent à prêter

ARGENT

Paiement mensuel, comprenant capital, intérêts et protection en cas de chômage, grève, maladie et accident.

THIBEAULT & ASSOCIES INC.

285, St-Joseph Est - Québec

ARGENT A PRETER

Argent à prêter, en première hypothèque, résidentiel ou commercial.

ARGENT A PRETER

Argent à prêter, en première hypothèque, résidentiel ou commercial.

Assurances

NOUS ASSURONS les risques, même les plus difficiles, automobiles, aucun cas refusé.

Tricotez ce tapis

7160



Chambre à louer

RUE ST-JEAN, grande chambre-boudoir pour 2 personnes.

Chambres et pension

CHAMBRE à louer, pour dame ou demoiselle.

Clavigraphes

E. LACOUTURE INC., 530, Côte d'Armenie, Québec.

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs, CLEMENT & CLEMENT INC., 529-9244.

Chambres et pension

CHAMBRE à louer, avec pension si désiré.

Clavigraphes

MOTELS, HOTELS, maison de chambres, restaurants, épiceries, etc.

Ecoles

COURS d'orgue, piano, guitare, aussi location d'instruments.

CONVERSATION ANGLAISE

METHODE directe et pratique d'enseignement, entièrement en anglais.

L'Action 522-4771

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Flanquilles, provinciaux mariages, décès, services funéraires, grand-départ, services de requiem.

A NOS ANNONCEURS!

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion.

Service des Abonnements "L'Action" - 522-4771

Service des Abonnements "L'Action" - 522-4771

Ecoles

ECOLE BLUTEAU, cours commercial, jour, soir, 5e à 12e année.

Ecole de danse

ECOLE DE DANSE YVON CASIER, 234, L'Action, 3, Place Jean-Talon, Québec.

Extermination

MATHIEU Extermination Enr. Spécialiste exterminations, insectes, coquerilles, punaises, rongeurs.

Femmes, filles deman.

BESOIN URGENT de danseuses à 9000, pour nouvelle agence.

Hommes demandés

ON DEMANDE un commis junior, pour travail à la Caisse Populaire de Blainville.

Hommes, femmes dem.

HOMMES, femmes demandés pour vendre à domicile, pour produits utilisés tous les jours.

Hôpital maternité

POUR MERES célibataires, service social professionnel, consultation, placement, orientation médicale et sociale.

Immeubles

AVONS nombreuses demandes pour commerces et propriétés, dans les quartiers Montcalm, St-Sacrement et Limoilou.

Instruments de musique

P. GAGNE & FRERE, 302, DUROCHER, QUEBEC

Machines à coudre

REPARATION de machines à coudre, par semaine ou 12 mois.

Maisons à vendre

VILLE ST-ROUY, 6, 7, 8 pièces, W. LEGAR, INC.

AUTOS A VENDRE ACCESSOIRES - PIECES - REPARATION - SERVICE

Autos à vendre

TURMEL AUTOMOBILES 1968 Volvo 144-5, bon millage; 1967 Chevrolet, V-8, automatique; 1967 Ford, L.T.O., hard top.

Accessoires d'autos et de camions

SPECIALISTES pare-chocs et grilles d'automobiles, usagés et reconditionnés.

Autos neige

DEPOSITAIRE autos-neige, Bo-Ski, Garage André Bélanger, 3367, boul. Humeau Ouest.

Service d'automobiles

FORD Ouvrage garanti, mécaniciens experts, pièces authentiques.

Ressorts d'automobiles

RESSORTS d'automobiles, Alphonse Brindeau Ltée, 145, boul. des Cèdres.

Suspension

SPECIALITE bushing de dix roues, Rock Auto Spring Inc., 81, Route Kennedy.

Garage - service

AUSTIN - MG - JAGUAR, AUSTIN, M.G., JAGUAR, représentant, vente et service.

Matériaux construction

MATERIAUX neufs et usagés, de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc.

Médicins

DR. CHS RINFRET, Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes.

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE ATTENTION! MARCHANDS COLPORTEURS, JOBBERS.

On demande à acheter

JE SUIS acheteur de trains-jouets, manufacturés avant 1947.

On demande travail

BUANDIER, nettoyeur, pressoir, 20 ans d'expérience.

Reparations de laveuses

REPARATIONS de laveuses de toutes marques, ordinaire et automatique.

Terres à vendre

ENTRE NEUVILLE et Donnacona, route 101, belle ferme avec bûcher.

Vendeurs demandés

ETUDIANTS, étudiants, musiciens retraités, etc.

Voyages

PRENDRAIS 1 couple hommes ou femmes, pour faire voyage en auto.

L'Action 522-4771

RADIOS ET STEREO D'AUTOS

WINNIPEG (PC) - Les prix de la graine de colza, qui avaient atteint des gains substantiels mercredi à l'ouverture.

LES ÉCHECS

CHAMPIONNAT DE LA VILLE

MOTS CROISÉS

Problème No 1 HORIZONTAL

CRACILE RAME, LABILE LODEN, AVILIE E CASE, MIMI DUR MUE, RECU HOM R, REI I SALEM, GREEN O LAMA, ARC ARBITRER, NEANT AN ANI, ULITE O ITE, PERVERT OR A, O RESEAU E U

Les prévisions de la météo

Table with 3 columns: Regions, Temps, and Prévisions. Includes data for Toronto, Vancouver, Edmonton, Calgary, Saskatoon, Regina, Winnipeg, Toronto, Ottawa, and Montreal.

Décès de M. Robert St-Michel

M. Robert St-Michel, marchand de chaussures, époux de Marie-Jeanne Zicat, est décédé le 14 janvier 1969, à l'âge de 52 ans.

Décès de monsieur Edouard Paquet

A Québec, le 14 janvier 1969, est décédé M. Edouard Paquet, capitaine de l'escouade des pompiers, époux de dame Alida Boudreau, à l'âge de 65 ans.

avis de décès

COLLIN. — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 14 janvier 1969, à l'âge de 66 ans, est décédée Dame Angéline Gagné, épouse de M. Odilon Collin.

De l'avis des ornithologues, le hibou est un oiseau remarquablement stupide, malgré sa réputation d'intelligence.

Les experts estiment qu'il n'existe plus en Amérique du Nord que 10,000 exemplaires du spécimen aigle-royal.

La navigation dans le port de Montréal

Par HARRY KNOWLES. MONTREAL PC — Pour la première fois depuis que la navigation d'hiver sur le St-Laurent est devenue possible, au début des années '60, le port de Montréal devrait enregistrer une cargaison totale de plus d'un million de tonnes en janvier, février et mars 69.

tion se montre optimiste et prévoit une bonne saison hivernale cette année. Ray March, secrétaire du port de Halifax, refuse de prédire ce que sera la saison, mais se dit confiant que les affaires seront au moins aussi bonnes, sinon meilleures que l'an dernier.

Décès de madame Joseph Lemieux

Mme Joseph Lemieux, née Emille Sirois, épouse de feu Joseph Lemieux, est décédée le 15 janvier 1969 à Lévis, à l'âge de 92 ans.

Décès de madame Joseph Lemieux

Mme Joseph Lemieux, née Emille Sirois, épouse de feu Joseph Lemieux, est décédée le 15 janvier 1969 à Lévis, à l'âge de 92 ans.

Décès de madame G.-A. Dupuis

Mme Georges-Alexandre Dupuis, née Blanche Laliberté, épouse de feu le colonel Georges-Alexandre Dupuis, est décédée le 15 janvier 1969 à Québec, à l'âge de 79 ans.

Décès de madame G.-A. Dupuis

Mme Georges-Alexandre Dupuis, née Blanche Laliberté, épouse de feu le colonel Georges-Alexandre Dupuis, est décédée le 15 janvier 1969 à Québec, à l'âge de 79 ans.



Reconnaissance à S. S. JEAN XXIII pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. (M. G.)



PRIERE EFFICACE A MARIE, REINE DES COEURS

Arts

Château Frontenac — Le Club Musical des Dames présente, à 20 h. 30, Zara Nelsova, violoncelliste.

Théâtre Cité Universitaire — cinéma roumain, à 19 h. : "Peintre" et "Les matins d'un garçon sage"; à 21 h. 30 : "Véronets" (couleurs); "La lanterne aux souvenirs" — anthologie du cinéma roumain.

La pollution provenant du gaz, du pétrole et de l'essence dans une seule ville américaine a été estimée à quelque 50,000 tonnes par jour.

A Québec Aujourd'hui

Château Frontenac — Le Club Musical des Dames présente, à 20 h. 30, Zara Nelsova, violoncelliste.

Théâtre Cité Universitaire — cinéma roumain, à 19 h. : "Peintre" et "Les matins d'un garçon sage"; à 21 h. 30 : "Véronets" (couleurs); "La lanterne aux souvenirs" — anthologie du cinéma roumain.

Chesapeake, en Virginie, la quatrième ville américaine par sa superficie, n'existerait même pas sur la carte il y a six ans.

Arts

Château Frontenac — Le Club Musical des Dames présente, à 20 h. 30, Zara Nelsova, violoncelliste.

Théâtre Cité Universitaire — cinéma roumain, à 19 h. : "Peintre" et "Les matins d'un garçon sage"; à 21 h. 30 : "Véronets" (couleurs); "La lanterne aux souvenirs" — anthologie du cinéma roumain.

Chesapeake, en Virginie, la quatrième ville américaine par sa superficie, n'existerait même pas sur la carte il y a six ans.

Arts

Château Frontenac — Le Club Musical des Dames présente, à 20 h. 30, Zara Nelsova, violoncelliste.

Théâtre Cité Universitaire — cinéma roumain, à 19 h. : "Peintre" et "Les matins d'un garçon sage"; à 21 h. 30 : "Véronets" (couleurs); "La lanterne aux souvenirs" — anthologie du cinéma roumain.

Chesapeake, en Virginie, la quatrième ville américaine par sa superficie, n'existerait même pas sur la carte il y a six ans.

Arts

Château Frontenac — Le Club Musical des Dames présente, à 20 h. 30, Zara Nelsova, violoncelliste.

Théâtre Cité Universitaire — cinéma roumain, à 19 h. : "Peintre" et "Les matins d'un garçon sage"; à 21 h. 30 : "Véronets" (couleurs); "La lanterne aux souvenirs" — anthologie du cinéma roumain.

Chesapeake, en Virginie, la quatrième ville américaine par sa superficie, n'existerait même pas sur la carte il y a six ans.

Arts

Château Frontenac — Le Club Musical des Dames présente, à 20 h. 30, Zara Nelsova, violoncelliste.

Théâtre Cité Universitaire — cinéma roumain, à 19 h. : "Peintre" et "Les matins d'un garçon sage"; à 21 h. 30 : "Véronets" (couleurs); "La lanterne aux souvenirs" — anthologie du cinéma roumain.

Chesapeake, en Virginie, la quatrième ville américaine par sa superficie, n'existerait même pas sur la carte il y a six ans.

Arts

Château Frontenac — Le Club Musical des Dames présente, à 20 h. 30, Zara Nelsova, violoncelliste.

Théâtre Cité Universitaire — cinéma roumain, à 19 h. : "Peintre" et "Les matins d'un garçon sage"; à 21 h. 30 : "Véronets" (couleurs); "La lanterne aux souvenirs" — anthologie du cinéma roumain.

Chesapeake, en Virginie, la quatrième ville américaine par sa superficie, n'existerait même pas sur la carte il y a six ans.

TAUX DE PUBLICATION. Avis de décès, Service Anniversaire, Remerciements pour sympathies, Nouvelles de décès, Compte rendu de funérailles. Includes a logo with the year 1845.

Bilan de la conférence de Londres

Aucune entente sur les problèmes importants

LONDRES (AFP) — Aucune entente n'a pu être réalisée sur aucun des points importants qui ont été traités, tant en séance plénière que dans la coulisse, à la conférence de Londres. Sur la Rhodésie, le désaccord a été complet et a été officiellement enregistré.

Le gouvernement britannique maintient son désir de poursuivre les négociations avec le régime de M. Ian Smith et compte sur les sanctions économiques pour amener celui-ci à modifier son attitude.

Les Africains réclament le maintien du principe "pas d'indépendance avant l'accession au pouvoir de la majorité noire" (Nimbar) et un renforcement des sanctions. Un seul d'entre eux pourtant, M. Kenneth Kaunda, président de la Zambie, n'a pas demoré de sa position d'il y a deux ans et a exigé une intervention militaire. Sans doute pour manifester son mécontentement, la Zambie a ainsi annoncé hier qu'elle dénonçait l'accord qu'elle avait avec la Grande-Bretagne sur le stationnement dans son territoire d'instructeurs militaires.

La même atmosphère de méfiance sinon d'hostilité a entouré l'autre problème épineux, celui de la migration au sein du Commonwealth. Un projet de créer un organisme permanent sur cette question a été tué dans l'œuf par les Africains. Ils ont exigé que la Grande-Bretagne s'engage d'abord à reconnaître que les Asiatiques porteurs de passeports britanniques, qui seraient amenés à quitter l'est africain, et qui sont quelque 200.000, dépendent uniquement de la Grande-Bretagne.

Au sujet du Moyen-Orient, la conférence a exprimé son appui à la mission du Dr Gunnar Jarring et a demandé à tous les pays intéressés d'apporter leur pleine coopération à cette mission. "Si le rôle des grandes puissances est important, déclare le communiqué, d'autres pays particulièrement ceux qui ont intérêt à la réouverture du canal de Suez, y compris les membres du Commonwealth, pourraient contribuer à un règlement".

Sur la Chine, indique le communiqué, la majorité des chefs de gouvernement ont affirmé que la république populaire chinoise a le droit et le devoir de participer pleinement à tous les efforts internationaux en vue de la paix.

La plupart des chefs de gouvernement, ont exprimé l'espoir que la Chine puisse prendre "sa place légitime" dans la communauté internationale bien que certains d'entre eux aient souligné que ceci doit être accompli sans porter préjudice aux droits des peuples de Formose à une existence indépendante, s'ils le désirent.

Tous les efforts prodigués par le ministre de l'Intérieur, M. James Callaghan, pour essayer de résoudre en commun le sort presque tragique de ces indésirables, se sont heurtés à cette position obstinée des Africains.

Le Commonwealth n'en continue pas moins d'exister. Mais les lignes de rupture s'élargissent et se dessinent plus nettement à chaque conférence. Chacun reste membre du Commonwealth, mais les Africains accentuent leur nationalisme qu'ils espèrent amener à l'échelle de leur continent. Les pays du Sud-Est asiatique resserrent leurs liens avec les Etats-Unis, et la Grande-Bretagne se rapproche de l'Europe.

L'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Malaisie et Singapour n'ont cessé de se consulter à Londres sur un projet de création d'une force de défense commune qui serait capable de

remplacer les troupes britanniques que le gouvernement de M. Wilson compte retirer d'Asie avant la fin de 1971. Aucun de ces pays ne serait seul capable de résister à une poussée chi-

noise, et l'Australie et la Nouvelle-Zélande se sont déjà assurées de la protection américaine dans le cadre de l'ANZUS. Les intentions britanniques d'entrer dans le Marché commun ont aussi incité ces deux pays à chercher de nouveaux marchés et l'influence américaine s'y fait sentir jusque dans le langage et l'orthographe employée par les journaux.

Le Nigeria est prêt à des pourparlers sans condition

LONDRES (AFP) — Les représentants du Nigeria sont prêts à rencontrer à Londres cette semaine ceux du Biafra "sans conditions préalables", mais pourvu que l'initiative d'une telle rencontre émane des Biafrais eux-mêmes ou d'une tierce partie. Telle est la concession majeure que le représentant du Nigeria à la conférence des premiers ministres du Commonwealth, le chef Obafemi Awolowo, a accepté de faire hier.

Jusqu'à présent, la position officielle du Nigeria, telle qu'elle avait été réaffirmée par le chef Awolowo, posait pour préalable que toute reprise des négociations entre Lagos et les "rebelle" biafrais devrait être précédée d'une reconnaissance par les Biafrais, de l'unité constitutionnelle du Nigeria.

En outre, la délégation nigérienne s'opposait à voir la question du Biafra discutée à la Conférence, considérant qu'il s'agissait d'une affaire intérieure.

C'est donc en marge de la conférence proprement dite, et grâce, semble-t-il, à de persévérants efforts personnels du premier ministre britannique, M. Harold Wilson, que la concession nigérienne a pu être acquise.

C'est également en marge de la conférence que cette concession a été annoncée par le

chef Awolowo, durant la réception offerte aux délégations à Lancaster House par M. Wilson, dans une atmosphère dont on souligne le caractère non officiel.

Le représentant officiel du Biafra à Londres, M. Ignatius Kogbara, soulignait pour sa part, il y a quelques jours encore, que le Biafra "continuait d'être prêt à entamer des négociations avec le Nigeria sans conditions préalables et dans l'atmosphère d'une totale absence d'hostilité".

Force de paix Une rencontre entre Biafrais et Nigériens devrait, si les Biafrais acceptent d'y participer, se tenir avant le départ de Londres du chef Awolowo, vendredi ou samedi prochain.

Le gouvernement britannique n'a toutefois pas encore reçu l'assurance, du côté biafrais, qu'il était prêt à rencon-

trer le chef Awolowo à moins que le Nigeria n'ait de nouvelles propositions à soumettre. Mais M. Wilson, pour appuyer son effort de médiation, est prêt, indique-t-on de source autorisée, à envoyer un ministre britannique au Biafra pour rencontrer le colonel Ojukwu si le Nigeria accepte le principe d'une telle mission.

Plusieurs délégations de pays africains à la conférence du Commonwealth, apprend-on en outre, ont proposé de participer à une force de maintien de la paix au cas où un cessez-le-feu interviendrait au Nigeria.

M. Wilson, souligne-t-on enfin, espère rencontrer à nouveau, peut-être dès ce soir, le chef Awolowo avec lequel il s'était longuement entretenu durant le dernier week-end en sa résidence de campagne des Chequers.

Un porte-parole officiel égyptien

"Nous voulons la paix, nous en avons besoin"

LE CAIRE (AFP) — "Nous voulons la paix, nous en avons besoin", a déclaré, au cours de sa conférence de presse hebdomadaire le porte-parole officiel du gouvernement égyptien, M. Mohamed Hassan El Zayyat, vice-ministre égyptien de l'orientation nationale.

"La paix n'est pas une chose honteuse si une preuve de faiblesse, a-t-il dit. Quand je parle de la paix, je ne parle pas de la reddition. La paix c'est la justice. Nous la voulons pour progresser, pour créer, pour que nos fils vivent mieux. Israël utilise le langage de la violence et fait la guerre parce que cette violence et cette guerre lui sont nécessaires pour s'im-

poser dans la région comme superpuissance et combler le vide créé par le retrait des anciennes puissances colonialistes".

A propos du rejet par Israël du Memorandum soviétique, le vice-ministre a déclaré que ce rejet n'était pas important. "Ce qui intéresse l'union soviétique, a-t-il souligné, c'est la réponse des destinataires du mémorandum. C'est-à-dire les puissances

qui ont le privilège du Veto au conseil de sécurité des Nations-Unies".

Au sujet des relations avec les Etats-Unis, M. Zayyat a déclaré: "Nous ne demandons pas le soutien des Etats-Unis mais nous ne voulons pas qu'ils s'opposent à notre projet. Une des parties l'a écouté, l'autre l'a défilé. Il sourit maintenant à celle qui l'a écouté. Les Etats-Unis font exactement le contraire.

Fabrique de LSD mise à jour en Angleterre

LONDRES (AFP) — C'est un gigantesque coup de filet qu'a réussi Scotland Yard, hier, en découvrant à Stepney, dans la banlieue de Londres, une fabrique de LSD qui allait être mise en service dans les tous prochains jours. L'enquête, qui se poursuit, permettra peut-être à la police britannique, qui est aidée par le Bureau Fédéral Américain des Stupéfiants, de démanteler l'un des plus grands réseaux de drogue mondiaux.

Mais déjà le butin saisi par Scotland Yard est fantastique. Sur les dix-huit récipients découverts à Stepney, plusieurs contenaient des substances qui auraient permis de fabriquer pour plus de 5 millions de livres (soit 215 millions de frs). Les inspecteurs ont en outre

saisi 1.000 livres sterling et 13.000 dollars en coupures, découverts dans le laboratoire.

A la suite de ce coup de filet, les enquêteurs ont déjà mis la main sur un suspect qui est actuellement interrogé dans les bureaux de Scotland Yard. Ils ont aussi diffusé le signalement de six hommes dont ils connaissent l'identité, à tous les aéroports et les ports du Royaume Uni. Interpol a été alerté. Selon les informations dont disposent les policiers, la production du laboratoire de Stepney devait être en grande partie exportée aux Etats-Unis. L'extrême concentration du LSD — une once (environ 30 grammes) permet de fabriquer 300.000 doses pour adultes — se prête particulièrement à l'exportation clandestine.

CARRIERES et PROFESSIONS

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE TILLY requiert les services:

d'un professeur de chimie pour Sainte-Foy (Chem Study, si possible); d'un professeur de catéchèse en sec. V pour Charny; d'un professeur de français — mathématiques en 10e - 11e pour Sainte-Croix.

Adresser offre de service à:

Louis-N. Ménard, Case Postale 244, Commission Scolaire Reg. De Tilly, Sainte-Foy, P.Q.

Stationnement gratuit au Parc-Autos St-Joachim • Toute vente finale

Carte CHARGEX acceptée

CADEAUX PIERRE ROBITAILLE enr. 915 RUE ST-JEAN - TEL.: 522-2445



● A FEU ET A SANG. — Cette photo aérienne de la piste d'envol du porte-avions "Enterprise" donne une idée des ravages qu'a subis le navire à la suite de l'incendie qui l'a dévasté, à Pearl Harbor. Le bilan de la catastrophe s'énumère comme suit: 24 morts, 85 blessés et un disparu. (Téléphoto UPD)

Violente attaque contre la presse

M. Trudeau n'aime pas qu'on s'immisce dans sa vie privée

Par Benoit HOULE

LONDRES (P.C.) — Le premier ministre Trudeau s'est dit particulièrement dégoûté mercredi de la façon dont la presse anglaise l'avait traité durant son séjour à Londres.

Au cours d'une rencontre avec les journalistes à l'issue de la conférence des premiers ministres du Commonwealth, M. Trudeau a dit que la presse anglaise avait été "singulièrement dégoûtante".

Il a par contre absous complètement la presse française qui, dit-il, a été "très correcte".

M. Trudeau venait de faire part de ses conclusions de la conférence des premiers ministres du Commonwealth et un adjoint avait signalé aux journalistes canadiens présents que la conférence de presse était finie quand M. Trudeau a poursuivi en disant que la presse anglaise était allée trop loin au cours des deux dernières semaines, en intervenant dans sa vie privée.

"Ce n'est pas parce qu'il est dans la vie publique, a dit le premier ministre, qu'il faut moins respecter sa vie privée".

Visiblement furieux des rapports dernièrement publiés par la presse britannique, M. Trudeau a dit que la presse an-

glaise, en général, avait été "singulièrement dégoûtante".

Propos d'Eva

M. Trudeau faisait indirectement allusion aux rapports publiés ces derniers jours sur ses relations avec Eva Rittinghausen qu'il a amenée dîner le 4 janvier, peu après son arrivée à Londres, et qui a donné une conférence des premiers ministres matrimoniaux avec M. Trudeau.

Voyant l'indiscrétion dont pouvait être capable Mlle Rittinghausen, le premier ministre a par la suite invité par deux fois une actrice britannique, Mlle Jennifer Hales, qui a su garder un silence religieux sur ses allées et venues avec le premier ministre canadien.

M. Trudeau s'est dit d'avis que la police devrait conserver une fiche de chaque journaliste canadien qui s'est fait gardien de sa propre moralité et qu'elle devrait avoir une fiche sur chaque fille qu'il fréquente. "J'ai déjà dit que l'Etat ne devrait pas avoir de place dans la chambre à coucher de la nation. Je dis maintenant que la presse ne doit pas avoir sa place dans la chambre à coucher de l'Etat".

M. Trudeau a ajouté qu'à la suite de cette indiscrétion de la presse anglaise, il avait dû contremander des rendez-vous qu'il avait en vue pour mercredi soir à Londres et jeudi à Rome.

Conclusions

Le premier ministre Trudeau avait fait plus tôt part de ses

conclusions de la conférence des premiers ministres du Commonwealth et dit que le Nigeria avait accepté de rencontrer sans condition la partie sécessionniste du Biafra.

Il a ajouté qu'il était venu à la conférence de Londres pour apprendre autant qu'il le pouvait.

Revenant à ses griefs contre les journalistes, M. Trudeau a

dit qu'il avait dû annuler une vacance en Italie parce que les journalistes avaient décidé de le suivre.

Ces derniers qui l'accompagnaient en DC-8 d'Air Canada, ont toutefois répliqué qu'ils n'allaient pas à Rome pour l'espionner sur sa vie privée mais pour assurer le reportage de sa rencontre avec le Pape Paul VI et avec les dirigeants de la République italienne, jeudi.

Wilson et l'affaire nigérienne

LONDRES (AFP) — La question nigérienne a été évoquée en marge de la conférence des premiers ministres du Commonwealth au cours de la réception offerte hier par M. Harold Wilson aux chefs des délégations du Commonwealth, a indiqué M. Arnold Smith, secrétaire général du Commonwealth. La question, a-t-il dit au cours d'une conférence de presse, a été soulevée pendant la réception par le chef Awolowo, chef de la délégation nigérienne et elle a donné lieu à un échange de vues privé entre les différents chefs de délégations.

Cette discussion, à laquelle participaient notamment les présidents Julius Nyerere (Tanzanie) et Kenneth Kaunda (Zambie), qui ont tous deux

reconnu l'Etat lafrain, a été qualifiée par M. Smith d'amicale et d'utile. A cette occasion, le chef Awolowo a réaffirmé qu'il était prêt à rencontrer les représentants du colonel Odumekwu Ojukwu pour des discussions privées sur la question nigérienne.

LOCAL A LOUER

400 pi. car. de plancher, pour médecin, avocat, dentiste ou notaire. Ecrire à:

Casier 285 L'Action, Qué.

ASSELIN & SAVARD, avocats

CASIER POSTAL 578 — LA MALBAIE

AVIS SPECIAL

En raison de l'incendie qui a partiellement détruit nos bureaux, tous nos clients sont priés de communiquer sans délai à nos frais

au numéro de téléphone 665-3737

avec Me Pierre-Paul Savard, avocat.

Imposant stock de bombes nucléaires en Chine Rouge

HAMBURG (AFP) — La Chine Populaire possède un stock de 100 bombes "A" et "H", et elle aura une fusée intercontinentale au plus tard en 1972, écrit le journal "Die Welt", qui se réfère à des renseignements recueillis par les services spéciaux occidentaux.

Selon "Die Welt", la récente explosion expérimentale d'une bombe de trois mégatonnes en Chine n'a provoqué que des retombées radio-actives relativement minimes. Cela prouverait que la miniaturisation a fait des progrès tels en Chine que l'on y est maintenant au stade des têtes atomiques et thermonucléaires pour fusées.

Un missile de moyenne portée (750 kilomètres) est en cours de fabrication et sera opérationnel dès cette année écrit "Die Welt", qui prévoit également que la première fusée intercontinentale chinoise sera prête "au plus tard en 1972".

Le journal fait ressortir également que le gouvernement de Pékin a pris récemment des mesures budgétaires qui permettront de pour-

suivre l'armement atomique, malgré les frais énormes qu'ils entraînent.

CALENDRIER

JEUDI, 16 JANVIER 1969 S. Mareel Les mares, jeudi 16 janv. 1969 Basse: 11.25 a.m. Hautes: 4.40 a.m. — 4.50 p.m. Demain:

N.-D. de Pontmain Lever: 7.27 Coucher: 4.43 Lune: Lever: 7.10 Coucher: 4.42

Les mares de vendredi le 17 Basse: 12.50 a.m. — 12.30 p.m. Hautes: 5.35 a.m. — 5.45 p.m. PHASES DE LA LUNE en JANVIER Pleine lune le 2 à 1 h. 29 a.m. Dernier quartier le 11 à 9 h. a.m. Nouvelle lune le 17 à 11 h. 39 p.m. Premier quartier le 25 à 3 h. 23 a.m. N. B. — L'horaire indique est d'après l'heure normale de l'Est.

A NOS ABONNES...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771 à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

NE CHERCHEZ PLUS!

Voilà un endroit où les heures de services sont nombreuses: la semaine 8h. a.m. à 9h. p.m. — samedi et fêtes de 8h. a.m. à 5h. p.m.

Il y a encore mieux que le service, ce sont les prix que vous payez: EXEMPLE:

CONTRE-PLAQUE 4' x 8'	BARDEAUX D'AMIANTE	1475
5/16".....	La toise.....	
3/8".....	BARDEAUX D'ASPHALTE	750
1/2".....	collant. La toise.....	
5/8".....	INS-BOARD	5800
3/4".....	Mille pieds.....	
1".....	INS-SHEETING	5700
1 1/4".....	Mille pieds.....	
PIN A TABLETTES		
1 x 12" le pied.....		.20
BOIS DE TOUTES SORTES		
MOULURES D'EPINETTE ET VIROLA		
	VENEER extérieur rouge,	575
	3/8" feuille 4' x 8'.....	

Aussi matériaux neufs et usagés de toutes sortes à prix d'abaimes MODERN PLYWOOD REG'D OUVERT LE SOIR Tél.: 842-1911 Livraison Québec et environs